

# Le service de l'eau

## Rapport annuel du délégataire 2017

(conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005)



CAP Nord Martinique  
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique



Le Gommier SME Pa Mô Souèf  
Nos métiers... un travail d'équipe !

Périmètre SCCNO  
(Syndicat des communes de la côte  
Caraïbe Nord-Ouest)



**SOCIÉTÉ  
MARTINICAISE  
DES EAUX**

# Sommaire

<b>1   Synthèse de l'année 2017 .....</b>	<b>3</b>
1.1 Les faits marquants de l'année .....	3
1.2 Les chiffres clés.....	4
1.3 Les indicateurs de performance.....	6
1.4 Les évolutions réglementaires .....	12
<b>2   Présentation du service .....</b>	<b>13</b>
2.1 Le contrat .....	13
2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat.....	13
2.2.1 Présentation générale de la SME.....	14
2.2.2 Les ouvrages confiés en affermage à la SME pour le service de l'eau potable .....	14
2.2.3 Moyens en personnel .....	15
2.2.4 Organisation interne .....	15
2.2.5 Le service client.....	19
2.2.6 La communication externe.....	25
2.2.7 La mesure de la satisfaction client .....	27
<b>3   Production .....</b>	<b>34</b>
3.1 La ressource.....	34
3.2 Tableau des volumes produits .....	49
3.3 Consommation en chlore par site .....	50
3.4 Consommation électrique.....	50
3.5 Travaux d'entretien et de maintenance sur points de production .....	53
<b>4   Stations de pompage .....</b>	<b>56</b>
4.1 Inventaire des stations de pompage .....	56
4.2 Consommation électrique et volumes .....	56
4.3 Travaux d'entretien et de maintenance.....	57
<b>5   Réservoirs de stockage .....</b>	<b>58</b>
5.1 Inventaire des réservoirs .....	58
5.2 Travaux d'entretien et de maintenance.....	59
<b>6   Réseau de distribution .....</b>	<b>60</b>
6.1 Inventaire des conduites et équipements.....	60
6.1.1 Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG) .....	60
6.1.2 Principaux équipements hydrauliques (source SIG).....	61
6.1.3 Branchements .....	63
6.1.4 Pyramide des compteurs de vente d'eau .....	64
6.1.5 Macrocomptages .....	64
6.2 Interventions réalisées sur le réseau .....	65
6.3 Travaux neufs réalisés sur réseau .....	66
6.3.1 Les nouveaux branchements.....	66
6.3.2 Travaux à l'initiative de la Collectivité.....	66
6.4 Bilan des volumes et rendement de réseau.....	67
<b>7   Les abonnés .....</b>	<b>75</b>

7.1	Nombre d'abonnés .....	75
7.2	Actions de communication clientèle .....	75
7.3	Les gros consommateurs .....	75
7.4	Volumes facturés.....	76
7.5	Répartition des volumes vendus .....	77
7.6	Le prix du service de l'eau potable .....	78
7.6.1	Les composantes du tarif de l'eau.....	78
7.6.2	La facture type 120m3.....	79
7.6.3	Montants facturés en 2017 – Montant des impayés .....	80
<b>8</b>	<b>  La Qualité de l'eau.....</b>	<b>81</b>
8.1	Le contrôle de la qualité de l'eau.....	81
8.2	Le programme ARS.....	81
8.3	Le plan vigipirate .....	81
8.4	La ressource.....	82
8.5	La production.....	83
8.6	La distribution .....	86
8.7	Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007 .....	94
<b>9</b>	<b>  Travaux de Renouvellement.....</b>	<b>95</b>
9.1	Renouvellement fonctionnel et patrimonial .....	95
9.2	Fonds de Renouvellement contractuel (Fonds de Travaux) .....	97
9.2.1	Situation du Fonds de Travaux au 31/12/2017.....	97
9.2.2	Travaux réalisés par le Fermier dans le cadre du Fonds de Travaux .....	99
9.3	Perspectives de renouvellement .....	109
<b>10</b>	<b>  Limites des installations et améliorations proposées .....</b>	<b>109</b>
10.1	Chantiers identifiés par le Fermier .....	109
10.1.1	Production .....	109
10.1.2	Réservoirs et Stations.....	110
10.1.3	Réseaux .....	111
10.2	Chantiers prioritaires retenus par la Collectivité (Marché à Bon de Commande 2015 -2016).....	114
10.3	Rappel des chantiers identifiés lors des exercices précédents .....	115
<b>11</b>	<b>  Annexes .....</b>	<b>117</b>

Rédacteurs : Véronique GRANDIN-VATBLE, Chef d'Agence VISIO  
 Fabrice DAMBO, Chef d'Agence Métier Eau Potable  
 Georges ORTOLE, Chef d'Exploitation Eau Potable Nord Caraïbes  
 Jean-Michel MILLION-DEVIGNE, Responsable Maitrise de la Donnée

# 1 | Synthèse de l'année 2017

## 1.1 Les faits marquants de l'année

- ✓ 1er Janvier 2017 : Prise de la compétence Eau Potable et Assainissement de la collectivité CAP NORD sur tout son territoire
- ✓ 1er janvier 2017 : entrée en vigueur de l'avenant de prolongation des contrats de délégation de service public eau potable et assainissement du SCCNO pour une durée de un an.
- ✓ 20 Mars 2017 : Création au sein de l'entreprise SME de l'Agence VISIO, cellule d'ordonnancement + Centre de pilotage et Maîtrise de la donnée.
- ✓ 30 avril 2017 : Création nouvelle plateforme téléphonique SMACC avec 5 téléconseillers locaux
- ✓ 24 mai 2017 : Mise en place de 20 capteurs Aquadvance sur le bourg de St Pierre
- ✓ Juillet 2017 : Enquête SLE par LHDOM auprès de 500 clients en Martinique
- ✓ 30 Aout 2017 : Passage de l'Ouragan IRMA de catégorie 5 avec des conséquences sur la houle de la côte Nord Caraïbes
- ✓ 16 septembre 2017 : Passage au large de l'île, de l'ouragan MARIA de catégorie 5 avec de fortes rafales de vent, générant beaucoup de dégâts au niveau du captage de Verrier.
- ✓ 12 octobre 2017 : mise en place télé-relève temps réel sur 200 compteurs à la résidence PEGASE à Bellefontaine.
- ✓ 30 Septembre 2017 : Fortes pluies suite au passage d'une onde tropicale avec des inondations au niveau des quartiers de communes de Saint Pierre, Morne Rouge et Prêcheur.
- ✓ 6 Novembre 2017 : Audit AFNOR sur la démarche qualité SME. Certification ISO 9001 reconduite pour l'ensemble de ses activités.
- ✓ Décembre 2017, nouvelles obstructions du captage de Verrier suite à des intempéries.

## 1.2 Les chiffres clés

Le service assuré concerne au 31/12/2017 :

Communes	Bellefontaine	Le Carbet	Case-Pilote	Fonds-Saint-Denis	Le Morne-Vert	Le Prêcheur	Saint-Pierre	TOTAL
Population totale (source INSEE)	1 707	3 731	4 525	800	1 882	1 476	4 229	<b>18 350</b>
Nombre d'abonnés	906	1950	2088	381	1000	895	2553	<b>9 773</b>
m <sup>3</sup> consommés	111 762	320 426	274 525	34 027	99 551	89 762	313 601	<b>1 243 654</b>
Réservoir	4	4	12	3	3	3	2	<b>31</b>
Station de pompage	1	3	6	2	-	2	2	<b>16</b>
Site de production	1	-	-	1	2	-	3	<b>7</b>

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2018

Mise à jour : décembre 2017

Champ : Département de la Martinique, limites territoriales en vigueur au 1er janvier 2017

Date de référence statistique : 1er janvier 2015

Source : Insee, Recensement de la population 2015

Le personnel qui assure la production, la distribution, la facturation de l'eau potable des 18 350 habitants de la collectivité, bénéficie du soutien logistique du Siège Social de la SME.



## 1.3 Les indicateurs de performance

<b>IP1</b>	<b>Taux de conformité des analyses réglementaires microbiologiques</b>	<b>Unité = 100 %</b>
<b>Définition</b> : proportion des analyses microbiologiques conformes par rapport au nombre total d'analyses microbiologiques réalisées au cours d'une année.		
Les analyses microbiologiques non validées par l'ARS ne sont pas prises en compte dans le calcul.		

<b>IP2</b>	<b>Taux de conformité des analyses réglementaires physico-chimiques</b>	<b>Unité = 100 %</b>
<b>Définition</b> : proposition des analyses des paramètres chimiques conformes par rapport au nombre total des analyses des paramètres chimiques réalisées au cours d'une année. Les analyses des paramètres chimiques non validées par l'ARS ne sont pas prises en compte dans le calcul.		

<b>IP3</b>	<b>Taux d'occurrence des interruptions non programmées du service</b>	<b>Unité = 6,34 / 1000 abonnés</b>
<b>Définition</b> : quotient du nombre de coupures d'eau, non programmables, au cours de l'année, dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance par le nombre d'abonnés divisé par 1000. Les coupures d'eau ne concernant qu'un abonné ne sont pas prises en compte.		

En 2017, 62 coupures non programmables pour 9773 abonnés

<b>IP4</b>	<b>Taux de réclamations écrites</b>	<b>Unité = 1,53 / 1000 abonnés</b>
<b>Définition</b> : quotient du nombre total de réclamations écrites tous thèmes confondus, par le nombre d'abonnés (au 31 décembre de l'année n-1) divisé par 1000. Les réclamations écrites peuvent être formulées par lettre, télécopie ou message électronique.		

En 2017, nous avons reçu 15 réclamations sur le périmètre SCCNO.

<b>IP5</b>	<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	<b>Unité = 95 (*)</b>
NB. Cet indicateur RPQS (P103.2) a été modifié par arrêté du 02/12/2013		<b>(Total MAX : 120)</b>
(*) Faisant suite à la réunion d'information du 03 avril 2014 avec l'ODE et la DEAL, un séminaire détaillant la méthodologie de calcul de l'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a eu lieu à l'initiative de l'ODE et la DEAL en juin 2014.		NB. Valeur calculée en 2014 : <b>90</b>
Suite à un long travail de recensement, la SME a finalisé le calcul de cet indicateur pour l'année 2013, conformément à l'évolution réglementaire. Les résultats ont été transmis par email à la Collectivité le 30/09/2014.		

### Définition prise à compte à compter du 02/12/2013 :

Indice obtenu en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (**partie B**) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (**partie C**) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (**parties A + B**) sont acquis.

#### Partie A : Plan des réseaux (15 points)

- **10 points (VP.236) : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable** mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable
- **5 points (VP.237) : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux** afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R.554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année

Nota : La définition d'une telle procédure suppose qu'elle existe et soit mise en oeuvre. En l'absence de travaux, la mise à jour annuelle est considérée comme effectuée.

#### Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)

- **10 points (VP.238, VP.239 et VP.240) - les 10 points sont acquis si les 2 conditions suivantes sont remplies :**
  - **Existence d'un inventaire des réseaux** identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.238) et **pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux**, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution (VP.239)
  - **La procédure de mise à jour** du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux. (VP.240)
- **De 1 à 5 points (VP.239) :** Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, **un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%.**

Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire

Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires

Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires

- **De 0 à 15 points (VP.241) :**

**L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose** des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un **point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%**. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux :

Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point

Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points

Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 point

Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points

Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points

Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points

Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points

### **Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)**

- **10 points (VP.242) :** Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux
- **10 points (VP.243) :** Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution

Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée

- **10 points (VP.244) :** Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements; (**seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item**)
- **10 points (VP.245) :** Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ; (**seuls les services ayant la mission distribution sont concernés par cet item**)
- **10 points (VP.246) :** Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite
- **10 points (VP.247) :** Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement
- **10 points (VP.248) :** Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)
- **5 points (VP.249) :** Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux

Nota : les variables mentionnées ci-dessus sous le nom VP.xxx permettent de faire le lien avec le site de l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) qui propose la saisie des indicateurs et données du RPQS.

<b>IP6</b>	<b>Indice linéaire de pertes</b>	<b>Unité = 5,34 m3/jour/km</b>
<p><b>Définition</b> : quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé par la longueur de réseau = volume mis en distribution – volume consommé/365 /longueur du réseau (hors branchement),</p> <p>Avec volume mis en distribution = volume produit + volume exporté</p>		

<b>IP6</b>	<b>Indice linéaire de pertes (y compris branchement)</b>	<b>Unité = 3,64 m3/jour/km</b>
<b>Bis</b>		
<p><b>Définition</b> : quotient du volume mis en distribution moins le volume consommé par la longueur de réseau = volume mis en distribution – volume consommé/365 /longueur du réseau (y compris branchement),</p> <p>Avec volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté</p>		

On note que l'objectif contractuel fixé en dessous de 5,5 m3/jour/km est atteint depuis 2013 pour l'indice linéaire de pertes (y compris branchement).

<b>IP7</b>	<b>Indice linéaire des réparations du réseau</b>	<b>Unité = 0,26 réparations/km</b>
<p><b>Définition</b> : quotient du nombre de réparations effectuées au cours d'une année sur le réseau et ses accessoires (vannes, ventouses, etc...), par la longueur du réseau au 31 décembre de l'année n-1.</p> <p>NB. Le calcul de l'IP7 ne comprend pas le linéaire branchements. <b>En 2017</b>, Nous avons effectué <b>62</b> réparations réseau pour <b>240</b> km de réseau.</p>		

<b>P107.2 (IP8)</b>	<b>Taux moyen de renouvellement du réseau</b>	<b>0,20 %</b>
<p><b>Définition</b> : Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte</p>		

A la demande de la DAAF, à compter de l'exercice 2013, l'indicateur IP8 est remplacé par l'indicateur P107.2  
 Un travail de collecte des données des années précédentes tant du côté du SCCNO que de la SME, a permis de remonter jusqu'en 2007 pour les linéaires réseau renouvelés.  
 Voici donc la synthèse des données permettant de calculer cet indicateur P107.2 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Linéaire de réseau (km)</b>	234	246	235	235	238	239	240
TOTAL Linéaire réseau renouvelé ML :	1237	4591	523	0	540	0	1288
Linéaire rnvlé FDT :	1237	2047	266	0	0	0	0
Linéaire rnvlé SCCNO :		2544	257		540	0	1288
Linéaire moyen renouvelé les 5 dernières années (km)	1,40	2,14	2,07	1,64	1,38	1,13	0,47
(IP8) - P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,60%	0,87%	0,88%	0,70%	0,58%	0,47%	0,20%

<b>IP9</b>	<b>Indice d'avancement de la protection de la ressource</b>	<b>Unité = 28,9% (*)</b>
<i>*Noté : suivant connaissance du délégataire, dossier suivi par le syndicat</i>		
<p><b>Définition</b> : Pour chaque point de prélèvement alimentant le service (y compris eau achetée en gros), une note est attribuée suivant le principe suivant :</p> <p>Indice d'avancement d'une démarche « périmètre de protection »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 0 % = aucune action</li> <li>▪ 20 % = lancement d'une étude</li> <li>▪ 40 % = périmètre défini (étude hydrogéologique terminée)</li> <li>▪ 50 % = dossier déposé en Préfecture</li> <li>▪ 60 % = arrêté préfectoral signé</li> <li>▪ 80 % = mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes et travaux terminés)</li> <li>▪ 100 % = existence d'une procédure de suivi périodique</li> </ul> <p>L'indice global est obtenu, en pondérant par le volume produit (ou importé) correspondant au point de prélèvement.</p>		

**(\*) Valeur provisoire, mise à jour en attente des informations de la Collectivité pour 2016**

Base de calcul de l'IP9 :

La DAAF a informé le Fermier par email le 21 mai 2014, des certaines mises à jour concernant l'avancement des PPI

L'indice d'avancement au 31/12/2014 de chaque ressource est le suivant :

- Pecoul : **60 %** : le 24/03/2014, la Préfecture a émis l'arrêté N° 2014 059 – 0001 portant d'utilité publique les périmètres de protection du champ captant de Pecoul à Saint-Pierre et les servitudes afférentes. L'arrêté a été transmis à la SME par la Préfecture le 14/04/2014.

- Morestin : 20 % : le rapport de l'hydrogéologue agréé n'est pas terminé. Des études complémentaires ont été demandées.

- Arrêté Préfectoral signé pour l'ensemble des autres ressources : 60 %

La SME reste dans l'attente des documents correspondants.

	Morestin	Pecoul	Urion	Attila	Yang Ting	Verrier	Total
Taux d'avancement	<b>20</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>28,9</b>

Légende :

<b>0</b>	aucune action
<b>20</b>	lancement d'une étude
<b>40</b>	périmètre défini - étude hydrogéologique terminée
<b>50</b>	Dossier déposé en Préfecture
<b>60</b>	arrêté préfectoral signé
<b>80</b>	mise en œuvre (acquisition terrain, publicité foncière,...)
<b>100</b>	existence d'une procédure de suivi périodique

<b>IP10</b>	<b>Rendement du réseau</b>	<b>Unité = 77,9 %</b>
<p><b>Définition</b> : volume consommé, divisé par le volume mis en distribution. Avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volume consommé = volume comptabilisé + volume de service : essais des PI, purges de réseau, nettoyage des réservoirs.... Dûment justifiés</li> <li>▪ Volume mis en distribution = volume produit + volume importé – volume exporté.</li> </ul>		

<b>D102.0 ( IP11)</b>	<b>Prix du service au m3 pour 120 m3</b>	<b>Unité = 2,86 €TTC /m3</b>
<p><b>Définition</b> : Prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier de l'année n+1 pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup></p>		

A compter de l'exercice 2013, nous avons fait correspondre l'IP11 à l'indicateur D102.0 du RPQS.

Définition : Montant TTC de la facture 120m<sup>3</sup> au 1er janvier de l'année N+1/120

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le montant TTC d'une facture 120m<sup>3</sup> est de 343,73 € soit un D102.0 de 2.86 €/m<sup>3</sup>

<b>IP13</b>	<b>Recette unitaire</b>	<b>Unité = 2,92 € TTC/m3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Définition</b> : recette de la vente d'eau divisée par le volume vendu.</li> </ul>		

En 2017 : CA TOTAL Eau EUR HT : **3 441 118,97** - TOTAL Eau EUR TTC : **3 513 382,47**

– Volume vendu : **1 201 648** m<sup>3</sup>

D'où une recette unitaire de **2,92 € TTC/m3 (2,86 €HT)**

<b>IP16</b>	<b>Taux d'impayés, au 31/12/année (n), sur les factures de l'année (n-1)</b>	<b>Unité = 6,34 %</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Définition</b> : Au 31 décembre de l'année n, stock des impayés relatifs à l'année n-1 /montant des factures d'eau émises relatives à l'année n-1</li> </ul>		

Pour 2017 : Le montant des impayés sur les factures Eau de 2016 au 31/12/2017 est de 299 831 € - Le montant des factures Eau émises pour l'année 2016 est de 4 728 260 € d'où un IP16 de 6,34 %

<b>IP17</b>	<b>Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume consommé comptabilisé.</b>	<b>Unité = 0,02 €/ m3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Définition</b> : Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume consommé comptabilisé.</li> </ul>		

En 2017 :

Le montant des abandons de créances est égal à 23 585,06 € pour 462 factures.

Le montant versé à un fond de solidarité est de 1 993,00 €. Avec un volume consommé comptabilisé de 1 243 654 m<sup>3</sup>, on obtient donc un IP17 de 0,02 €/m<sup>3</sup>.

## 1.4 Les évolutions réglementaires

### ACTUALITE MARQUANTE

- Mise en œuvre de la dématérialisation des marchés publics et des contrats de concession : arrêté du 29 mars 2017 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession et arrêté du 14 avril 2017 relatif aux données essentielles dans la commande publique
- Modification du décret « Marchés publics » : décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique
- Participation du public dans les décisions à caractère environnemental et réforme de l'évaluation environnementale : décret n° 2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes.
- Assouplissement des conditions du transfert de la compétence GEMAPI au profit des établissements publics de coopération intercommunale : loi n° 2017-1838 du 30 décembre 2017 relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

La liste détaillée des principaux textes réglementaires parus dans l'année et classés par thématique (services publics, marchés publics, eau potable...) est jointe en Annexe.

# 2 | Présentation du service

## 2.1 Le contrat

La SOCIÉTÉ MARTINICAISE DES EAUX (SME) assure pour le compte du SYNDICAT DES COMMUNES DE LA CÔTE CARAÏBE NORD-OUEST (SCCCNO) la gestion complète du service de l'eau potable, réparti sur les 7 communes de la Côte Nord Caraïbe dans le cadre d'un contrat de délégation du service public dont l'échéance initiale était au 31 décembre 2016.

Le 30 décembre 2016, des avenants de prolongation des contrats de délégation de service public eau potable et assainissement du SCCCNO ont été signés pour une durée de un an.

Par ailleurs, à compter du 1er Janvier 2017, les compétences eau et assainissement sont transférées à la communauté de communes Cap Nord Martinique (Communautés d'Agglomération du Pays Nord Martinique).

Le contrat d'eau a été prolongé exceptionnellement jusqu'à fin 2018 par une convention provisoire d'exploitation.

## 2.2 Notre organisation dédiée à votre contrat

La Société Martiniquaise des Eaux (SME) fait partie de L'Entreprise Régionale Outre-mer (ER Outre-mer) du Groupe SUEZ-EAU FRANCE.

L'Entreprise Régionale Outre-mer est donc composée de plusieurs entités :

La Société Martiniquaise des Eaux (SME)  
La Société Guyanaise des Eaux (SGDE)  
La société Polynésienne des Eaux (SPE)  
La Société Calédonienne des Eaux (SCE)



Le 12 mars 2015, les 40 marques du groupe SUEZ (SITA, Degrémont, Lyonnaise des Eaux, SAFEGE...) se sont fédérées sous la marque unique SUEZ. La marque Lyonnaise des Eaux est ainsi devenue SUEZ. Elle correspond à l'activité Eau et au périmètre géographique France. La marque SUEZ sera déployée sur les supports clients particuliers à partir de septembre 2016.

Les entités juridiques tout comme les URL de nos sites persistent sous leurs formes actuelles.

## 2.2.1 Présentation générale de la SME

Créée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau et de l'assainissement pour 21 communes :

- les 14 communes du ex SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- les 7 communes du ex SCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

La gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph au travers du syndicat mixte SICSM / CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique), est arrivée à échéance au 31 Décembre 2014.

La SME assure également le service de l'assainissement sur la commune du Morne Rouge sous forme d'un contrat de prestation de service.

Les Ressources Humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique.

L'appartenance à un groupe d'envergure mondiale permet au service de bénéficier directement ou indirectement de l'expertise technique de SUEZ Eau France et plus largement du Groupe SUEZ pour, d'une part, apporter des réponses aux problématiques quotidiennes qui se posent dans l'exploitation et, d'autre part, nous faire bénéficier des nouvelles avancées de la recherche et de l'innovation dans différents domaines. Cette expertise peut prendre différentes formes parmi lesquelles nous pouvons citer :

- missions d'expertise sur des problèmes ponctuels,
- accès à la documentation technique et aux bonnes pratiques métiers,
- accès à des programmes de formation spécialisés pour nos personnels.

Cette expertise est particulièrement utile afin de pouvoir apporter des réponses adéquates et innovantes aux nombreux défis qui se posent dans les domaines suivants :

- protection et gestion durable de la ressource en eau,
- recherche de nouvelles ressources,
- amélioration des performances des réseaux,
- maîtrise de la qualité de l'eau distribuée,
- prévention des risques environnementaux,
- gestion performante de la relation clientèle.

## 2.2.2 Les ouvrages confiés en affermage à la SME pour le service de l'eau potable

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 187 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 20 millions de m<sup>3</sup> produits par an,
- Près de 2 000 km de réseau d'eau potable.

### 2.2.3 Moyens en personnel

D'un effectif de 188 au 31 décembre 2017, les salariés de la SME disposent de véritable compétence, acquise à la fois par la mise en place d'actions de formation adaptées mais aussi grâce à l'expérience acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en local et à l'international.

La SME consacre environ 3,4 % de sa masse salariale au développement, à l'acquisition et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation qualifiante et diplômante en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	128
Agents de maîtrise :	50
Cadres :	10

Dont l'effectif en charge de la gestion du service pour sur le périmètre du SCCCNO (eau + assainissement) :

Ouvriers – employés :	12
Agent de maîtrise :	4

L'organigramme du service est consultable en annexe du présent document.

### 2.2.4 Organisation interne

La SME est organisée par métiers.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : la direction générale de la société, la direction administrative et financière, l'agence clientèle, la direction des ressources humaines, la direction métiers et performance.

Afin de répondre pleinement à ses enjeux contractuels, les activités de production, d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ont été réorganisées en deux agences métier agissant sur l'ensemble du périmètre affermé :

**L'Agence Métier Eau Potable** et **l'Agence Métier Assainissement** dont les directions sont toutes deux situées dans les locaux de Petit Bourg.

Chaque agence métier exerce ses compétences sur les différents secteurs géographiques du périmètre affermé.

#### **Organisation de l'astreinte**

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des 400 installations dont la SME à la gestion.

Le service d'astreinte (21 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en traitement d'eau, épuration, plomberie, terrassement, électromécanique et gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente près de 11 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au secrétariat de la direction métiers et performance de la SME.

❖ Organigramme d'astreinte :

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- ✓ le responsable d'astreinte (cadre) :  
Il représente la Direction de la SME, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.
- ✓ l'astreinte téléphonique :  
L'objectif est de fournir à tous clients ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h/ 24.  
L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alarmes techniques est centralisée vers les électromécaniciens en fonction de zones géographiques pré-définies.
- ✓ l'astreinte d'encadrement :  
Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.  
Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.
- ✓ l'astreinte d'intervention :  
Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

L'astreinte mobilise au total 21 personnes par semaine.

- ❖ Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte
- téléphones à domicile et téléphones portables,
  - P.C. portables avec accès aux applications métier (Supervision, SIG, ...)
  - véhicules d'intervention avec outillage et jeux de plans de réseaux,
  - fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,
  - camions hydrocureurs d'intervention,
  - téléphones satellites en cas de nécessité.

Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement.

### **Focus sur la logistique**

La SME a entièrement repensé son organisation logistique achats au cours de l'année 2013. L'efficacité de cette nouvelle organisation a pu être éprouvée en 2014, à l'occasion des diverses situations de crise que l'entreprise doit notamment gérer.

#### **Rappel de l'organisation logistique-achats en place depuis 2013 :**

Le magasin principal de Petit Bourg a été transformé en plate-forme logistique, au service des différents métiers de l'entreprise. Il garantit la disponibilité des articles suivis en stocks, tant pour les métiers Eau Potable que pour les métiers Assainissement.

Les articles stockés sont mis à disposition des utilisateurs, soit par la mise à disposition dans le cadre d'un magasin secondaire dépendant des Agences Territoriales (comme c'est le cas du magasin du Carbet), soit par la mise à disposition directement sur chantier.

La SME dispose sur le site de Petit Bourg de l'ensemble des pièces permettant la réparation de casse réseau jusqu'au diamètre 800 mm.



Livraison d'un tuyau en fonte de 800 mm de diamètre pesant plusieurs tonnes.

En complément, ont été mis en place au cours de l'année 2013 :

- un stock stratégique canalisation : au début de la saison cyclonique, la SME s'assure de la disponibilité de plus d'un km de canalisations PEHD électro-soudable, réparti dans les diamètres allant jusqu'à 315 mm, ainsi que des raccords et coudes correspondant.



Livraison d'un conteneur de tuyau PHED stock stratégique



Ouverture du conteneur

Au cours d'un évènement climatique majeur, il est courant que les canalisations soient emportées par les glissements de terrain ou les phénomènes de houle. Les équipes d'intervention SME peuvent dans ces conditions être à pied d'œuvre pour rétablir le service dès la fin de l'alerte cyclonique.

- un catalogue informatisé des pièces stockées :

Le magasin principal gère plus de 1000 références articles. Afin de faciliter la connaissance des pièces disponibles et de mieux répondre aux besoins, le magasin principal à mis en place un catalogue des articles stockés, comportant une photo des articles, son code de gestion SME et son appellation.

CATALOGUE Articles stockés MARTINIQUE DES EAUX

**COLLIERS A SANGLE**



CODES SME	CODES SIMPA2	DESIGNATION ARTICLES
COLSAG477G	\$0551	COLLIER A SANGLE OB 45 à 175
COLSAG417P	\$0551	COLLIER A SANGLE PB 45 à 175
COLSAG439G	\$0552	COLLIER A SANGLE OB 45 à 350
COLSAG439P	\$0552	COLLIER A SANGLE PB 45 à 350

**COLLIERS DE PRISE EN CHARGE**

COLLIERS DE PRISE EN CHARGE A GRANDE TOLERANCE.



CODES SME	CODES SIMPA2	DESIGNATION ARTICLES
VCO1100000	\$0302	COLLIER PRISE G.T. 100x120x10
VCO1120000	\$04797	COLLIER PRISE G.T. 100x120x30
VCO1150000	\$03027	COLLIER PRISE G.T. 105x105x30
VCO1150100	\$03028	COLLIER PRISE G.T. 105x105x100
VCO1200100	\$03035	COLLIER PRISE G.T. 211x231x100
VCO1200150	\$03036	COLLIER PRISE G.T. 211x231x150
VCO200100	\$03074	COLLIER A PRISE SPECIFIQUE DE 600X300

12

## 2.2.5 Le service client

- **ACCUEIL DE LA CLIENTELE**

Du nouveau en 2017 !

Le numéro de l'accueil téléphonique change et est remplacé par un N° unique à contacter aussi bien pendant qu'en dehors des heures ouvrées :

Notez bien : **09 69 32 97 22** (coût d'un appel local)

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégataire à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux  
Z.I. Place d'Armes  
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Pour l'exploitation des services de l'assainissement et de l'eau potable, les abonnés du Nord peuvent également se rendre à notre agence située à l'adresse :

12, rue Schoelcher  
LE CARBET

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ Service technique : 7h00 – 14h30, les lundis, mardis et mercredis  
7h00 – 13h00 les vendredis
- ▶ Service clientèle : 7h30 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis  
7h30 – 12h30 et 14h30 – 16h30, les mardis et jeudis

Le numéro de l'accueil téléphonique des bureaux du Carbet est le **05 96 78 08 00**

- **INFORMATION DE LA CLIENTELE**

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

L'information des clients passe en particulier par l'envoi de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées.

Le site internet [www.smeaux.fr](http://www.smeaux.fr) accueille plus de 2 000 visiteurs uniques chaque mois.

Repensé en 2015, il permet aux clients d'obtenir des informations sur la qualité de l'eau potable et sur la qualité des eaux de baignade.

Les échanges possibles avec le service client via les différents canaux de contact sont :

- ⇒ un formulaire en ligne (demande de renseignements...)
- ⇒ le téléphone, les coordonnées du service client étant disponibles sur le site.





### VOTRE AGENCE EN LIGNE

- > CONSULTER MON ABONNEMENT
- > PAYER MA FACTURE

VOTRE ESPACE



### FOIRE AUX QUESTIONS

Vous recherchez une information ? Les questions les plus fréquemment posées sont recensées ICI. Consultez le thème qui vous intéresse.

[voir la faq](#)



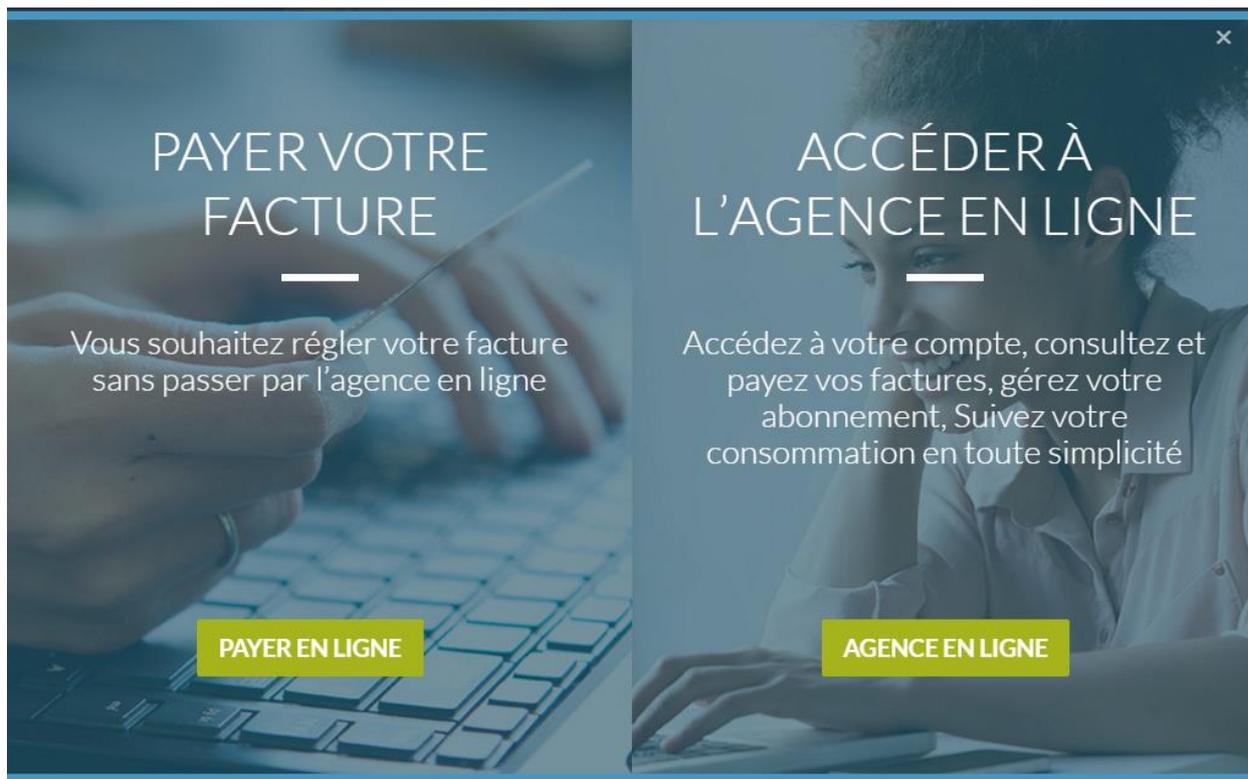
### DÉCOUVREZ NOS MÉTIERS À TRAVERS LE PARCOURS DE L'EAU JUSQU'À VOTRE ROBINET !

<h4>ACCÈS DIRECT</h4> <ul style="list-style-type: none"> <li> <a href="#">CARTE DES COUPURES</a></li> <li> <a href="#">FOIRES AUX QUESTIONS</a></li> </ul>	<h4>ACTUALITÉS</h4> <div style="margin-bottom: 10px;">  <p>Vous répondre... comme si nous étions à vos côtés.</p> </div> <div style="margin-bottom: 10px;">  <p>La SME, partenaire du raid des alizés</p> </div> <div>  <p>Semaine de la prévention à la SME</p> </div>	<h4>FOCUS INNOVATION</h4> <div style="margin-bottom: 10px;">  <p><b>Osmosun le dessalement écologique</b> mercredi 28 Juin 2017</p> <p>Le groupe Suez accompagne une innovation consistant à développer un procédé de dessalement d'eau de mer par énergie solaire. Accessible et peu gourmand en énergie son système e ...</p> <p><a href="#">Lire la suite</a></p> </div>
--	--	--

Le site propose désormais un accès à **l'agence client en ligne** afin de permettre aux clients de réaliser certaines démarches à distance.

L'agence en ligne est un espace personnel et sécurisé, disponible 24h/24 7j/7, qui permet aux clients :

- une gestion autonome de leur contrat
  - ⇒ accès aux données personnelles (nom du contrat, téléphone fixe et mobile, adresse de facturation),
  - ⇒ visualisation des factures et possibilité de les télécharger,
  - ⇒ visualisation historique des paiements,
  
- la réalisation en ligne de transactions et souscriptions :
  - ⇒ paiement sécurisé de leur facture par Carte Bancaire,
  - ⇒ dépose du relevé de compteur,
  - ⇒ souscription au prélèvement automatique et à la mensualisation,



La carte interactive informant le client des éventuelles perturbations de l'alimentation en eau potable a été modernisée.

Il est désormais possible pour les usagers de signaler des fuites ou autres dysfonctionnements.



- **UNE DEMARCHE DE PROGRES**

La SME poursuit ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

**Amélioration de l'accueil téléphonique**

Dans un souci permanent d'amélioration notre qualité de service, nous avons créé en avril 2017 une nouvelle plateforme téléphonique SMACC. Cette plateforme comprend 5 collaborateurs (au lieu de 3 précédemment) dans un espace dédié avec 6 postes de travail.

Dans le cadre d'un plan de formation ambitieux, les collaborateurs du CRC ont acquis de nouvelles connaissances, afin d'améliorer la prise en charge des appels entrants.

Cette montée en compétence a été l'un des éléments permettant de réguler le flux client.

De nouvelles fonctionnalités ont également été mises en place comme la possibilité de rappel du client.

Tous les appels sont également traçés avec calcul du temps d'attente mini, moyen et maximum.

## **Mise en place de nouveaux moyens de paiement**

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement fait partie de nos priorités. C'est une requête forte de la part des clients.

### **a/ Les bornes de paiement**

La mise en service de deux bornes de paiement automatisées, au Lamentin, depuis le 5 décembre 2012, confirme bien la volonté de la SME d'améliorer sa qualité de service en apportant à ses clients des solutions toujours plus innovantes et adaptées à leurs besoins.

Les nouvelles « Otomatic » de l'Agence acceptent les paiements par cartes bancaires et espèces. Elles offrent aussi la possibilité de payer un ou plusieurs acomptes sur factures, et de solder les factures antérieures.

Ainsi, la mise en service de deux nouvelles bornes placées en extérieur avec un accès 24H/24 sur notre site de Place d'Armes au Lamentin, a permis de répondre à cette logique.

Le paiement est possible uniquement par carte bleue.

### **b/ Le télépaiement**

Face au succès rencontré par le service du télépaiement, nous avons mis en place un serveur vocal automatisé accessible 7j/7 et 24H/24H depuis avril 2013, et ce sans changement de numéro téléphonique. Le télépaiement reste accessible au 0810 301 130. L'abonné garde toujours la possibilité d'effectuer un paiement total ou partiel de sa facture. Ce type de paiement est de plus en plus utilisé par nos abonnés. Un paiement en CB 4 fois sans frais a également été mis en place en 2017.

### **c/ Le paiement en ligne**

Depuis avril 2013 il est aussi possible via notre site internet d'effectuer le paiement total ou partiel de sa facture. Pour ce faire, nous avons créé un lien sur notre site permettant, en toute sécurité, d'accéder au paiement de sa facture en ligne.

Les chiffres enregistrés sur ce moyen de paiement sont en augmentation : près de 4 % sur l'ensemble de nos encaissements.

## **Information des abonnés par d'autres vecteurs**

- Mise en place de rencontres régulières avec les associations de consommateurs (un interlocuteur privilégié par association).

- Mise en place d'une sensibilisation avec les C.C.A.S. des communes (disponibilité de nos interlocuteurs).

- Création d'une cellule « grands comptes », pour une gestion personnalisée des clients type « gros consommateurs ».

- Le dernier trimestre 2015 a vu naître le service « solutions recouvrement » qui a pour mission de prendre en charge les abonnés ayant une dette en portefeuille.

Avec 7 collaborateurs dédiés, cette nouvelle structure a pour objectif une meilleure prise en charge de la créance client.

Ce nouveau service organisé en pôle dynamique adapte le service au plus près de besoin de nos abonnés. C'est ainsi qu'une cellule est dédiée aux clients sociaux ou présentant de réelles difficultés économiques et sociales.

L'amélioration de nos encaissements et la diminution de nos impayés s'inscrivent dans l'amélioration de nos performances tout en respectant nos images respectives.

**Un nouveau dispositif de paiement est également à l'étude via un SMARTPHONE, l'application ZAPAY permettra aux clients de régler leur facture directement depuis leur téléphone.**

## 2.2.6 La communication externe

Au-delà de ses missions premières relatives aux services publics d'eau et d'assainissement, la SME s'investit dans diverses actions destinées à mieux informer les habitants sur les enjeux environnementaux. Elle participe également à des activités de type culturelles, sociales ou sportives des territoires sur lesquels elle est présente.

Plusieurs types d'opérations ont été réalisées ;

- Relations publiques
  - Travail en lien avec le tissu associatif via la participation à des réunions publiques à la demande d'associations de consommateurs pour présenter nos métiers et expliquer la facturation et les bonnes pratiques de consommation d'eau



- Opération Carnaval'eau : mise à disposition de rampes de robinets dans le cadre du carnaval de Trinité



- Organisation de visites des installations (accueil du grand public sur les sites de production d'eau potable)
- Organisation de deux rencontres annuelles les associations de consommateurs

- Partenariats / Sponsoring sportif

- Association Pa mo souef
- Club des Gommiers de la Martinique
- Association Bouée Lyson (yole ronde)
- Club de l'Arsenal
- Raid des Alizés (fourniture de douches/robinets mobiles) aux participants sur les sites de bivouac
- Mise à disposition de douches/robinets (Tour des yoles rondes de la Martinique)



Equipage Pa Mo Souèf



Equipage Bouée Lyson



Arrivée Raid des alizés en partenariat avec la SME



Equipe de l'Arsenal

- Responsabilité sociale

- Participation à la bourse d'études Alizés pour l'accompagnement de jeunes martiniquais dans des voies d'excellence

- COMMUNICATION METIERS

- Communication dans les médias (presse écrite et radio) des informations de manque eau

- Prises de parole régulières dans les médias lors des interventions sur le terrain suite à la réparation des casses

- **EVENEMENTS**

- Inauguration du centre de pilotage VISIO permettant une gestion intelligente des réseaux de fiabiliser et sécuriser les conditions d'exploitation via des outils innovants et une gestion intelligente des réseaux.



Equipe VISIO

- **PUBLICITE**

- Parution de visuels dans les agendas 2017 de nos partenaires (Agenda de l'Association des Maires, François, Vauclin...)

## 2.2.7 La mesure de la satisfaction client

La Société Martiniquaise des Eaux fait appel chaque année, et cela depuis 2000, à l'institut de sondages LHdom pour mesurer la satisfaction de ses clients.

Les résultats de ces études permettent à la Société Martiniquaise des Eaux :

- de connaître des attentes des clients,
- de mesurer l'appréciation de ses clients sur ces prestations,
- d'affiner la compréhension de la relation des usagers au service de l'eau et de l'assainissement,
- de mieux comprendre ce qui nourrit et explique la satisfaction de même que l'insatisfaction des clients,
- de conduire de vraies démarches de progrès de la satisfaction des usagers.

Pour l'année 2017, cette enquête a été réalisée par téléphone au cours du mois de juillet 2017, toujours en collaboration avec l'Institut LHdom.

Compte tenu de l'évolution de l'organisation de la Société Martiniquaise des Eaux et de la création de l'agence VISIO en Mars 2017 (agence d'ordonnancement des tâches des collaborateurs SME), cette enquête a été en effet été déplacée de 4 mois afin de mesurer l'impact de notre nouvelle organisation interne sur la satisfaction client.

En 2018, elle sera administrée au mois de Mars comme à l'accoutumé !

## > La méthodologie

Les cibles de l'étude :

- Les foyers composants les communes de l'espace Sud.
- Les foyers des 7 communes de CAP Nord.

Le questionnaire :

Le questionnaire sera identique à celui administré en Juillet 2017.

L'échantillonnage :

- Espace sud : 400 entretiens
- CAP Nord : 100 entretiens

Il s'agit d'un panel représentatif de la population des communes desservies par l'activité de la Société Martiniquaise des Eaux.

La méthode utilisée, celle des quotas sur la base des critères de représentativité des foyers des zones étudiées : communes, CSP et âge de la personne de référence du foyer.

Calendrier :

Cette étude sera réalisée sur 5 semaines.

Les derniers résultats obtenus en Juillet 2017 sont présentés ci-dessous.

### **Image comparative avec d'autres services publics**

Par rapport aux acteurs auxquels elle est comparée, la SME, en tête enregistre une note d'appréciation globale, en progression :

**En 2017, la SME bénéficie d'une note d'appréciation globale de 7,36 / 10, contre 6,81 / 10 en 2016.**

La SME se retrouve en première position devant EDF.

### **Image institutionnelle**

Cependant, cette stabilité de la SME recouvre des tendances d'évolution contrastées :

Les indicateurs liés à l'image institutionnelle enregistrent, pour la plupart d'entre eux, une augmentation ou une stabilisation après la baisse généralisée de 2014 :

Sont en progression :

- La SME est vraiment à l'écoute de ses clients.
- Le personnel de la SME est compétent.
- La prise en compte de la situation des plus démunis.
- La SME fait beaucoup d'efforts pour le développement de la Martinique.

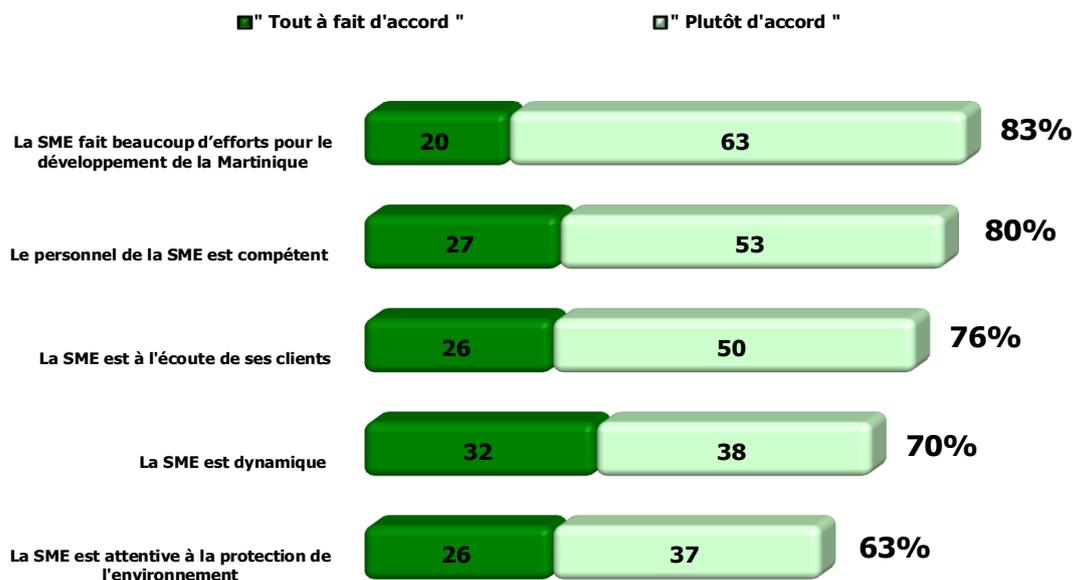
Est stable :

- La SME est dynamique.

Un seul indicateur en baisse :

- La SME est très attentive pour la protection de l'environnement.

**Nous allons maintenant parler plus particulièrement de la SME, la Société Martiniquaise des eaux.  
Je vais maintenant vous lire une série de phrase pouvant être utilisées pour décrire la SME.**



#### ☞ **Satisfaction/insatisfaction des clients abonnés**

Les indicateurs liés à la qualité de service enregistrent une hausse.

Hormis en ce qui concerne « la pression de l'eau » dont l'appréciation est en baisse de 0,20 pts, les autres indicateurs enregistrent tous une hausse se situant entre 0.06 et 0.68 points (sur la base d'une échelle de notation sur 10) :

- La qualité des informations et des conseils,
- L'efficacité et la rapidité du traitement des dossiers.
- L'exactitude des relevés de consommation,
- Les modes de paiement,
- La facilité à comprendre les factures,
- L'information sur les prix,
- La rapidité d'intervention des travaux.



#### Notes moyennes sur 10

La perception de la gestion des coupures d'eau s'améliore : 30% des interviewés déclarent qu'au cours de l'année passée des travaux ont occasionné des coupures d'eau, contre 41% en 2016.

La perception des efforts pour limiter la fréquence et la durée des coupures progresse de 13 points et passe de 78% (en 2016) à 91% (en 2017).

Les clients déclarant avoir été prévenus avant une coupure d'eau sont en légère augmentation, ils passent de 39% (en 2016) à 40% (en 2017).

Le pourcentage de clients déclarant avoir des motifs d'insatisfaction envers la SME est en légère baisse de 2 points ; « La facture trop élevée » est le principal motif d'insatisfaction exprimé, il diminue cependant. Un motif est en hausse « Intervention non réalisée/ délai d'intervention trop long ».

Autre enseignement d'intérêt :

On constate une nette progression dans la perception du traitement des dossiers de difficulté de paiement depuis 2010 et l'on passe de 67% à cette date à 83% en 2017 soit + 16 points.

#### ☞ **Les souhaits des abonnés**

Lorsque l'on demande aux interviewés de se prononcer sur les projets qu'ils souhaiteraient voir mis en œuvre en priorité, les trois projets suivants, déjà les plus mentionnés durant les 5 dernières années sont confirmés en 2017

- Transmettre des fiches d'information en même temps que la facture,
- Tarification sociale pour aider les plus démunis à payer leur facture d'eau,
- Rénover les canalisations.

On constate que certains projets suscitent un intérêt croissant :

- Application spécifique pour Smartphone, avec des informations sur les coupures, des quiz...
- Améliorer la présentation de la facture /meilleure compréhension
- Possibilité pour la SME d'avoir « en direct » votre consommation et d'établir votre facture d'eau
- Possibilité d'avoir « en direct » sur Internet votre consommation et d'avoir accès à un service « alerte » fuite
- Système de relevé de confiance, transmission à la SME votre relevé qui sera utilisé pour établir la facture
- Mettre en place une meilleure gestion de la ressource en eau afin d'éviter les manques d'eau

## Notre système de management

- **NOTRE CERTIFICATION QUALITE ISO 9001**



**SOCIETE  
MARTINICAISE  
DES EAUX**



### **POLITIQUE D'AMELIORATION**

Depuis janvier 2017, en Martinique, nous vivons des mutations profondes, multiples et rapides : les transferts de compétences Eau et Assainissement aux communautés d'agglomération, l'émergence de nouvelles parties intéressées, le développement du numérique, les effets du réchauffement climatique, l'évolution des attentes de nos clients, des normes, exigences...

Dans ce contexte, pour **redevenir une référence en Martinique** et pérenniser notre entreprise, notre politique d'amélioration de la qualité a été redéfinie en intégrant le **référentiel ISO 9001 version 2015**.

En adéquation avec cette stratégie, nos efforts restent centrés sur :

1. **Le développement commercial** et la reconquête de nos contrats
2. **L'amélioration de notre compétitivité**
3. **L'excellence opérationnelle**
4. **La satisfaction de nos clients** et des parties intéressées
5. **L'implication de tous les acteurs** de l'entreprise

Chacun de nos processus à travers notre Système de Management de la Qualité, contribue à l'atteinte de ces objectifs

Pour développer et améliorer en permanence notre Système de Management de la Qualité, en tant que Directeur Général de la SME, je m'engage à y consacrer les moyens nécessaires. Plus concrètement, pour rendre notre Système plus efficace, nous allons dès 2017 :

- Analyser les **risques et opportunités** de tous nos métiers pour mieux nous transformer,
- Développer des **services innovants** pour se différencier de la concurrence, devenir plus performant,
- Etre **attentif à nos clients et nos parties intéressées** (communautés d'agglomération, consommateurs, managers, collaborateurs, représentants du personnel, sous-traitants...) pour mieux traiter leurs attentes,
- **Moderniser notre relation** en développant de nouveaux outils numériques,
- Créer un véritable **partenariat** avec les communautés d'agglomération et nos sous-traitants,
- Intégrer et **respecter les nouvelles exigences** réglementaires et contractuelles,
- Nous assurer de l'excellence des services par un management plus orienté vers le **leadership**
- Encourager la **démarche environnementale** afin de prévenir les pollutions, réduire l'impact de nos activités sur le milieu récepteur et le réchauffement climatique
- Renforcer, simplifier et donner **plus de sens à notre communication** interne comme externe
- Mettre **les hommes et les femmes de la SME au cœur des transformations** et des évolutions,
- Développer la **culture de la solidarité et de l'engagement** déjà bien présente chez nous,
- Mettre en évidence les compétences singulières de nos collaborateurs, accompagner et former de façon régulière afin de toujours **garantir une qualité de service**.

L'encadrement de la SME épaulé par notre responsable QSE est garant de l'application du Système de Management mis en place. Il dispose des moyens et de l'autorité nécessaire au bon accomplissement de ses missions au sein de la SME.

En tant que Directeur Général de la SME, je compte sur chacun d'entre vous pour atteindre les objectifs de production et distribution d'eau potable au robinet du consommateur, de satisfaction de nos clients et parties intéressées, de respect de l'environnement, de préservation de la santé des collaborateurs et de pérennité de l'entreprise.

*Je souhaite construire un avenir meilleur  
avec vous tous et vous pouvez  
compter sur mon accompagnement.*

Le 28 Août 2017  
**Philippe GRAND**

- **NOTRE PERIMETRE DE CERTIFICATION**

Notre certificat ISO 9001 a été reconduit en 2017.

Notre périmètre de certification concerne les activités suivantes :

- production et distribution d'eau potable,
- collecte et traitement des effluents,
- prestation des services en eau potable, industrielle et assainissement,
- gestion des services à la clientèle,



## • NOTRE ORGANISATION

- Définition de la politique et des objectifs avec la précision sur la façon d'atteindre ces objectifs
- Planification des activités
- Identifier les risques et les besoins (ressources)
- Planifier la maîtrise des risques
- Mise en œuvre de ce qui a été identifié, fonctionnement des activités
- Gérer la documentation
- Définir les règles de réalisation de l'activité
- Enregistrer la preuve de réalisation des activités
- Former (acquisition des compétences nécessaires)
- Recruter (mettre la bonne personne au bon endroit)
- Vérifier et contrôler les activités
- Planifier et réaliser le contrôle et l'audit
- Définir, réaliser et suivre les actions d'amélioration
- Décider des objectifs et cibles de l'entreprise
- Revue des activités

## • NOTRE DEMARCHE SECURITE

- A cette structure de présentation, nous pouvons rajouter la gestion de la santé et sécurité au Travail.
- Le Document unique
- Rappel réglementaire

- Depuis le 05 novembre 2001, le Code du travail (Art. R 4121-1) impose à l'employeur de recenser les risques présents dans son entreprise, d'évaluer leur gravité, leur probabilité de survenue et consigner ces informations dans le document unique.
- Le document unique, terminé à la SME au 31 décembre 2008, est revu chaque année, comme le prévoit la réglementation. Sa dernière date de révision est le 31 Août 2017 et, il est actuellement en cours de révision pour l'année 2018.
- Depuis le décret 2008-1347 de décembre 2008, l'employeur doit tenir ce document à disposition des travailleurs... Le document unique est donc accessible à tous sur notre réseau informatique et transmis aux collectivités, une fois la mise à jour effectuée.
  
- La démarche d'évaluation des risques
- L'inventaire des risques est réalisé, depuis l'année 2014, par activité. Ainsi, tous les postes, qu'ils soient techniques et administratifs, ont été passés en revue.
- Le canevas actuellement utilisé est celui de Suez Eau France et non plus celui de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique.

Pour le réseau d'eau potable, les réservoirs, les stations de pompage et les usines de production d'eau potable, les activités SME qui y seront analysées sont les suivantes :

- Intervention sur un réseau de canalisation et d'équipements hydrauliques (activité n°04)
- Réalisation et Contrôle de travaux réseaux (neuf ou pas) (activités n°06 et 07)
- Exploitation d'une usine d'eau potable (activité n°08)
- Nettoyage d'un ouvrage de stockage Eau Potable (activité n°09)
- Maintenance électrique et mécanique (activité n°14)
- Activité administrative/ Interventions informatiques/ Bureau d'étude (activités n°16 et 31)
- Mise en service et contrôle de travaux neufs « usines » (activité n°18)
- Relation client : par téléphone et à l'accueil/ enquête terrain (activités n°19 et 20)
- Relève de compteur (activité n°21)
- Déplacement pour une intervention ou un trajet (activité n°25)
- Visite de terrain ou de chantiers (activité n°26)
- Activité magasin entrepôt ou parc matériaux (activité n°30)
- Télécontrôleur (activité n°24)
- Activité de laboratoire (activité n°27)
- Entretien des bâtiments (activité n°28)

#### **Le document unique est complété toute l'année :**

##### 1) suite aux visites :

- des responsables de services sur le terrain, une fois par mois (VSS : Visites Santé et Sécurité),
- du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
- de la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS),
- de l'inspection du travail,
- de la médecine du travail,
- du Responsable Qualité Sécurité Environnement.

##### 2) suite aux nouveaux textes réglementaires,

3) suite aux sensibilisations, formations et QHM (Quart d'heure management) : durant lesquelles remontent des remarques de collaborateurs et d'intervenants extérieurs,

4) suite aux évolutions du génie civil et apparitions éventuelles de nouveaux risques,

5) suite aux réunions du CHSCT,

6) suite aux contrôles de chantiers et interventions dans les espaces confinés,

7) suite aux audits sécurité internes et externes (ENGIE et Suez Eau France). Une équipe d'auditeurs internes SME a d'ailleurs été formée en fin d'année 2012,

8) et suite aux accidents du travail et aux presque accidents.

En annexe le document unique SME.

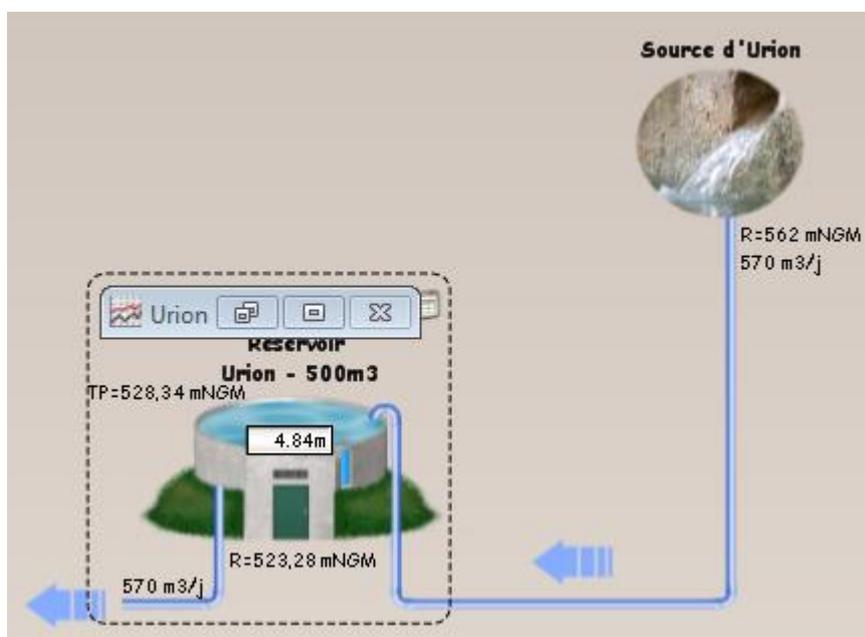
# 3 | Production

## 3.1 La ressource

Le réseau de distribution d'eau potable du SCCNO est alimenté par l'intermédiaire de :

- 1 usine de traitement par ultrafiltration :
  - \* Urion (MORNE-VERT) (75 m<sup>3</sup>/h)
- 2 forages :
  - \* Allée Pécoul FR1bis (SAINT-PIERRE)
  - \* Allée Pécoul FR8 (SAINT-PIERRE)
- 4 captages :
  - \* Morestin (MORNE-ROUGE/ SAINT-PIERRE)
  - \* Attila (MORNE-VERT)
  - \* Yang Ting (FONDS-SAINT-DENIS)
  - \* Verrier (BELLEFONTAINE)

### 📄 Usine d'Urion (Morne Vert)



L'usine d'ultrafiltration d'Urion située sur la commune de MORNE-VERT, a été mise en service en 2002 et assure la production de 50m<sup>3</sup>/h d'eau potable (débit nominal) captée au niveau de la Rivière Picard. L'eau ainsi traitée alimente le réservoir d'Urion situé sur le site.

Elle a permis un progrès considérable du service rendu aux abonnés desservis. En effet, avant la construction de l'usine, les abonnés se plaignaient fréquemment d'avoir une eau boueuse au robinet, dès qu'une variation importante de la turbidité se produisait.

Ce type d'incident ne s'observe plus depuis la mise en service.

Construite par DEGREMONT, cette usine est équipée de 10 modules d'ultra-filtration en Acétate de Cellulose fabriqués par la société Aquasource.

Le contrat de DSP qui lie le SCCNO et la SME précise que la durée de vie prévisionnelle de ces modules est de 10 ans. D'un point de vue exploitation, ces modules donnent toute satisfaction depuis leur mise en service.

Toutefois, l'échéance du contrat de DSP étant au 31/12/2016, la question de leur renouvellement s'est posée en 2015, d'autant plus que la société Aquasource ne commercialise plus les modules en Acétate de Cellulose depuis le 28/02/2015. En effet, les modules d'ultrafiltration produits par Aquasource sont désormais fabriqués en un nouveau matériau, le Polyethersulfone (PES). Le fournisseur a néanmoins prévu un stock de réserve de modules Acétate de Cellulose à l'attention des Collectivités qui envisageraient un renouvellement à l'identique de leur équipement.



*Les modules d'ultra-filtration d'Urion avant leur renouvellement*

Par ailleurs, l'usine d'Urion a été conçue pour recevoir 4 modules supplémentaires, permettant de passer d'un débit nominal de 50m<sup>3</sup>/h à 75m<sup>3</sup>/h.

Au vu des opérations immobilières en cours ou à venir, et des prévisions d'aménagement urbain du PLU du Morne-Vert, nous avons recommandé vivement à la Collectivité d'envisager la pose des 4 modules supplémentaires en même temps que le renouvellement des modules existants.

Afin de permettre à la Collectivité de prendre la décision la plus judicieuse possible entre un renouvellement des modules à l'identique (Acétate de Cellulose) et un renouvellement en nouveau matériau (PES), une visite du site par un expert Aquasource a donc été organisée le 14/01/2015.

Suite à la réunion technique qui s'est tenue le 22 septembre 2015 au SCCNO, il a été convenu que les 10 modules seraient renouvelés en Acétate de Cellulose. Le SCCNO a validé également la réalisation de l'extension de 4 modules supplémentaires. Le renouvellement des 10 modules ainsi que l'extension seront imputés au budget de renouvellement et transférés au patrimoine de la Collectivité.

Les 14 modules neufs ont été commandés par le Fermier au fournisseur Aquasource et acheminés par bateau en container 20ft réfrigéré depuis la France. Le matériel a été réceptionné en Martinique le 11/05/2016.

Leur installation a été réalisée du 23/05/2016 au 03/06/2016 par les agents exploitants SME, avec l'assistance d'un technicien d'Aquasource venu tout spécialement pour cette occasion.

Ces travaux ont pu être réalisés sans aucune interruption de service.

Peu de temps après la fin de ces travaux, nous avons pu constater tout l'intérêt de l'augmentation de la capacité de production de l'usine d'URION.

En effet, le 13 Décembre 2016, l'adduction d'ATILLA a subi une casse qui n'a pu être réparée qu'au bout de 48H00 en raison de conditions météorologiques difficiles. Durant ces 2 jours nous avons pu alimenter le secteur via l'usine d'URION qui a pu produire à 75m<sup>3</sup>/h et satisfaire l'ensemble des besoins en eau potable de nos clients desservis à la fois par ATILLA et URION. Aucun impact de manque d'eau n'a été observé, et la continuité du service a pu être assurée.



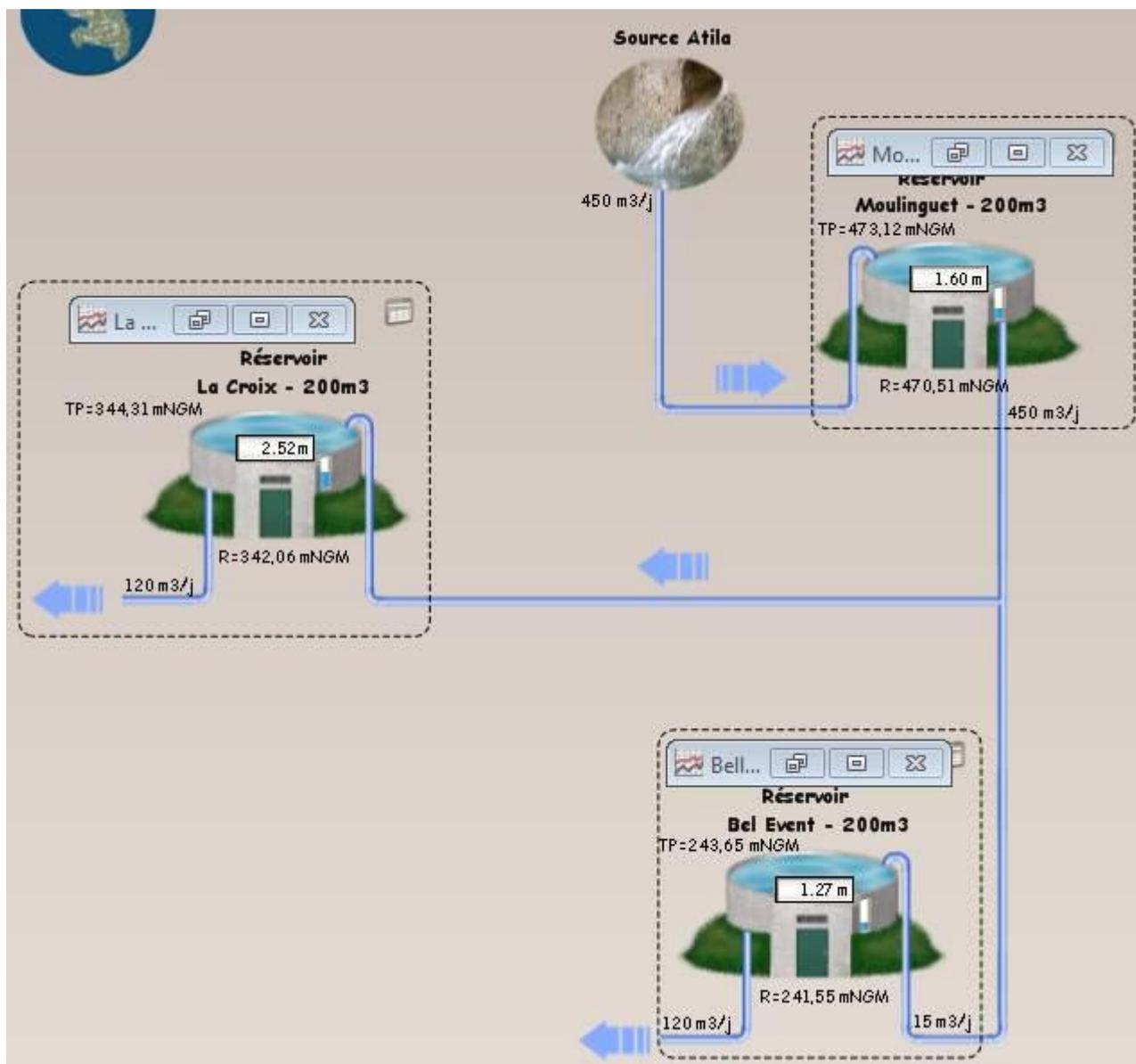
*Dépotage des nouveaux modules*



*Mise en place des nouveaux modules : un travail minutieux d'ajustement des blocs de 60 kg chacun est nécessaire.*



## Source Attila (MORNE-VERT)



Cette source ATTILA, est située sur la commune du Morne-Vert, et alimente en partie le Morne Vert et le Carbet. La désinfection est assurée par l'intermédiaire d'une chloration gazeuse installée sur le réservoir de tête du réseau de distribution (Moulinguet).

Les caractéristiques de la prise d'eau d'ATTILA ainsi que les propriétés de la canalisation d'adduction en PVC diamètre 110, située entre la source et le réservoir de MOULINGUET, permettent actuellement une capacité de production de l'ordre de 24 m<sup>3</sup>/h. Rappelons de plus que la canalisation d'adduction traverse une ravine et est maintenue grâce à des câbles d'acier mis en place provisoirement suite aux dégâts causés par le cyclone DEAN. Le pont métallique supportant la conduite a été emporté durant cette intempérie. En outre cette canalisation passe à travers bois, sur des terrains exposés aux glissements et difficilement accessibles.

L'extension de l'Usine d'URION permet désormais de secourir les secteurs desservis par ATTILA en cas de défaillance de cette ressource.

Cependant, au regard des développements immobiliers à venir sur les deux communes desservies (Carbet et Morne-Vert), il est important que la Collectivité étudie la possibilité de renforcer et de fiabiliser le site de production d'ATTILA en y installant une station de pompage depuis la source qui alimenterait un réservoir au lieu-dit CAPELET. Ce projet devra prévoir également la pose d'une partie de l'adduction qui partirait de ce nouveau réservoir, empruntera la voie communale pour alimenter ensuite le réservoir de MOULINGUET.

Il est important pour la Collectivité d'envisager ce renforcement, car les interventions du Fermier suites à des casses sur l'adduction d'ATTILA deviennent de plus en plus compliquées et surtout dangereuses pour les agents qui interviennent. La réparation de la casse du 13 Décembre 2016 n'a pu être mise en œuvre que 48H après la casse et l'intervention a duré au total 2 jours, du fait que les sentiers sont de moins en moins praticables à causes de multiples éboulis de terre et de roches. De plus les agents risquent leur vie à tout moment lors de ces expéditions car, d'une part le risque de se perdre est élevé, les téléphones portables et satellites ne captant pas du fait de la couverture de la végétation, et d'autre part les rencontres avec des trigonocéphales sont très fréquentes.

## **Forages Pécoul (SAINT-PIERRE)**

### **Allée Pécoul FR1 bis**

D'une capacité nominale de 50 m<sup>3</sup>/h, ce forage d'essai assure l'alimentation des communes du Prêcheur et de Saint-Pierre. Il vient en appoint de la source Morestin.

La désinfection est assurée par l'intermédiaire d'une injection de chlore gazeux en tête de forage depuis la mise en service.

### **Allée Pécoul FR8**

Le forage FR8 a été mis en service en avril 2008 à l'initiative du SCCNO. Il complète ainsi les installations du champ captant de l'Allée Pécoul, portant leur capacité de production à plus de 2 000 m<sup>3</sup>/jour.

D'une capacité nominale de 50 m<sup>3</sup>/h, ce forage d'essai assure au même titre que le forage FR1 bis, l'alimentation des communes du Prêcheur et de Saint-Pierre.

La désinfection est assurée par l'intermédiaire d'une injection de chlore gazeux en tête de forage depuis la mise en service.

Il appartient toujours à la Collectivité de régulariser avec l'habitation Depaz la situation foncière des parcelles concernées par la définition des périmètres de protection de ce forage. Des travaux pourront alors être engagés afin d'établir un champ captant muni de trois forages d'exploitation.

L'autorisation préfectorale provisoire d'un an pour l'exploitation du forage FR1 bis était arrivée à échéance en mars 2005. Les démarches administratives engagées par le SCCNO pour une exploitation permanente ont finalement abouti en 2013 au dépôt du dossier auprès de la Préfecture en vue de la signature d'un arrêté Préfectoral.

Finalement, le 24/03/2014, la Préfecture a émis l'arrêté N° 2014 059 – 0001 portant d'utilité publique les périmètres de protection du champ captant de Pecoul à Saint-Pierre et les servitudes afférentes.

#### **Source Morestin (Morne-Rouge/ Saint-Pierre)**

Cette source, située sur la commune du Morne-Rouge, est la principale alimentation du réseau de distribution du Syndicat, représentant 80 % de la production totale.

Depuis mai 2009, elle est équipée d'un traitement au chlore gazeux. Grâce à cet outil, la totalité de l'eau potable distribuée sur le périmètre du SCCNO possède une désinfection.

D'un point de vue administratif, la démarche de protection de cette ressource a progressé puisqu'en 2013 le dossier a été déposé par la Collectivité en Préfecture.

En revanche, on constate que les dégradations sur les ouvrages supportant l'adduction provenant de la source MORESTIN sont de plus en plus fréquentes.

Le 29 mai 2013, suite aux intempéries qui ont touché le territoire, un effondrement de terrain s'est produit sur le chemin de MORESTIN, entraînant la chute d'un arbre et la casse de la canalisation principale. Malgré les conditions de terrain dangereux, les équipes de la SME sont parvenues à rétablir l'eau chez les abonnés 48h00 plus tard. Cependant la réparation qui a été effectuée n'est que provisoire et précaire.

Il appartient au SCCNO d'effectuer une expertise du site et d'engager un programme de travaux en vue de :

- Couper les arbres qui se trouvent à proximité de la canalisation et qui risqueraient, lors d'un prochain effondrement ou glissement de terrain, d'emporter complètement une portion de conduite.
- Procéder à la fixation dans les règles de l'art de la conduite d'adduction qui a été réparée ; à ce jour cette conduite est maintenue via la racine d'un arbre, par un câble en acier tendu provisoirement par les équipes de CAN S.A.
- Procéder à l'inspection de la canalisation, en amont du lieu de la casse, sur une centaine de mètres, afin de vérifier si les supports en béton sont toujours opérationnels ou s'il y a lieu de les reprendre. Le déplacement de la conduite actuelle, consécutif à l'effondrement du terrain a causé la destruction de deux de ces supports.

Le 20 juin 2013, la Collectivité a fait savoir qu'un appel d'offres de maîtrise d'œuvre serait lancé très prochainement par le SCCNO pour la sécurisation et le renforcement des ouvrages supports de l'adduction de la source Morestin. En effet, l'entreprise GEODE a été missionnée par la Collectivité pour réaliser l'étude préalable.

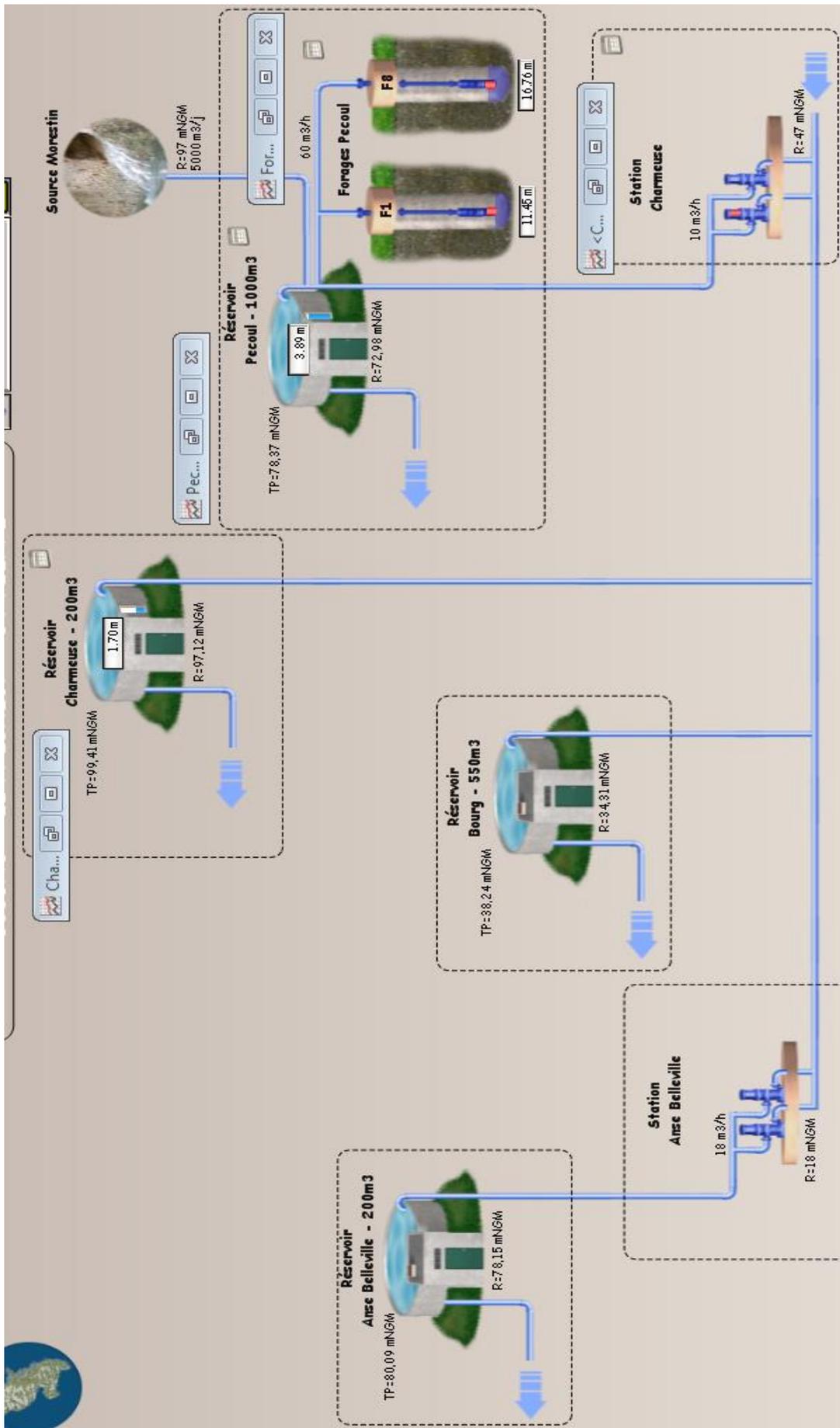
Les premiers repérages de GEODE sur site ont démarré en Février 2014. Le Fermier reste dans l'attente des retours de cette étude et des décisions prises pour les travaux de sécurisation de cette adduction principale.

Enfin, les difficultés d'accès à cette ressource ont de nouveau été soulevées par le Fermier par courrier du 5 février 2014. En effet, l'accès se fait par un chemin privé, actuellement fermé par un portail à l'entrée.

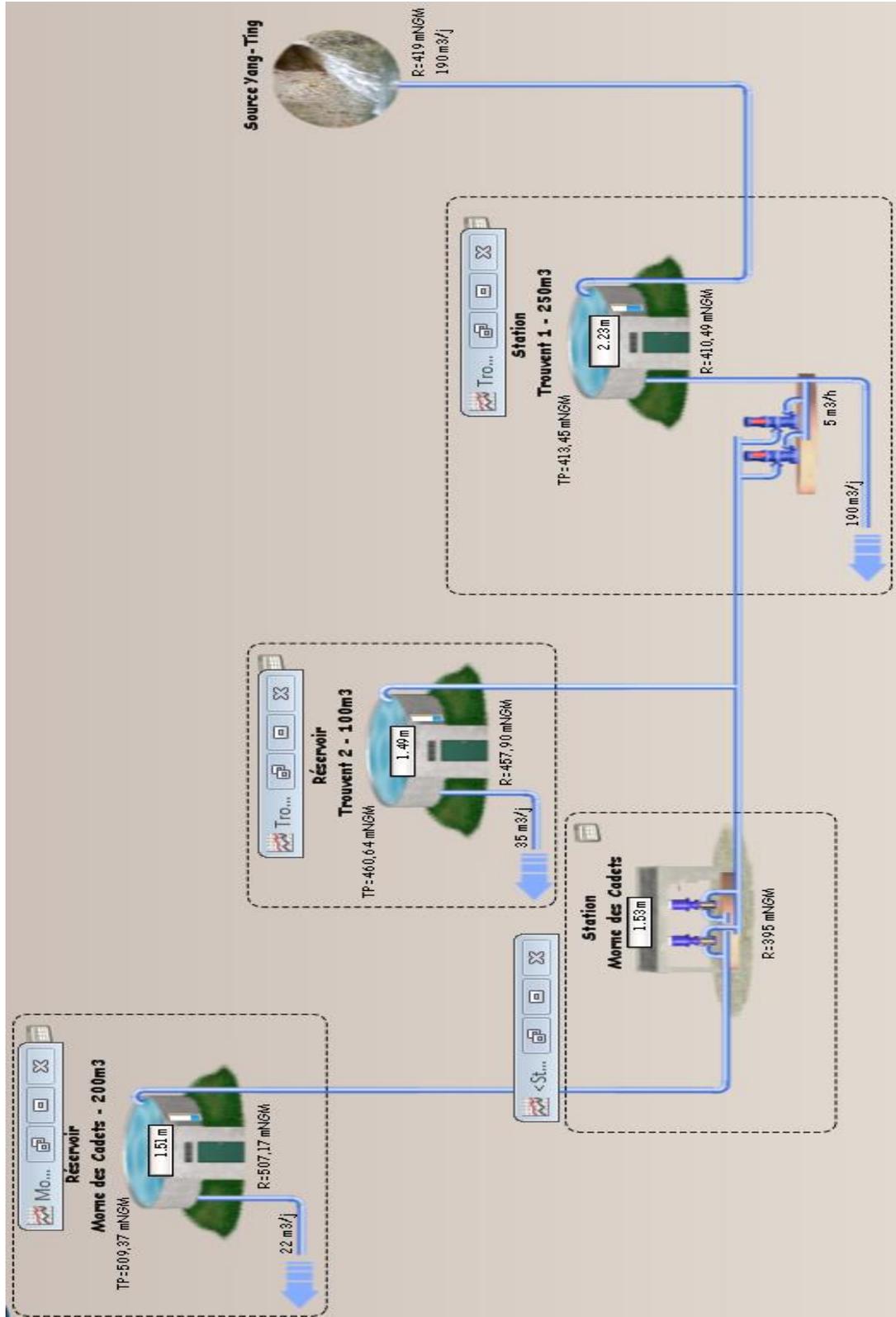
La présence d'un second portail situé plus loin sur la trace a été découverte début 2014.

Les agents SME connaissent bien les riverains à l'origine de la pose des 2 portails qui entravent le chemin.

Toutefois, en cas d'impossibilité de joindre les riverains au téléphone pour ouvrir les portails, les délais d'intervention en cas de casse risquent d'être allongés.



Source Yang Ting (FONDS-SAINT-DENIS)



Cette source, située à Fond-Saint-Denis, fournit environ 20m<sup>3</sup>/h et alimente la totalité de la commune. Elle a subi de fortes dégradations lors du passage du cyclone Dean, diminuant sa capacité et altérant la qualité de l'eau. Des travaux effectués en 2009 ont permis de la réhabiliter totalement en qualité et en quantité d'eau fournie. La désinfection est assurée par l'intermédiaire d'une chloration gazeuse installée sur le réservoir de tête du réseau de distribution.

Suite à la visite conjointe de la DEAL et de l'ARS le 25/04/2012, un certain nombre d'actions ont été entreprises afin que l'exploitation de cette source soit conforme aux obligations relevant du PPI (Arrêté n° 09-02723 du 12 août 2009). Les travaux de réhabilitation ont été effectués par le SCCNO en 2013.

A compter du mois d'août 2014, suite à un effondrement de terrain et à la rupture de la canalisation alimentant la bêche de pompage de Saint-James, la SME avait dû mettre en place une alimentation provisoire des quartiers Morne Abel et St James (SAINT-PIERRE) depuis la source Yang-Ting via le réservoir de Morne des Cadets.

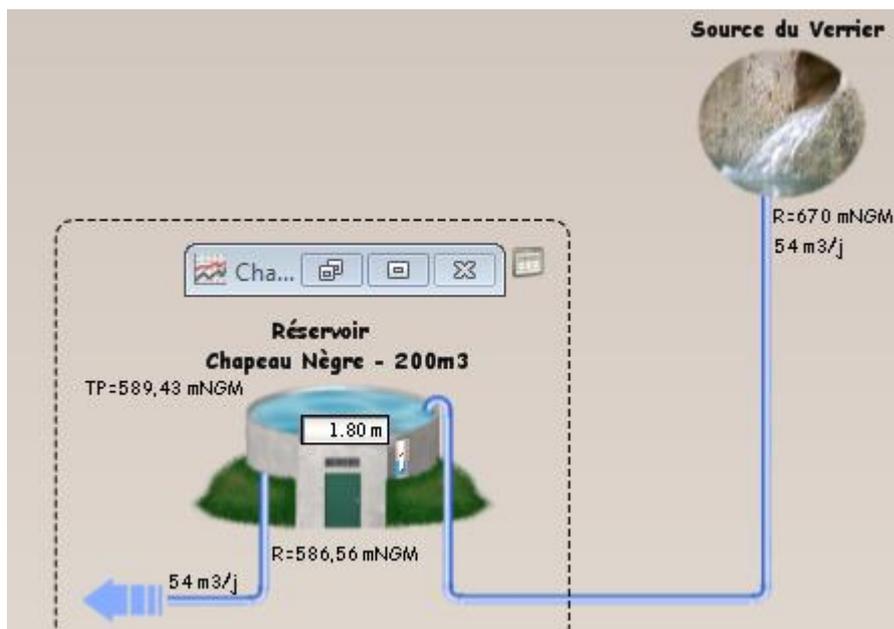
De plus, sous l'effet d'un Carême sévère en 2015, la source Yang-Ting a subi une forte diminution de son débit entre les mois de mai et juin 2015. La capacité de la source est passé de 24 m<sup>3</sup>/h à 10m<sup>3</sup>/h.

L'ensemble du périmètre s'est donc retrouvé en situation de crise nécessitant la mobilisation des agents de la SME en journée comme de nuit afin d'effectuer des coupures tournantes pour alimenter au mieux en eau potable les habitants de la commune de FONDS SAINT-DENIS et du quartier St-James à SAINT-PIERRE.

La crise s'est achevée le 15 juin, après plus d'un mois, avec la mise en service par le SCCNO de la nouvelle canalisation de St-James, qui a permis de secourir FONDS SAINT-DENIS via le réservoir de Morne Abel.

Notons également que ce n'est qu'en septembre 2015 que la nappe de la source YANG-TING a retrouvé son débit nominal. De mi-juin à septembre 2015, la commune de FOND SAINT-DENIS a du être alimentée par la source MORESTIN via les pompages de SAINT-JAMES, MORNE ABEL (SAINT-PIERRE). Cette situation a occasionné de nombreuses casses sur le refoulement de Morne des Cadets qui a été beaucoup sollicité pendant toute cette période.

## Verrier (BELLEFONTAINE)



Cette source, située sur la commune de Bellefontaine, fournit un débit moyen de  $3 \text{ m}^3/\text{h}$  qui alimente le réservoir de Verrier-Chapeau Nègre. Il est dédié aux quartiers hauts. En mars 2009, une unité de filtration a été ajoutée pour le traitement de cette ressource. La désinfection est assurée par l'intermédiaire d'une chloration gazeuse installée sur le réservoir de tête du réseau de distribution.

Le site de production de VERRIER, très sensible aux aléas climatiques a subi de fortes dégradations au cours de l'année 2013.

Un premier éboulement observé sur le captage en novembre 2012, nous a permis de constater une dégradation du captage dû à une importante arrivée de gravas et de matériaux divers. En outre il a été constaté qu'une énorme roche située au-dessus du captage menace de se détacher de la paroi montagneuse risquant une obstruction totale de ce dernier qui aurait des conséquences certaines sur l'approvisionnement en eau de la région.

La Collectivité a été alertée sur les risques d'une telle situation et le Fermier a préconisé une réhabilitation urgente.

Malheureusement le 18 avril 2013, un nouvel éboulement s'est produit suite à de fortes pluies, entraînant des perturbations sur la distribution de l'eau potable pendant plusieurs jours. La SME est parvenu à désobstruer le captage et rétablir le service grâce à l'intervention d'une entreprise spécialisée dans les opérations en milieux acrobatiques.

Le même type d'incident s'est produit de nouveau le 23 juillet 2013 avec les mêmes conséquences sur la distribution de l'eau potable aux usagers. Cette fois-ci c'est, en outre, la canalisation de distribution qui a été déboîtée en deux endroits.

Un autre incident le 18 octobre 2013, a nécessité comme pour les incidents précédents, l'intervention d'une société spécialisée, afin de désobstruer la canalisation, entraînant la perturbation du service pendant plusieurs jours également.

D'autres incidents sur le captage de VERRIER se sont produits en janvier 2015, en juin 2016 et en décembre 2016, où des éboulis ont de nouveau fortement perturbé l'alimentation en eau potable des habitants de VERRIER, JEANNOT et BELLEVUE, les privant d'eau plusieurs jours.

L'exercice 2017 a été marqué par de nombreuses interruptions de service liées aux fortes intempéries.

En effet, les 22 avril, 29 et 30 mai, et 8 décembre 2017, suite à de fortes précipitations, des éboulis importants se sont produits sur le captage de VERRIER.

A chaque épisode, l'intervention d'une entreprise spécialisée a été nécessaire pour rétablir le service.

L'épisode cyclonique MARIA (semaine du 18 septembre 2017) avec les fortes pluies qui l'ont accompagné, a provoqué d'importants dégâts (bouchage par troncs d'arbres et résidus d'éboulement de la cascade).

Plusieurs interventions ont dû être effectuées par une société spécialisée afin de dégager le captage et réparer les casses de canalisation consécutives à des éboulis et mise en porte à faux des tuyauteries.

A cette dernière occasion, nous avons sensibilisé la Collectivité sur la dégradation de la situation du captage de VERRIER et rappelé l'urgence de mettre en œuvre des travaux de sécurisation pérenne du captage.

L'autre option pour alimenter le réservoir de Verrier serait par l'adduction de la Branche Sud via une station de pompage, comme cela est fait pour les quartiers de Citronnelle, Lotissement la Caraïbe ou les Hauts de Maniba à Case-Pilote.

Nous invitons la Collectivité à réfléchir à cette possibilité au cas où les travaux de sécurisation de la source elle-même s'avèreraient impossibles car particulièrement dangereux.

Pour chaque évènement d'obstruction du captage, l'intervention d'une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatique est devenue indispensable vu la complexité des interventions et les risques encourus par le personnel.

Enfin, les multiples interruptions de services provoquent la colère des abonnés qui subissent des coupures non seulement fréquentes mais de plus en plus longues.

## 3.2 Tableau des volumes produits

SITE	MORESTIN	PECOUL	URION	ATTILA	YANG TING	VERRIER	TOTAL	Moyen/jour
							2017	2017
JANVIER	145 050	0	10 762	18 810	5 516	3 855	183 993	5 935
FEVRIER	134 400	0	16 033	15 238	5 121	3 859	174 651	6 022
MARS	141 996	0	14 752	17 921	4 681	3 627	182 977	5 902
AVRIL	134 914	0	17 035	14 200	5 199	4 139	175 487	5 850
MAI	133 707	0	13 484	14 578	5 818	4 251	171 838	5 543
JUIN	128 737	0	10 928	9 031	5 935	3 055	157 686	5 256
JUILLET	133 211	0	11 323	8 188	7 523	4 446	164 691	5 313
AOUT	127 819	0	11 308	21 151	10 659	4 539	175 476	5 661
SEPTEMBRE	145 989	0	9 858	17 526	11 086	3 636	188 095	6 270
OCTOBRE	138 900	0	13 070	11 547	9 763	4 656	177 936	5 740
NOVEMBRE	137 388	0	21 504	7 946	8 447	4 371	179 656	5 989
DECEMBRE	142 744	0	14 259	10 557	10 442	4 719	182 721	5 894
<b>2017</b>	<b>1 644 855</b>	<b>0</b>	<b>164 316</b>	<b>166 693</b>	<b>90 190</b>	<b>49 153</b>	<b>2 115 207</b>	<b>5 781</b>
2016	1 670 017	128	117 654	213 594	91 372	42 330	2 135 095	5 937

### Remarques sur les variations de production des ressources

Il est utile de préciser que le phénomène cyclonique MARIA a eu un impact important sur la production du mois de septembre 2017.

L'augmentation significative, constatée à partir du mois d'octobre 2017 s'explique en grande partie par la diminution de la capacité de production de la source ATILA sur la même période. Afin de compenser cette insuffisance, nous avons secouru le secteur par URION.

#### **Pecoul :**

Pas de production des forages dans l'attente du renouvellement des 2 pompes (travaux prévus en 2017, effectués en janvier 2018).

#### **Verrier :**

Le captage de VERRIER a subi de multiples incidents liés aux conditions climatiques durant l'année 2017, avec une nette aggravation avec le passage de l'épisode cyclonique MARIA en septembre 2017.

Les multiples périodes de pénuries d'eau potable dans les quartiers de Verrier, Bellevue et Jeannot, se sont soldés par des remises en eau difficiles et la survenue de nombreuses casses provoquées par l'encrassement des accessoires sur le réseau.

### 3.3 Consommation en chlore par site

Site de production	Site désinfection	Nature	Quantité 2016	Quantité 2017
FR1bis et FR8	Pécoul	Chlore gazeux	49 kg	0 kg
Source Morestin	Pécoul	Chlore gazeux	1 225 kg	1 274 Kg
Attila	Moulinguet	Chlore gazeux	147 kg	196 Kg
Yang Ting	Trouvent	Chlore gazeux	98 kg	98 Kg
Verrier	Verrier	Chlore gazeux	98 kg	98 Kg

### 3.4 Consommation électrique

Exercice 2017

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement Wh/m3/m
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	0	0	0	0	0	0	-
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	0	0	0	0	0	0	-
STATION URION	--	--		82 994	111 321	194 315	491	449	940	

Exercice 2016 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement Wh/m3/m
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	128	0	128	119	64	183	18.32
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	0	0	0	63	65	128	-
STATION URION	--	--		56 074	61 590	117 854	395	484	879	

Exercice 2015 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	Wh/m3/m
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	382	0	382	357	64	421	14.13
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	797	111 467	112 274	8 296	41 161	49 457	5.64
STATION URION	--	--		88 565	55 786	144 351	538	400	938	

Exercice 2014 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	Wh/m3/m
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	25 620	926	26 546	6 682	241	6 923	3,13
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	6 384	16 583	22 967	2 342	8 426	10 768	5,63
STATION URION	--	--		96 851	68 912	165 763	361	423	784	-

Exercice 2013 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	Wh/m3/m
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	14 729	4 785	19 514	3 842	1 248	5 090	3.34
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	25 049	177	25 226	9 189	65	9 254	4.7
STATION URION	--	--		108 125	88 644	196 769	524	451	975	--

Exercice 2012 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	Wh/m3/m
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	0	0	0	0	0	0	
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	0	0	0	0	0	0	
STATION URION	--	--		102 100	100 196	202 296	499	516	1 015	--

Exercice 2011 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement Wh/m3/m
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	16 651	7 089	23 740	4 366	1 858	6 194	3.34
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	1 758	0	1748	645	0	645	4.7
STATION URION	--	--		86 423	94 147	180 570	342	373	715	--

Exercice 2010 :

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			Rendement Wh/m3/m
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	
FORAGE PECOUL FR8	50	78	18	120	8 520	8 640	343	2 234	2 577	3,8
FORAGE PECOUL FR1 BIS	50	78	18	242 820	150 00	392 820	89 079	59 223	148 302	4,8
STATION URION	--	--		116 549	79 478	196 027	404	373	777	--

## 3.5 Travaux d'entretien et de maintenance sur points de production

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les sites de production sont les suivantes :

### Usine Urion :

POSTE	EQUIPEMENT(S)	OPERATION(S) DE MAINTENANCE	FREQUENCE
Poste de gavage	pompe 1 gavage Etachrom BC	contrôle isolement moteur	1/ an
	pompe 2 gavage Etachrom BC	contrôle isolement moteur	1/ an
	turbidimètre eau brute	nettoyage de la sonde	1/ mois
	turbidimètre eau brute	comparaison analyseur en ligne avec turbidimètre labo	1/ semaine
Skid général	Général	inspection visuelle	1/ semaine
		inspection détaillée	1/ mois
		vidange et mise en eau en manuel	1/ mois
	compresseur d'air	contrôle état filtre	1/ 100 heures
		Remplacement filtre	1/ an
		révision générale	1/ 5000 heures
Filtration	pré-filtres	contrôle du bon nettoyage des disques	1/ mois
		lubrification joints toriques du piston	1/ 6mois
	capteurs de pression et manomètres	purge et vérification cohérence de mesure entre capteur et manomètre	1/ semaine
	Modules	test d'intégrité et test auditif	1/ 3 mois
		nettoyage lessiviel	1/ an
	turbidimètre eau traitée	comparaison analyseur en ligne avec turbidimètre labo	1/ semaine
turbidimètre eau traitée	nettoyage sonde	1/ mois	
Rétrolavage	Général	imposer un rétrolavage de cycle	1/ semaine
	pompe Etabloc (P3A)	contrôle isolement moteur	1/ an
Recirculation	pompe de recirculation Etabloc (P2)	lancement recirculation	
		contrôle isolement moteur	1/ an
Chloration/ rétrolavage et désinfection	chloromètre CIFEC	nettoyage tubes gradués des débitmètres	1/ 2 mois
		remplacement joints	1/ 2mois
		nettoyage filtre à tamis et enturi de l'hydroéjecteur	1/ 3 mois
		changement joints de pointeau	1/ an
		révision CIFEC	1/ 4 ans
	analyseur de chlore eau de rejet	changement électrolyte	1/ an
		comparaison analyseur en ligne avec pocket HACH	1/ semaine
nettoyage sonde	1/ mois		
Chloration/ désinfection	débitmètre vanne modulante modulo+	remplacement joint supérieur et contrôle clapet hydroéjecteur	1/ 6 mois
		contrôle joints de pointeau	1/ 6 mois
		contrôle tube gradué débitométrique	1/ 6 mois
		contrôle positionnement vanne modulante par rapport au 4-20 mA	1/ 6 mois
Chloration/ désinfection	débitmètre vanne modulante modulo+	contrôle étanchéité	1/ 6 mois
		contrôle pointeau	1/ 6 mois
		remplacement joints siège pointeau	1/ 5 ans
		changement électrolyte	1/ an
	analyseur de chlore + pH eau traitée	comparaison analyseur en ligne avec pocket HACH	1/ semaine
		nettoyage sondes ph et chlore	1/ mois
		nettoyage sonde	
	eau motrice chlore	vérification mécanique surpresseur eau de service	1/ an
vérification électrique surpresseur eau de service		1/ an	

POSTE	EQUIPEMENT(S)	OPERATION(S) DE MAINTENANCE	FREQUENCE
		vérification antibélier	1 / an
Poste métabisulfite	pompe métabisulfite Dosapro	contrôle apparition fuite	1/ mois
		vérification auditive	1/ 3 mois
		nettoyage clapet de pied et boîte de clapet	1/ 6 mois
		contrôle conformité du débit	1/ an
		remplacement ensemble siège bille ou lot de cartouche	1/ an
		remplacement membrane	1/ an
		remplacement soufflet d'étanchéité + vidange	1/ 2 ans
		agitateur VDE 1000	vérification usure des roulements
	nettoyage du ventilateur		1/ mois
			contrôle du blocage des ensembles de fixation
Captage		nettoyage grilles Johnson	1/ semaine
		nettoyage tamis eau brute	1/ 3 mois
		nettoyage boîtes à boues	1/ mois
Stockage eau		nettoyage bêche eau brute	1/ an
		nettoyage bêche rétrolavage	1/ an
		nettoyage réservoir de distribution	1/ an
Alimentation électrique	Onduleur	nettoyage et dépeussierage + essai de fonctionnement uniquement avec les batteries de l'onduleur	1/ an
Espaces verts		entretien abords + captage	1/ mois

**Forage FR1 bis et FR8 et autres sources :**

EQUIPEMENT	OPERATION(S) DE MAINTENANCE	FREQUENCE
Chloromètre CIFEC	nettoyage des tubes gradués des débitmètres	1/ 2 mois
	remplacement des joints	1/ 2 mois
	nettoyage du filtre à tamis et du venturi de l'hydroéjecteur + joint du clapet	1/ 3 mois
	changement des joints de pointeau	1/ an
	révision générale (remplacement de tous les joints + graissage des chloromètres)	1/ 4 an
Groupe électropompe*	contrôle d'isolement moteur	1/ an
Espaces verts	entretien des abords + captage	1/ mois

(\*) uniquement pour les forages FR1 bis et FR8

Le nombre d'incidents recensés sur les sites de production au cours de l'exercice 2017 s'élève à 3, soit une fréquence d'incident de **0.25 incidents/ mois**.

Voici la liste des incidents recensés :

PRODUCTION NORD CARAÏBES					
SYNTHESE DES INCIDENTS ET NON CONFORMITEES					
	DATE	SITE	TYPE	Paramètres	Remarques / Interventions
1	26 juin 2017	URION	ELECTROMECHANIQUE	DEFAUT RETROLAVAGE POMPE	COURT-CIRCUIT SUR VARIATEUR / INTERVENTION ET REMISE NE SERVICE VARIATEUR
2	22 Août 2017	URION	ELECTROMECHANIQUE	DISCORDANCE VANNE EV7	FIN DE COURSE DEREGLÉ / REGLAGE FDC ET REMISE EN SERVICE
3	26 Août 2017	URION	ELECTROMECHANIQUE	DEFAUT POMPE RETROLAVAGE P1A	DEFAUT SUR VARIATEUR / REMPLACEMENT VARIATEUR

Sur l'année 2017, d'importants travaux d'entretien et notamment de réfection des installations comme les peintures ont été engagées sur les unités de production de Trouvent et Urion (voir exemple sur photos ci-après) :



# 4 Stations de pompage

## 4.1 Inventaire des stations de pompage

Commune	NOM DU SITE
BELLEFONTAINE	Station de pompage Lycée
CARBET	Station de pompage Bout Bois 1
CARBET	Station de pompage Bout Bois 2
CARBET	Station Morne aux Bœufs (*)
CASE-PILOTE	Station de pompage Choiseul
CASE-PILOTE	Station de pompage Grand Fond
CASE-PILOTE	Station de pompage Les Hauts de Maniba
CASE-PILOTE	Station de pompage Lot Caraïbe
CASE-PILOTE	Station de pompage Lot Citronelles 1
CASE-PILOTE	Station de pompage Lot Citronelles 2
FONDS-SAINT-DENIS	Station de pompage Morne des cadets
FONDS-SAINT-DENIS	Station de pompage Trouvent
PRECHEUR	Station de pompage Anse Belleville
PRECHEUR	Station de pompage Charmeuse
SAINT PIERRE	Station de pompage Morne Abel
SAINT PIERRE	Station de pompage Saint James

\* Stations à l'arrêt ou non utilisée en 2017

## 4.2 Consommation électrique et volumes

Le bilan annuel des volumes refoulés et des consommations électriques des stations de pompage est présenté dans le tableau ci-après :

Exercice 2017 :

Site	Qn m <sup>3</sup> /h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF		
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total
MOYENNE TENSION									
MORNE DES CADETS	24	150	18	12 328	30 183	42 511	12 479	26 573	39 052
* STATION SAINT JAMES	15	185	18	<b>35 490</b>	35 640	71 130	43 740	48 747	92 487
Total "moyenne tension" :				Volume		<b>113 641</b>	Kilowattheures		<b>131 539</b>

Site	Qn m3/h	HMT m	P kW	Volume			Kilowattheures EDF			
				1°sem	2°sem	Total	1°sem	2°sem	Total	
<b>BASSE TENSION</b>										
*RESERVOIR MORNE ABEL	20	237	22	0	0	0	183	185	368	
CHEVAL BLANC	60	120	30	1 804	2 262	4 067	10 381	11 548	21 929	
CHOISEUL	30	214	26	11 605	7 787	19 392	8 779	6 877	15 657	
CHARMEUSE	10	50	4	5 422	3 855	9 277	2 357	2 259	4 616	
TROU VENT 1	5	46	1,5	10 248	10 143	20 391	3 381	3 288	6 670	
** BOUT BOIS 1	15	170	18	5 979		5 979	94 848		94 848	
** BOUT BOIS 2	12	114	11	3 031		3 031	2 892		2 892	
* MORNE AUX BŒUFS	20	70	11							
ANSE BELLEVILLE	18	65	7,5	15 611	8 540	24 151	8 899	9 792	18 691	
GRAND FOND	48	195	37	39 276	40 187	79 462	2 782	1 343	4 125	
HAUTS DE MANIBA	32	170	22	551	518	1 069	1 985	1 687	3 672	
LOTISST CARAIBE	18	100	11	24 381	17 371	41 752	21 250	14 843	36 094	
CITRONELLES HAUT	15	191	15	9 510	14 550	24 060	8 145	11 178	19 323	
CITRONELLES BAS	25	193	22	7 740	8 604	16 344	12 291	12 710	25 001	
Total "Basse tension" :				Volume			225 018	Kilowattheures		<b>234 826</b>

\* Stations à l'arrêt ou non utilisée en 2017

\*\* Stations à l'arrêt au 2<sup>ème</sup> semestre 2017 pour travaux

## 4.3 Travaux d'entretien et de maintenance

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les stations de pompage sont :

Opération
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien de l'armoire électrique
Entretien des pompes
Gonflage du ballon anti-bélier
Entretien du robinet Hydrosavy ou altimétrique
Contrôle réglementaire des installations électriques par le bureau de contrôle
Contrôle réglementaire des récipients sous pression par le bureau de contrôle
Nettoyage et désinfection des bâches de reprise

# 5 | Réservoirs de stockage

## 5.1 Inventaire des réservoirs

Les réservoirs du SCCNO (non compris les bâches de reprise) sont recensés par commune dans le tableau ci-après :

	COMMUNE	Nom du réservoir	Volume de stockage (m3)	Cote trop plein	Cote radier	Hauteur de marnage disponible (m)
1	BELLEFONTAINE	Bourg	350	54,54	51,09	3,45
2	BELLEFONTAINE	Cheval Blanc	200	114,61	112,57	2,04
3	BELLEFONTAINE	Chapeau Nègre (Verrier)	200	589,43	586,56	2,87
4	BELLEFONTAINE	Lycée Cheval Blanc	500	203,39	198,99	4,40
5	CARBET	Bout Bois 2	50	260,84	258,31	2,53
6	CARBET	Morne Charlery	200	350,13	347,45	2,68
7	CARBET	Fromager (*)	200	158,19	155,58	2,61
8	CARBET	Sanatorium	700	114,28	109,73	4,55
9	CARBET	Bel Event	200	243,65	241,55	2,10
10	CASE PILOTE	Grand Fond 1	500	116,92	113,41	3,51
11	CASE PILOTE	Grand Fond 2	200	116,49	114,23	2,26
12	CASE PILOTE	Gendarmerie	200	51,74	48,66	3,08
13	CASE PILOTE	Haut de Maniba	500	281,82	278,79	3,03
14	CASE PILOTE	Morne Caroline	300	447,19	443,90	3,29
15	CASE PILOTE	Choiseul 2	200	107,27	105,16	2,11
16	CASE PILOTE	Choiseul 1	100	107,43	104,95	2,48
17	CASE PILOTE	Fond Bellemare	200	68,61	66,49	2,12
18	CASE PILOTE	Lotissement Caraïbe	200	193,52	191,07	2,45
19	CASE PILOTE	Citronnelles	250	473,84	470,12	3,72
20	CASE PILOTE	Abymes	50	274,36	272,19	2,17
21	FONDS SAINT DENIS	Morne des Cadets	200	509,37	507,17	2,20
22	FONDS SAINT DENIS	Trouvent 2	100	460,64	457,90	2,74
23	FONDS SAINT DENIS	Trouvent 1	250	413,45	410,49	2,96
24	MORNE VERT	Urion	500	528,34	523,28	5,06
25	MORNE VERT	Morne Moulinguet	200	473,12	470,51	2,61
26	MORNE VERT	La Croix	200	344,31	342,06	2,25
27	PRECHEUR	Anse Belleville	200	80,09	78,15	1,94
28	PRECHEUR	Bourg	550	38,24	34,31	3,93
29	PRECHEUR	Charmeuse	200	99,41	97,12	2,29
30	SAINT PIERRE	Pécoul	1000	78,37	72,98	5,39
31	SAINT PIERRE	Morne Abel	200	286,17	283,96	2,21

(\*) Réservoir HS

## 5.2 Travaux d'entretien et de maintenance

Les principales opérations d'entretien et de maintenance réalisées sur les réservoirs sont :

Opération
Entretien des espaces verts
Contrôle du poste de télésurveillance
Entretien des panneaux solaires
Entretien du robinet Hydrosavy ou altimétrique
Nettoyage et désinfection des cuves

La liste des lavages de réservoirs réalisés au cours de l'exercice 2017 est présentée dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	RÉSERVOIR	CAPACITÉ (m3)	Date lavage programmé	DATE LAVAGE REALISE	Volume lavage
Bellefontaine	Réservoir Cheval blanc	200	mardi 28 mars 2017	mardi 28 mars 2017	140
Bellefontaine	Bâche Cheval blanc	600	mercredi 29 mars 2017	mercredi 29 mars 2017	180
Case Pilote	Réservoir Les hauts de Maniba	500	mardi 7 mars 2017	mardi 7 mars 2017	170
Case Pilote	Grand fond 500 m3	500	vendredi 10 mars 2017	vendredi 10 mars 2017	170
Case Pilote	Grand fond 200 m3	200	jeudi 9 mars 2017	jeudi 9 mars 2017	140
Precheur	Réservoir Charmeuse	200	mardi 16 mai 2017	mardi 16 mai 2017	140
Case Pilote	Bâche Citronnelle 1	50	mercredi 17 mai 2017	mercredi 17 mai 2017	50
Case Pilote	Bâche Citronnelle 2	200	jeudi 18 mai 2017	jeudi 18 mai 2017	140
Case Pilote	Réservoir Citronnelle	300	vendredi 19 mai 2017	vendredi 19 mai 2017	150
CARBET	Morne Charlery	200	lundi 15 mai 2017	lundi 15 mai 2017	140
Fond saint-Denis	Trou-vent 1	200	mardi 2 mai 2017	mardi 2 mai 2017	140
CARBET	Sanatorium	700	jeudi 4 mai 2017	jeudi 4 mai 2017	190
Fond saint-Denis	Bâche Morne des Cadets	8	vendredi 5 mai 2017	vendredi 5 mai 2017	8
Case Pilote	Réservoir Choiseul 2	100	mardi 5 septembre 2017	mardi 5 septembre 2017	100
Case Pilote	Choiseul 1	100	lundi 4 septembre 2017	lundi 4 septembre 2017	100
Bellefontaine	Verrier	200	vendredi 15 décembre 2017	vendredi 15 décembre 2017	140
Case Pilote	Fond Bellemare	200	jeudi 7 septembre 2017	jeudi 7 septembre 2017	140

# 6 | Réseau de distribution

## 6.1 Inventaire des conduites et équipements

### 6.1.1 Linéaire total du réseau d'eau potable (source SIG)

Depuis Mars 2012, la SME s'est dotée d'un nouveau logiciel de SIG dénommé APIC, plus adapté aux métiers de l'eau. La bascule du logiciel RESOCAD au logiciel APIC est un processus qui a demandé certaines adaptations de format de données car APIC est beaucoup plus précis en matière de base de données. Une reclassification des linéaires par diamètre ainsi qu'une reclassification des Maîtres d'Ouvrages a dû être effectuée afin de s'adapter aux exigences de précision des formats APIC.

En 2014, un travail de mise à jour des données réalisé en collaboration avec les agents du terrain a permis d'améliorer encore la précision du SIG du SCCNO.

Le tableau de répartition des conduites par diamètre et par nature est présenté ci-dessous, ainsi que les linéaires réseaux par commune. (Extraction APIC) :

Contrat **EAU - CAP NORD EX SCCNO (9836)**

Longueur calculée (m)	Matériau											Total	
	Nom du maître d'ouvrage	Diamètre nominal (mm)	Autre	Fonte ductile	Fonte grise	Fonte indéterminée	Inconnu	PE bandes bleues	PE indéterminé	PVC bi-orienté	PVC classique (dit mono-orienté)		PVC indéterminé
CAP NORD ex Sceno	20							30,39					30,39
	32										1 761,82		1 761,82
	33	1 688,26											1 688,26
	40										2 185,89		2 185,89
	50	89,95						571,07	190,02		13 014,69		13 865,73
	60		8,79	31,37	6 121,37								6 161,53
	63						4,89	9 741,54	4 452,24		14 310,43		28 509,10
	75							180,58			11 816,96		11 997,54
	80		1 346,70		8 128,33								9 475,03
	90										16 635,94		16 635,94
	100		3 840,19		17 105,17								20 945,36
	110							1 038,18	2 345,73		33 767,69		37 151,60
	125		1 093,75		11 694,35			317,82	55,74		13 370,43	5,80	26 537,89
	140										6 743,15		6 743,15
	150		2 625,99		4 867,50								7 493,49
	160						165,73			140,40	9 328,77		9 634,90
	175				10 163,20								10 163,20
	200		1 469,53	419,94	4 138,95		361,36	75,97			1 543,35		8 009,10
	250		3 434,87	1 121,06	5 746,30								10 302,23
	300		1 591,86		714,54		551,80						2 858,20
	400		5 487,08										5 487,08
	(vide)						2 652,55						2 652,55
<b>Total CAP NORD ex Sceno</b>		<b>1 778,21</b>	<b>20 898,76</b>	<b>1 572,37</b>	<b>68 679,71</b>	<b>2 657,44</b>	<b>12 958,47</b>	<b>7 119,70</b>	<b>140,40</b>	<b>124 479,12</b>	<b>5,80</b>		<b>240 289,98</b>

Linéaire du réseau hors branchements :

240,3 km

Contrat		EAU - CAP NORD EX.SCCNO (9836)			
Somme de Longueur calculée (m)		Réseau			
Nom du maître d'ouvrage	Commune	Distribution eau potable	Transport eau non potable	Transport eau potable	Total
CAP NORD ex Sceno	BELLEFONTAINE (97234)	16 443,22		5 809,36	22 252,58
	CARBET (97204)	33 650,15		11 461,39	45 111,54
	CASE-PILOTE (97205)	36 741,64		17 540,44	54 282,08
	FONDS-SAINT-DENIS (97208)	17 646,46	986,85	2 679,92	21 313,23
	MORNE-ROUGE (97218)		865,09		865,09
	MORNE-VERT (97233)	27 049,83	6 223,63	19,58	33 293,04
	PRECHEUR (97219)	14 306,11		474,68	14 780,79
	SAINT-PIERRE (97225)	39 565,04	2 731,77	6 094,82	48 391,63
<b>Total CAP NORD ex Sceno</b>		<b>185 402,45</b>	<b>10 807,34</b>	<b>44 080,19</b>	<b>240 289,98</b>

## 6.1.2 Principaux équipements hydrauliques (source SIG)

Nombre de E-Décharge			
Type	Nom du maître d'ouvrage	Commune	Total
Décharge	CAP NORD ex Sceno	BELLEFONTAINE (97234)	24
		CARBET (97204)	37
		CASE-PILOTE (97205)	55
		FONDS-SAINT-DENIS (97208)	29
		MORNE-ROUGE (97218)	2
		MORNE-VERT (97233)	33
		PRECHEUR (97219)	14
		SAINT-PIERRE (97225)	27
<b>Total CAP NORD ex Sceno</b>			<b>221</b>
	Propriétaire privé (territoire CAP NORD)	BELLEFONTAINE (97234)	1
<b>Total Propriétaire privé (territoire CAP NORD)</b>			<b>1</b>
<b>Total Décharge</b>			<b>222</b>
Ventouse	CAP NORD ex Sceno	BELLEFONTAINE (97234)	26
		CARBET (97204)	20
		CASE-PILOTE (97205)	32
		FONDS-SAINT-DENIS (97208)	26
		MORNE-ROUGE (97218)	2
		MORNE-VERT (97233)	25
		PRECHEUR (97219)	12
		SAINT-PIERRE (97225)	23
<b>Total CAP NORD ex Sceno</b>			<b>166</b>
<b>Total Ventouse</b>			<b>166</b>
<b>Total général</b>			<b>388</b>

Nombre de E-Hydrant			
Nom du maître d'ouvrage	Type	Commune	Total
CAP NORD ex Sceno	Bouche incendie	PRECHEUR (97219)	3
	Total Bouche incendie		3
	Poteau incendie	BELLEFONTAINE (97234)	17
		CARBET (97204)	33
		CASE-PILOTE (97205)	47
		FONDS-SAINT-DENIS (97208)	10
		MORNE-VERT (97233)	13
		PRECHEUR (97219)	15
	SAINT-PIERRE (97225)	17	
Total Poteau incendie		152	
Total CAP NORD ex Sceno			155
Total général			155

Type	Purge d'extrémité	
Nombre de E-Raccord		
Nom du maître d'ouvrage	Commune	Total
CAP NORD ex Sceno	BELLEFONTAINE (97234)	5
	CARBET (97204)	3
	CASE-PILOTE (97205)	15
	FONDS-SAINT-DENIS (97208)	2
	MORNE-VERT (97233)	7
	PRECHEUR (97219)	1
	SAINT-PIERRE (97225)	7
	Total CAP NORD ex Sceno	
Propriétaire privé (territoire CAP NORD)	BELLEFONTAINE (97234)	2
Total Propriétaire privé (territoire CAP NORD)		2
Total général		42

Nombre de E-Régulateur de débit		
Nom du maître d'ouvrage	Commune	Total
CAP NORD ex Sceno	CARBET (97204)	1
	SAINT-PIERRE (97225)	1
Total CAP NORD ex Sceno		2
Total général		2

Nombre de E-Régulateur de pré		
Nom du maître d'ouvrage	Commune	Total
CAP NORD ex Sceno	BELLEFONTAINE (97234)	19
	CARBET (97204)	19
	CASE-PILOTE (97205)	27
	FONDS-SAINT-DENIS (97208)	10
	MORNE-VERT (97233)	17
	SAINT-PIERRE (97225)	8
Total CAP NORD ex Sceno		100
<b>Total</b>		<b>100</b>

Nombre de E-Vanne		
Nom du maître d'ouvrage	Commune	Total
CAP NORD ex Sceno	BELLEFONTAINE (97234)	90
	CARBET (97204)	161
	CASE-PILOTE (97205)	190
	FONDS-SAINT-DENIS (97208)	44
	MORNE-ROUGE (97218)	4
	MORNE-VERT (97233)	88
	PRECHEUR (97219)	70
	SAINT-PIERRE (97225)	181
Total CAP NORD ex Sceno		828
Propriétaire privé (territoire CAESM)	BELLEFONTAINE (97234)	3
Total Propriétaire privé (territoire CAESM)		3
Total général		831

### 6.1.3 Branchements

Le tableau ci-après présente le nombre de branchements neufs réalisés par commune et par année, ainsi que le nombre total cumulés de branchements présents sur le périmètre du SCCNO. Le linéaire total des branchements est estimé sur une moyenne de 10 ML par branchement.

COMMUNE	Insee		2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Population (2016)	Logements (2014)						
Bellefontaine	1 678	927	8	1	7	6	6	4
Carbet	3 793	2 015	18	13	6	14	9	12
Case-Pilote	4 531	2 030	16	6	15	13	18	13
Fonds-Saint-Denis	812	445	2	0	1	1	1	0
Morne-Vert	1 893	1010	9	4	7	9	4	6
Prêcheur	1 567	990	1	4	5	2	1	2
Saint-Pierre	4 286	2 488	4	3	4	7	6	8
Viabilisés ou sur colonne (non affectés par commune)			30	31	20	14	22	0
TOTAL	18 560	9 905	88	62	65	66	67	45
CUMULES			10 876	10 938	11 003	11 069	11 136	11 181
LINEAIRE ESTIME (km)			109	109,4	110,0	110,7	111,4	111,8

Le nombre de branchements par diamètre et par type n'est pas disponible actuellement.

Aucun branchement en plomb n'est recensé sur le réseau d'alimentation eau potable du syndicat.

## 6.1.4 Pyramide des compteurs de vente d'eau

Diamètre /année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total général
15	2	3	5	120	353	225	434	373	920	872	468	1187	1070	1335	767	452	375	727	501	10189
20	1		2	2	3	3	6	3	7	5	5	5	1	6	7	9	5	8	6	84
30		1	5		2			2	5	5	1	7	1	7	5	2	1	1	5	50
40					1		1		1	3				3	6			2	1	20
60				1	2		3							2	2	1		1	1	13
80	1								1	1	1	2		1	2			1		10
100		1						1						1	2					5
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>123</b>	<b>361</b>	<b>228</b>	<b>444</b>	<b>379</b>	<b>934</b>	<b>886</b>	<b>475</b>	<b>1203</b>	<b>1073</b>	<b>1354</b>	<b>791</b>	<b>464</b>	<b>381</b>	<b>740</b>	<b>514</b>	<b>10371</b>

## 6.1.5 Macrocomptages

A la demande de la DAAF, la liste des macro-compteurs est fournie ci-dessous. Les compteurs d'entrée dans le réseau servant au calcul du rendement sont surlignés en **bleu** :

INVENTAIRE DEBITMETRES								
Commune	n°	Sites	Marque	Modèle	Matricule	Tech	DN	
							Cana	Cpt
MNE VERT	1	URION EB	E+H	PROMAG 10 W	971D7319000	DEM	125	125
	2	URION ET	E+H	PROMAG 50 W	4500B6691000	DEM	125	125
	3	VERRIER APPRO		WPH	ZR0129	WOLT	50	50
	4	VERRIER DISTRI	SOCAM		E01XI2044455	WOLT	100	100
	5	MOULINGUET - APPRO	SOCAM		illisible	WOLT	125	125
	6	MOULINGUET - DISTRI	SAPPEL	WP		WOLT	100	100
BELLEFONTAINE	7	FOND CAPOT	FLUTEC	MDU N		US	300	300
	8	FOND BOUCHER				WOLT	300	300
FD ST DENIS	9	TROU VENT - APPRO	SENSUS		E04WI603084	WOLT		
	10	TROU VENT - DISTRI				WOLT	80	80
ST PIERRE	11	PECOUL - APPRO		WP		WOLT	200	200
	12	FORAGE FR1bis						
	13	FORAGE FR8						
	14	2 FORAGES						
	15	MORESTIN	E+H	PROMAG W50			250	250
	16	BR. SUD	E+H	PROMAG W50			200	200

## 6.2 Interventions réalisées sur le réseau

Les principales interventions réalisées en 2017 dans le cadre de l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable du SCCNO sont les suivantes :

- ☞ Suivi des travaux réalisés par des tiers à proximité des ouvrages du SCCNO,
- ☞ Repérage de canalisations ;
- ☞ Mise à jour des plans de réseau consistant au :
  - repérage et attachement sur le terrain,
  - collecte des plans de récolement auprès des entreprises et des tiers,
  - intégration dans la cartographie informatisée de la SME (SIG APIC),
  - tirage et diffusion des plans à jour ;
- ☞ **572** autocontrôles du résiduel de chlore en réseau ;
- ☞ Enquêtes à la demande des abonnés (déplacement d'un compteur, surconsommation, fuite, manque d'eau, manque de pression, qualité de l'eau),
- ☞ Recherche de fuites sur appel d'un client, ou par analyse des débits de nuit et des volumes journaliers enregistrés par le système de télégestion : utilisation de prélocalisateurs acoustiques, écoute au sol et corrélation acoustique ;  
Un nouvel outil a été expérimenté sur le périmètre SCCNO pour les recherches de fuites : la pré localisation et corrélation acoustique multi points simultanée.

Réparation de **62** fuites sur réseau ;

Réparation de **492** fuites sur l'ensemble branchements compteurs ;

Renseignant des fuites sur le SIG ;

Remplacement de 500 compteurs de vente d'eau ;

Renouvellement de **116** branchements ;

Remises à niveau de bouches à clé ;

Purges sur réseau

Entretien des réducteurs de pression ;

Entretien des ventouses principales sur réseau d'adduction ;

Entretien des boîtes à boue sur compteurs de réservoirs, sur réseau ou d'abonnés gros consommateurs.

L'entretien de ces équipements est suivi par l'intermédiaire d'un planning de maintenance annuel et de fiches de vie renseignées à chaque intervention dans le SIG APIC.

### Détail des fuites ou ruptures :

Le détail des fuites réparées sur l'exercice 2017 par commune est le suivant :

	UITES SUR CANALISATIONS	UITES BRANCHEMENTS	UITES COMPTEURS	RENOUVELEMENT BRANCHEMENT
SAINT-PIERRE	10	74	42	12
PRECHEUR	5	20	10	10
CARBET	17	123	32	21
FONDS SAINT-DENIS	4	11	7	12
MORNE-VERT	7	29	9	29
BELLEFONTAINE	3	38	11	12
CASE-PILOTE	16	54	32	20
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>349</b>	<b>143</b>	<b>116</b>

On remarque que plus de 35 % des fuites réparées sur branchements sont concentrés sur le Carbet. Le quartier de Bout-Bois en particulier reste l'un des secteurs les plus sujets aux fuites sur branchements.

Le Fermier a sensibilisé le SCCCNO sur cette problématique qui est due au fait que les habitations de ce quartier sont directement piquées sur l'adduction. Les branchements sont soumis à de très fortes pressions pouvant dépasser 16 bar.

Ces fuites dégradent le rendement de réseau, et les nuisances et manques d'eau chez les riverains sont fréquents. Des travaux visant à poser une canalisation d'adduction et une distribution distincte, ainsi que des réducteurs de pression sur la distribution ont été suggérés au SCCCNO depuis 2012. Fin 2017, les travaux, sous maîtrise d'ouvrage de CAP NORD ont été entrepris par l'entreprise ERIDAN et EIFFAGE. Bien que n'étant pas totalement terminés, ils ont permis une baisse des fuites de branchement dans ce quartier en 2017.

## 6.3 Travaux neufs réalisés sur réseau

### 6.3.1 Les nouveaux branchements

45 branchements neufs ont été réalisés par nos services au cours de l'exercice 2017.

La liste détaillée et valorisée des branchements facturés en 2017 est consultable en annexe.

### 6.3.2 Travaux à l'initiative de la Collectivité

**Nous détaillons ci-dessous, la liste des travaux réalisés par la Collectivité en 2017 sur le réseau d'Eau Potable (valorisation à fournir par la Collectivité) :**

- Avril 2017 : Début des travaux réalisé par l'entreprise ERIDAN pour les travaux de Bout Bois
- Juillet 2017 : Mise en service de la canalisation PEHD DN125 après la traversé du nouveau pont du PRECHEUR 100 ml
- Pose d'une canalisation PEHD DN110 pour la traversée du bourg de FOND SAINT-DENIS - 800 ml de canalisation.

Ces travaux sont terminés. Le Fermier reste en attente des PV de réception et de remise d'ouvrage.

Il en est de même pour les travaux réalisés en 2015 et 2016, à savoir :

- Extension du réseau de distribution d'eau potable en PEHD DN63 au quartier Four à chaux – Commune du Précheur – 35 mètres linéaire de canalisation
- Pose d'une canalisation PEHD DN110 à Anse BELLEVILLE sur le refoulement de la station de pompage– Commune du PRECHEUR - 194 ml de canalisation
- Pose d'une canalisation PEHD DN160 provisoire sur le pont du Précheur – 120 ml de canalisation
- Dévoiement de l'adduction d'eau potable en Fonte DN100 au quartier Saint-James – commune de Saint-Pierre – soit 100ml de Fonte DN 100 et 165ml de PEHD DN 125
- Dévoiement de la canalisation de distribution d'eau potable en PEHD DN110 à Fond Corré – Commune de Saint-Pierre – 40ml
- Dévoiement de la canalisation de distribution d'eau potable en PEHD DN125 à la rue des Pervenches – Lotissement les Florales – commune du carbet – 80ml

## 6.4 Bilan des volumes et rendement de réseau

Cette partie présente de façon détaillée le bilan hydraulique explicitant les différents volumes prélevés et éventuellement achetés ou vendus, mais également les volumes produits et distribués. Les notions de rendement et d'indice linéaire de perte sont également abordées.

### Bilan des volumes :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart
<b>Volume produit</b>	2 421 145	2 418 057	2 114 062	2 068 434	2 172 575	2 135 095	2 115 207	-19 888
<b>Volume consommé facturé</b>	1 347 925	1 349 528	1 331 708	1 345 515	1 321 437	1 210 823	1 201 648	-9 175
<b>Consommation sur 365 jours (y compris extourne)</b>	1 362 810	1 346 595	1 325 972	1 393 202	1 330 170	1 217 340	1 243 654	26 314
<b>Volume de services</b>	143 092	269 486	146 598	155 987	285 640	374 454	403 582	29 128
<b>Volume en perte m<sup>3</sup>/ an</b>	915 243	801 976	641 491	519 245	556 766	543 301	467 971	-75 330
<b>Volume en perte m<sup>3</sup>/ jour</b>	2 507	2 197	1 758	1 423	1 525	1 488	1 282	-206
<b>Rendement réseau</b>	<b>62%</b>	<b>67%</b>	<b>69,7%</b>	<b>74,9%</b>	<b>74,4%</b>	<b>74,6%</b>	<b>77,9%</b>	<b>3,3%</b>
<b>Linéaire de réseau (km)</b>	234	246	235	235	238	239	240	1,27
<b>Linéaire de branchement (km)</b>	108	109	109,4	110,0	110,7	111,4	111,8	0,45
<b>Linéaire TOTAL (km)</b>	342	355	344,8	345,4	348,4	350,4	352,1	1,72
<b>Nbre de branchements</b>	10 826	10876	10 938	11 003	11 069	11 136	11 181	45
<b>Indice de consommation (m<sup>3</sup>/ jour/ km)</b>	10,88	10,39	10,53	11,05	10,46	9,52	9,68	0,16
<b>ILP (Indice linéaire de pertes (m<sup>3</sup>/ jour/ km))</b>	<b>7,3</b>	<b>6,19</b>	<b>5,10</b>	<b>4,12</b>	<b>4,38</b>	<b>4,25</b>	<b>3,64</b>	<b>-0,61</b>
<b>Nbre de fuites sur conduite</b>	90	88	59	87	60	50	62	12
<b>Nbre de fuites sur conduite au km de réseau</b>	0,38	0,36	0,25	0,37	0,25	0,21	0,26	0,05
<b>Nbre de fuites sur branchement y compris sur compteur</b>	592	545	360	437	457	508	492	-16
<b>Nbre de fuites pour 100 branchements</b>	5,47	5,01	3,29	3,97	4,13	4,56	4,40	-0,16

Remarques :

(a) Le rendement de réseau reporté dans le tableau ci-dessus correspond au rendement technique contractuel SME. Ce rendement tient compte des volumes perdus lors d'évènements exceptionnels (voir définition ci-dessous).

(b) Conformément au décret du 27 janvier 2012 sur les rendements, l'Indice Linéaire de Consommation VP.224 est calculé sur la base du linéaire de réseau hors branchements, selon la formule :

= (Volume comptabilisé domestique et non domestique

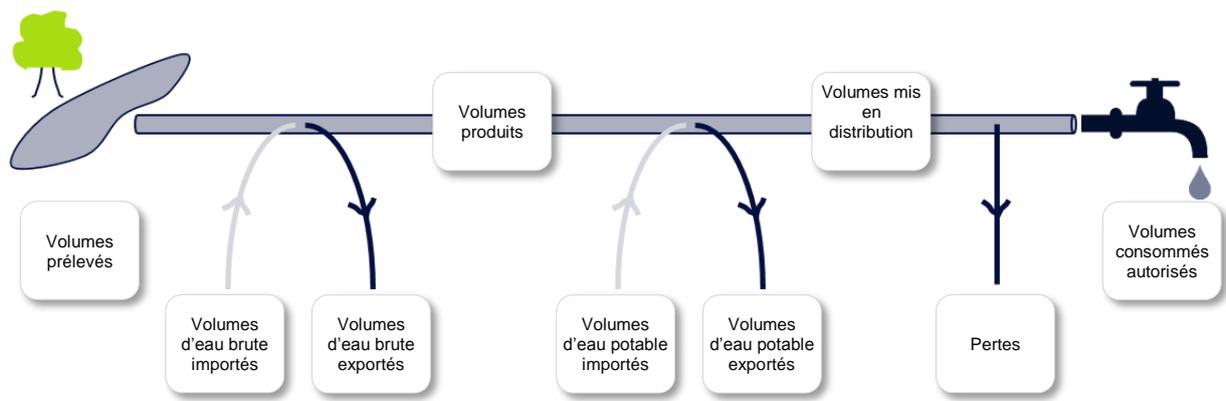
+ Volume consommé sans comptage

+ Volume de service

+ Volume exporté)

/ Linéaire de réseau (hors branchements) / 365 jours

Selon cette formule, l'ILC VP.224 est de **14,75 m<sup>3</sup>/j/km en 2017**.



### Rendement de réseau technique contractuel :

Rendement de réseau =

(Volume total consommé + volume exporté + volume consommé autorisés non comptés (1) + volume perdu lors d'évènements exceptionnels (2)) / (Volume produit + volume importé)

(1) Estimation des volumes consommés autorisés non comptés (« volumes de service »):

Le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 est relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable.

L'ASTEE, Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (anciennement AGHTM) a défini à cet effet les principes d'estimation des volumes consommés autorisés non comptés.

La SME a appliqué autant que possible ces principes pour l'estimation de ces volumes pour le calcul du rendement de réseau depuis l'exercice 2011.

Le tableau ci-après présente les recommandations de l'ASTEE.

**ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTES**

Liste de principe à compléter par le service des eaux

	Volume utilisé par	Méthode d'estimation	Ordres de grandeur	
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE	Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X Durée X 60 m <sup>3</sup> /heure	7 à 10 m <sup>3</sup> /an/unité	
	Manœuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m <sup>3</sup> /heure		
	Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec Services des Espaces verts : Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer      Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation		
	Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles : Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type      Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et extrapolation		
	Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions x Nb rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X débit à estimer	2 m <sup>3</sup> /Rotation/ Camion
	Chasse d'eau sur le réseau d'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X volume d'un réservoir		2 à 5 m <sup>3</sup> par jour et par unité
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU	Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service. Calcul précis de l'exploitant      Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir		
	Désinfection après travaux	- 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection et 3 pour le rinçage après désinfection) - pour les branchements : nombre de branchements X 0.20 m <sup>3</sup>		
	Purge et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : - Nb de purges X Durée X 2.5 m <sup>3</sup> /h - Purges hors gel : 0,3 m <sup>3</sup> /heure X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées - Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation	
	Surpresseurs et pissettes	Nombres de pompes X Débit à estimer ou nombre de pissettes X débit à estimer		
	Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		
	Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité		

PI/BI : poteaux / bornes incendie ; SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

MEDAD- fiche détaillée : données et indicateurs des annexes V et VI du CCOT

(2) volume perdu lors d'événements exceptionnels non imputable à la SME :

Ces volumes correspondent aux exfiltrations d'ouvrages dues à des insuffisances du génie civil des réservoirs et aux événements exceptionnels tels que les casses qu'il n'a pas été possible de réparer sans délais du fait des manques d'autorisation d'accès. Ces volumes sont estimés.

Ces données font référence à l'Article 12.5 du contrat de Délégation de Service Public.

**Rendement du réseau de distribution :**

Définition :

Rendement de réseau =

$(\text{Volume total consommé} + \text{volume exporté} + \text{volume consommé autorisés non comptés (1)}) / (\text{Volume produit} + \text{volume importé})$

Pour l'exercice 2017 ce rendement est de 61,2 %

Le tableau ci-après récapitule les volumes calculés, tenant compte des recommandations de l'ASTEE :

**SCCNO**  
**Eau de service**

		2015	2016	2017	Méthode d'estimation ASTEE	Ordres de grandeur	Estimation SME avant 2011
1	Essais PI	3 080	3 080	3 100	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an x Durée x 60 m3/heure	7 à 10 m3/heure	
2	Exercices incendie	32 760	32 760	32 760	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures x Durée x 60 m3/heure		80 m3 /semaine /commune
3	Espaces verts sans compteur	0	0	0	Nbre ouverture des bornes x durée x débit estimé		
4	Fontaines sans compteur	0	0	0	Nbre fontaines x conso estimée		
5	Lavage voirie	5 000	5 000	5 000	Nbre camions + Nbre rotations/jr x Nbre jrs travail	2m3/rotation/camion	Forfait
6	Chasses d'eau assainissement	0	0	0	2 à 5 m3 /jour/unité		
7	Nettoyage réservoirs	2 096	1 818	2 238	Calcul précis de l'exploitant. Par défaut	niveau bas + 10 % volume utile	150 m3/lavage x Nbre réservoirs
8	Désinfection après travaux	0	0	75		8 volumes cana + 0,2 m3/branchement	
9	Purges et lavages conduites	300	250	310	Calcul précis de l'exploitant. Par défaut	Nbre purges x durée x 2,5 m3/h	
10	Surpresseurs et pissettes	1 734	1 870	1 870	Nbre pompes ou pissettes x débit à estimer	90 m3/an/pompe	
11	Analyseurs de chlore	4 800	4 800	4 800	Nbre analyseurs x débit à estimer	570 à 700 m3/an/appareil	
	Autres consommations pour raisons de service				A justifier		
13	Exfiltrations ouvrages	36 792	122 640	157 680			
18	Chantier FDT non réalisé : les hauts de Maniba	39 420	39 420	19 710			
19	Avarie de chantier Le Cap	3 852	2 568	10 272			
20	Casses à répétition sur l'adduction de Bout Bois	23 791	16 654	11 102			
21	Vol d'eau de Vié Mazi	22 992					
22	Fuite Anse Belleville	15 480	42 600	0			
23	Perte St Pierre PECOUL	93 543	100 994	154 665			
		<b>285 640</b>	<b>374 454</b>	<b>403 582</b>			

Commentaires :

En annexe, sont indiqués les éléments justificatifs pris en compte pour le calcul du rendement de réseau, à savoir :

- ☞ Liste des analyseurs de chlore.
- ☞ Tableau quantitatif des poteaux incendie par commune.
- ☞ Liste des ouvrages présentant des exfiltrations.
- ☞ Le calcul des eaux de rinçage pour purge de canalisations
- ☞ Le calcul des volumes d'eau de nettoyage des réservoirs.
- ☞ Le calcul de l'incidence de la canalisation fuyarde des hauts de Hauts Maniba (Réseau en PVC collé, fortement enterré, passant en propriété privée et soumis à de fortes pressions par endroit).
- ☞ Les pertes dues aux casses répétées sur Bout Bois (branchements soumis à fortes pressions et piqués directement sur l'adduction)
- ☞ L'avarie de chantier Le Cap, Case Pilote.
- ☞ La fuite en terrain privé (sous la terrasse d'une habitation) à Anse Belleville
- ☞ L'augmentation significative du débit de nuit du réservoir de Pécou (SAINT-PIERRE)

### **Plan d'action pour l'amélioration du rendement de réseau :**

Un plan d'action d'envergure est actuellement en cours depuis 2010. Ce plan s'articule autour de 4 axes de travail, à savoir :

- ☞ Pertes de Comptage, Pertes Clientèles, Pertes Macro-Comptage
- ☞ Pertes Physiques (fuites)
- ☞ Les Vols d'eau et les volumes gratuits
- ☞ Gestion du patrimoine, Gestion des pressions

Il s'est poursuivi en 2017 par la mise en place du centre VISIO et des technologies innovantes du groupe.

Le déploiement d'une nouvelle technologie de télésurveillance des installations d'eau potable depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, permet de connaître précisément la localisation des pertes sur le bourg de Saint-Pierre.

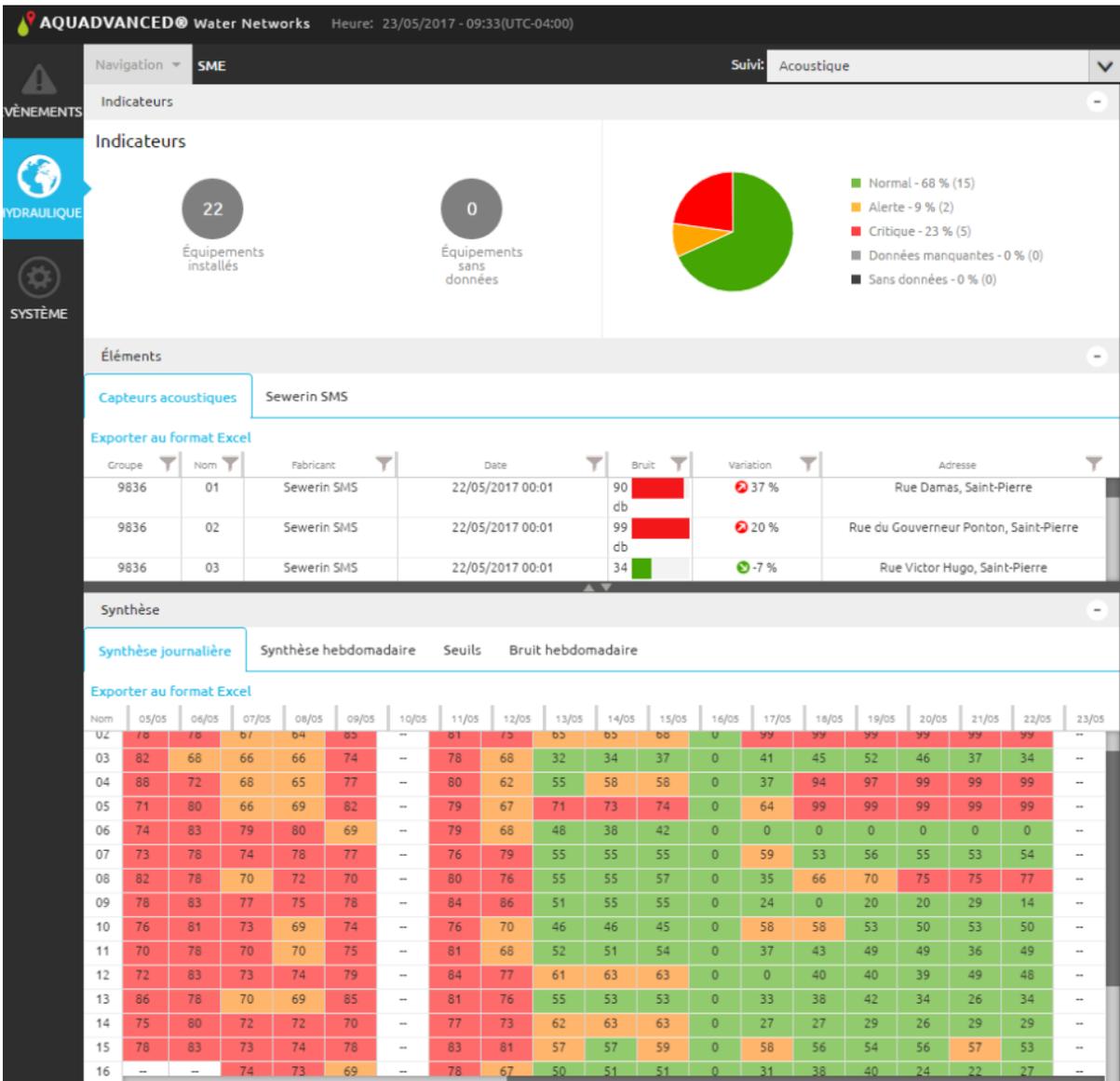
Cette innovation issue de la recherche du groupe SUEZ (technologie AQUADVANCE), base du travail pour l'amélioration du rendement de réseau permet une réactivité plus importante en priorisant les axes de recherche pour la réduction des pertes physiques dans le secteur de Saint Pierre, le réseau le plus ancien et le plus complexe à gérer.

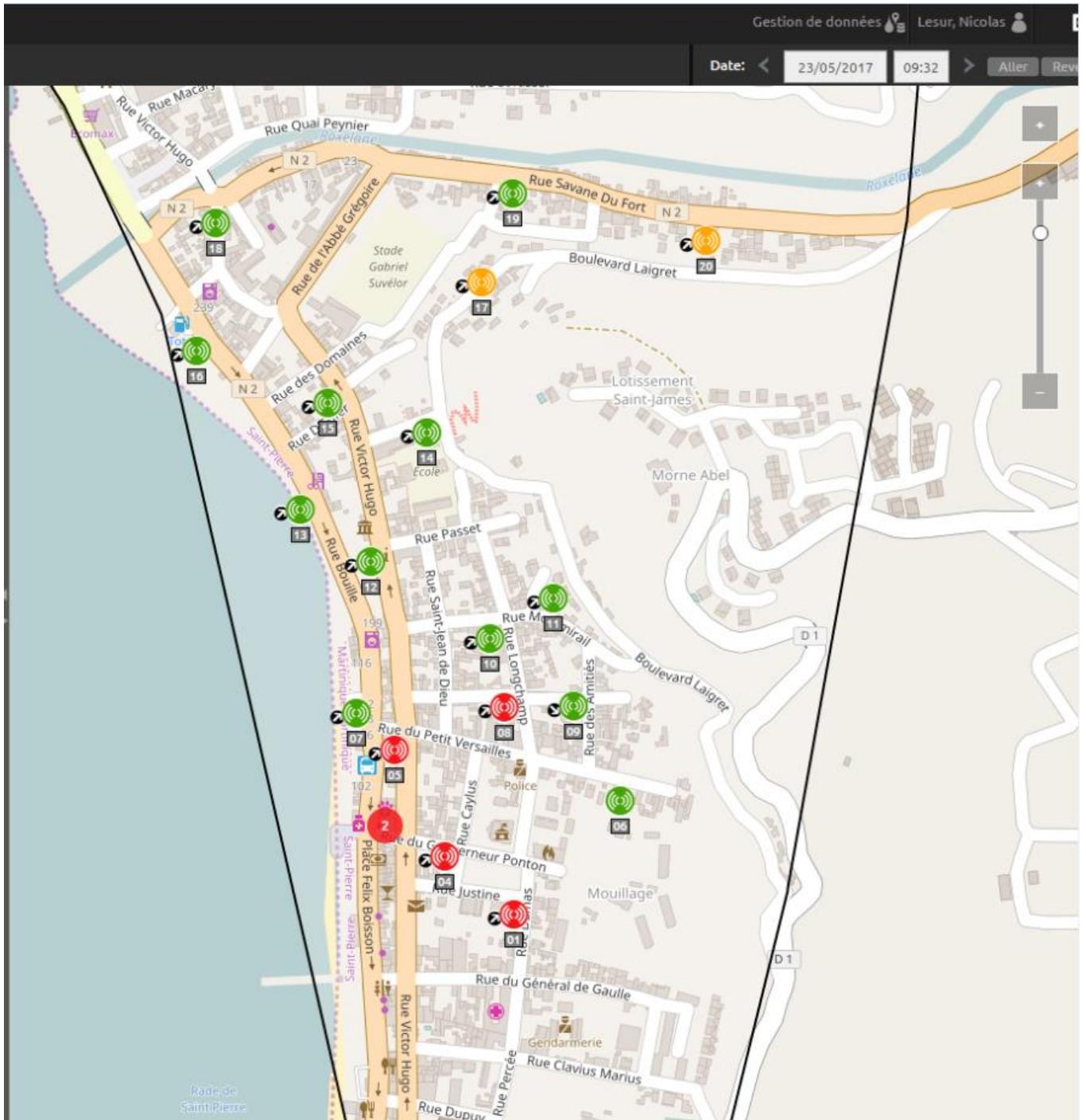
En effet, depuis fin 2016, le Fermier a lancé un projet d'installation sur le bourg de Saint-Pierre, d'une zone pilote expérimentale, où les vannes renouvelées ont été équipées de capteurs fixes type AQUADVANCED dont les données remontent en temps réel à la télégestion TOPKAPI.

Ainsi les débits de fuites peuvent être quantifiés en temps réel entre deux tronçons et les délais d'intervention peuvent être optimisés.

Ces équipements sont d'une aide précieuse d'autant plus que les délais d'intervention sur St Pierre sont à la base rallongés du fait de la nécessité de réaliser les DT/DICT, et demandes d'occupation de voirie avant toute intervention dans le bourg.

Reste à disposer des plans des réseaux en Classe A pour être tout à fait autonome et réactif dans nos interventions.





Visualisation en temps réel des fuites sur le bourg de St Pierre.

Ainsi, en 2017, le rendement contractuel est de **77,9 %** pour un objectif contractuel fixé à 75 %.

L'indice Linéaire de Fuites ou Perte (ILF ou ILP) SCCCNO est de **3,64 m<sup>3</sup>/j/km** (4,25 en 2016) pour un objectif de 5,5 m<sup>3</sup>/j/km.

L'objectif est donc atteint depuis 2013 pour l'ILP.

L'indice de consommation (ILC) SCCCNO est de **9,68 m<sup>3</sup>/j/km**.

# 7 | Les abonnés

## 7.1 Nombre d'abonnés

COMMUNE	Population recensée au 01/01/2016 (source INSEE)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart 2016/2017
Bellefontaine	1 678	734	888	891	903	908	906	-2
Carbet	3 793	1740	1744	1749	1 763	1 891	1950	59
Case-Pilote	4 531	2029	2023	2048	2 062	2 088	2088	0
Fond-Saint-Denis	812	389	385	386	389	387	381	-6
Morne-Vert	1 893	991	986	989	998	999	1000	1
Prêcheur	1 567	882	882	883	875	874	895	21
Saint-Pierre	4 286	2 402	2 488	2 489	2 503	2 533	2553	20
<b>TOTAL</b>	<b>18 560</b>	<b>9 167</b>	<b>9 396</b>	<b>9 435</b>	<b>9 493</b>	<b>9 680</b>	<b>9773</b>	<b>93</b>

Remarques :

L'écart significatif du nombre d'abonnés entre 2016 et 2017 s'explique en grande partie par l'individualisation des compteurs pour les opérations SIMAR au Carbet et au Prêcheur et SMHLM à St Pierre qui ont eu lieu en 2017.

## 7.2 Actions de communication clientèle

**2293** contacts avec les abonnés ont été enregistrés au cours de l'année **2017**, tous types de contacts confondus (courrier, emails, téléphone, visite).

Nous bénéficions d'une excellente traçabilité des contacts client depuis la mise en service du CRC (Centre de Relation Clientèle), avec le déploiement de la technologie SMACC en avril 2017.

Parmi ces contacts, **15** concernaient des réclamations.

Nous avons reçu un total de **460** courriers écrits.

## 7.3 Les gros consommateurs

**6** établissements dont la consommation est supérieure à 6000 m<sup>3</sup>/an sont recensés en 2017 comme gros consommateurs.

Ils représentent :

un volume consommé annuel total de **60 242 m<sup>3</sup>**,

une consommation journalière moyenne de **165 m3/j**.

Ils sont classés selon le type d'activité :

<b>Collectivités, hôpitaux, lycées (Administration et établissements publics)</b>					
nom_abonne	pdi	ville	adresse	diam	conso_total
EPDSM COLSON	109551	St Pierre		30	9 195
CENTRE HOSPITALIER NORD CARAIBE	106544	LE CARBET	QUARTIER LAJUS	100	18 598
CENTRE HOSPITALIER DE COLSON	108260	LE MORNE VERT	BOUT BARRIERE	30	7 173
					<b>34 966</b>
<b>Etablissements industriels, hôtels et autres</b>					
nom_abonne	pdi	ville	adresse	diam	conso_total
SOCOBAN	109376	St Pierre		15	8 030
LE TEMPS DE VIVRE	105564	LE CARBET	MAISON DE RETRAITE	60	10 661
DISTILLERIE DILLON SAS	110019	SAINT-PIERRE	LA MONTAGNE PELE USINE	40	6 585
					<b>25 276</b>

## 7.4 Volumes facturés

COMMUNES	1er SEMESTRE		2ème SEMESTRE		TOTAL (m³)		CONSOMMATION (m³) / JOUR		RATIO
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
Bellefontaine	60 919	54 498	55 996	56 524	116 915	111 022	320	304	0,95
Case-Pilote	129 691	132 275	129 206	132 006	258 897	264 281	709	724	1,02
Fd-Saint-Denis	16 305	17 244	16 487	16 445	32 792	33 689	90	92	1,03
Carbet	152 777	146 334	153 090	155 559	305 867	301 893	838	827	0,99
Morne-Vert	53 226	48 583	52 428	50 429	105 654	99 012	289	271	0,94
Prêcheur	44 193	43 194	46 838	45 442	91 031	88 636	249	243	0,98
Saint-Pierre	148 740	153 644	150 773	149 551	299 513	303 195	821	831	1,01
<b>TOTAL</b>	<b>605 851</b>	<b>595 772</b>	<b>604 818</b>	<b>605 956</b>	<b>1 210 669</b>	<b>1 201 728</b>	<b>3 317</b>	<b>3 292</b>	<b>0,99</b>

## 7.5 Répartition des volumes vendus

	2013	2014	2015	2016	2017	Ratio
<b>Consommation domestique :</b>						
Abonnés inf. à 6 000 m³/an	1 186 575	1 197 672	1 202 389	1 135 318	1 141 406	0,54%
Gros consommateurs sup. à 6 000 m³/an						
Lotissements, immeubles collectifs	0	0	0	0	0	-
<b>Total consommation domestique</b>	<b>1 186 575</b>	<b>1 194 318</b>	<b>1 202 389</b>	<b>1 135 318</b>	<b>1 141 406</b>	<b>0,54%</b>
<b>Consommation autres activités (supérieure à 6 000 m³/an) :</b>						
Agricole	0	0	0	0	0	-
Collectivités, lycées, hôpitaux, hôtels <i>A compter de 2014, les hôtels passent dans la catégorie des Industriels</i>	68 435	57 419	68 705	51 438	34 966	-32,02%
Etablissements industriels	76 698	93 778	29 291	24 067	25 276	5,02%
Etablissements municipaux	0	0	21 052	0	0	-
<b>Total consommation autres activités</b>	<b>145 133</b>	<b>151 197</b>	<b>119 048</b>	<b>75 505</b>	<b>60 242</b>	<b>-20,21%</b>
<b>TOTAL TOUTES CONSOMMATIONS</b>	<b>1 331 708</b>	<b>1 345 515</b>	<b>1 321 437</b>	<b>1 210 823</b>	<b>1 201 648</b>	<b>-0,76%</b>
<b>Consommation unitaire :</b>						
<b>Domestique :</b>						
Nb abonnés < 6 000 m³/an	9 046	9 239	9 271	9 437	9 526	0,94%
Vol/abonné m³/an	131	130	130	120	120	-0,40%
<b>Domestique : Gros consommateurs</b>						
Vol/ abonné m³/an	0	0	0	0	0	
<b>Domestique tous abonnés :</b>						
Nbre d'abonnés	9 046	9 239	9 271	9 437	9 526	0,94%
Vol/ abonné m³/an	131	129	130	120	120	-0,40%
<b>Autres activités (supérieure à 6 000 m³/an) :</b>						
<b>Agricole :</b>						
Nbre abonnés	0	0	0	0	0	-
Vol/ abonné m³/an	0	0	0	0	0	-
<b>Collectivités : Nbre abonnés</b>	6	5	5	4	3	-25,00%
Vol/ abonné m³/an	11 406	11 484	13 741	12 860	11 655	-9,36%
<b>Industriels : Nbre abonnés</b>	6	5	4	3	3	0,00%
Vol/ abonné m³/an	12 783	18 756	7 323	8 022	8 425	5,02%
<b>Municipaux : Nbre abonnés</b>	0	0	3	0	0	-
Vol/ abonné m³/an	0	0	7 017	0	0	-
<b>Total gros consommateurs :</b>						
Nbre abonnés	12	10	12	7	6	-14,29%
Vol/ abonné m³/an	12 094	15 120	9 921	10 786	10 040	-6,92%
<b>Consommation unitaire – moyenne générale :</b>						
<b>NOMBRE D'ABONNES</b>	<b>9 396</b>	<b>9 435</b>	<b>9 493</b>	<b>9 680</b>	<b>9 773</b>	<b>0,96%</b>
<b>VOL/ ABONNE m³/AN</b>	<b>142</b>	<b>143</b>	<b>139</b>	<b>125</b>	<b>123</b>	<b>-1,70%</b>

## 7.6 Le prix du service de l'eau potable

### 7.6.1 Les composantes du tarif de l'eau

La tarification et ses modalités en vigueur sur le Syndicat sont conformes à la loi sur l'eau parue au Journal Officiel du 4 janvier 1992. Elle comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

### Communauté d'Agglomération Pays Nord Martinique (périmètre ex-SCCNO)

Tarif

Eau Potable

	Part du délégataire			Part de la	Part de la
	prix de base	prix actualisé	prix actualisé	Collectivité	Collectivité
	01/11/2005	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2017	01/01/2018
<b>Actualisation K</b>	<b>1,0000</b>	<b>1,2664</b>	<b>1,2858</b>		
<b>Abonnement</b>					
Abonnement cptr. 15 mm	15,90	20,14	20,44	14,52	14,52
Abonnement cptr. 20 mm	27,00	34,19	34,72	14,52	14,52
Abonnement cptr. 30 mm	45,30	57,37	58,25	14,52	14,52
Abonnement cptr. 40 mm	79,30	100,43	101,96	14,52	14,52
Abonnement cptr. 60 mm	147,25	186,48	189,33	14,52	14,52
Abonnement cptr. 80 mm	203,90	258,22	262,17	14,52	14,52
Abonnement cptr. 100 mm	408,00	516,69	524,61	14,52	14,52
Abonnement cptr. 150 mm	430,00	544,55	552,89	14,52	14,52
<b>Consommation</b>					
Tranches semestrielles					
de 0 à 3 000 m3	1,0600	1,3424	1,3629	0,4944	0,4944
de 3 001 à 12 000 m3	1,5000	1,8996	1,9287	0,4944	0,4944
de 12 001 à 24 000 m3	1,3000	1,6463	1,6715	0,4944	0,4944
au de-là de 24 000 m3	0,9000	1,1398	1,1572	0,4944	0,4944

### TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2017	prix 01/01/2018	Destinataires
Redevance Pollution	0,2500	0,2500	ODE
Redevance Préservation de la ressource en Eau	0,1050	0,0750	ODE
Octroi de Mer Régional	1,5%	1,5%	CTM
TVA	2,1 %	2,1 %	Trésor public

\* : 12.4.3 Prix du service au m3 pour 120m3 : tarifs appliqués au 1er juillet année N

## 7.6.2 La facture type 120m3

<b>Communauté d'Agglomération Pays Nord Martinique (périmètre ex-SCCNO)</b> <b>Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup></b> établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2018						
	M <sup>3</sup>	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution
		2018	2018	2017	2017	2018/2017
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES</b>						
<b>Part du délégataire</b>						
Abonnement semestriel		20,44	40,88	20,14	40,28	1,5%
Consommation	120	1,3629	163,55	1,3424	161,09	1,5%
<b>Part de la Collectivité</b>						
Abonnement semestriel		14,52	29,04	14,52	29,04	
Consommation	120	0,4944	59,32	0,4944	59,32	
<b>Organismes publics</b>						
Redevance Pollution	120	0,2500	30,00	0,2500	30,00	
Redevance préservation de la ressource en Eau	120	0,0750	9,00	0,1050	12,60	
Octroi de Mer Régional			4,98		4,98	-0,2%
<b>Sous-total hors TVA</b>			<b>336,77</b>		<b>337,31</b>	<b>-0,2%</b>
<b>TVA à 2,1 %</b>			6,97		6,98	-0,2%
<b>Total TTC</b>			<b>343,73</b>		<b>344,29</b>	<b>-0,2%</b>
<b>m3 TTC</b>			<b>2,86</b>		<b>2,87</b>	<b>-0,2%</b>
<b>m3 TTC hors abonnement</b>			<b>2,27</b>		<b>2,28</b>	<b>-0,4%</b>

### 7.6.3 Montants facturés en 2017 – Montant des impayés

➤ Le tableau ci-dessous présente les Montants TTC Eau + Assainissement par commune, corrigés des erreurs de facturation et remises pour fuite après compteur.

Commune	Ass	Eau	frais	Total 2017	Total 2016
Bellefontaine	133 776,08	327 409,44	2 726,40	463 911,92	471 463,94
Case Pilote	312 071,90	769 148,69	15 386,72	1 096 607,31	987 045,12
Fond Saint Denis	7 378,34	104 969,17	832,00	113 179,51	110 347,51
Le Carbet	356 805,73	850 072,46	6 819,90	1 213 698,09	1 218 186,93
Le Prêcheur	15 094,24	300 513,64	1 702,40	317 310,28	339 039,74
Morne Vert	74 213,37	269 463,08	8 056,86	351 733,31	332 849,19
Saint Pierre	374 859,05	891 805,99	18 198,54	1 284 863,58	1 252 070,20
<b>TOTAL</b>	<b>1 274 198,71</b>	<b>3 513 382,47</b>	<b>53 722,82</b>	<b>4 841 304,00</b>	<b>4 711 002,63</b>

NB. Les montants facturés comprennent les ventes d'eau et les produits accessoires (frais mise en service, de relance, de fermeture et de rejets) émises en 2017.

➤ Montant des impayés à plus de 6 mois après la date de facturation :

La situation globale des impayés des clients des contrats d'affermage Eau et Assainissement SCCNO à la fin de l'exercice 2017 est la suivante :

Montant des impayés SME 31/12/2017								
SME 31/12/2017	inf 1 mois	inf 3 mois	inf 6 mois	12 mois	inf 2 ans	inf 3 ans	sup 3 ans	TOTAL
<i>Contrat/Collectivité/Commune</i>								
<b>SCCNO / CAP NORD</b>								
	<b>10 281</b>	<b>832 509</b>	<b>24 580</b>	<b>280 349</b>	<b>299 831</b>	<b>260 352</b>	<b>248 805</b>	<b>1 956 708</b>
Bellefontaine	1 814	46 360	875	24 171	15 129	12 359	5 354	106 063
Case-Pilote	403	193 613	4 600	57 843	43 250	34 646	7 155	341 510
Fonds Saint Denis	95	6 069	399	2 758	2 088	2 603	976	14 989
Le Carbet	1 970	248 370	7 936	73 259	54 218	27 538	145 747	559 039
Le Morne Vert	-5	26 487	1 163	1 070	16 508	10 995	2 513	58 731
Le Prêcheur	851	83 593	1 960	25 684	30 950	26 539	8 834	178 411
St Pierre	5 153	228 015	7 647	95 564	137 689	145 672	78 225	697 965

# 8 | La Qualité de l'eau

Cette partie décrit les principes du contrôle de la qualité de l'eau ainsi que les résultats obtenus sur l'ensemble du processus de production et de distribution de l'eau potable.

## 8.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

**"L'Eau consommée doit être propre à la consommation".**  
(extrait du Code de la Santé Publique)

Pour satisfaire à cette exigence, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de différents éléments :

- La qualité microbiologique
- La qualité physico-chimique dont les pesticides et les métabolites
- La qualité organoleptique

Deux niveaux de qualité sont à respecter pour l'eau potable :

- **Les limites de qualité**, correspondent à la **conformité réglementaire**: pour différents paramètres bactériologiques (Entérocoques et Escherichia Coli,) ou physico-chimiques (arsenic, nitrates, nickel, plomb, ...), le Code de la Santé Publique fixe une valeur maximale. Un dépassement peut impliquer des restrictions de consommations et doit conduire à des solutions de mise en conformité de l'eau distribuée.

**Les références de qualité**, correspondent à des **indicateurs établies à des fins de suivi des installations** de production, de distribution et d'évaluation des risques pour la santé des personnes : il n'est pas obligatoire de respecter ces valeurs du Code de la Santé Publique pour un certain nombre de paramètres bactériologiques (coliformes,...) ou physico-chimiques (turbidité, cuivre, fer total, ...). Toutefois un dépassement récurrent pouvant porter atteinte à la santé des personnes, doit conduire à proposer des solutions permettant d'éliminer le problème ainsi mis en évidence.

La maîtrise de la qualité de l'eau est assurée par un double contrôle :

- **Le contrôle sanitaire, officiel et légal** exercé par le Préfet via l'ARS (Agence Régionale de Santé). Des prélèvements sont effectués sur tous les sites de production et en plusieurs points du réseau de distribution. Leurs analyses permettent de vérifier les qualités physique, chimique, organoleptique et bactériologique de l'eau, ainsi que la conformité des installations de production, de stockage et de distribution. Les données de ce contrôle permettent à l'administration d'établir le bilan annuel de la qualité de l'eau produite et distribuée. Celui-ci est adressé, associé à une facture, à tous les clients du service. La fréquence du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par les arrêtés du 11 janvier 2007 et du 21 janvier 2010.
- **La surveillance de l'exploitant permet** de s'assurer de respecter à tout moment les exigences de qualité de l'eau produite et distribuée. Les contrôles sont effectués à la sortie des usines mais aussi sur le parcours de l'eau jusqu'au compteur de l'abonné.

## 8.2 Le programme ARS

L'ARS (Agences Régionales de Santé) impose annuellement son programme de surveillance. Les résultats sont inclus dans les données présentées ci-après.

Type Eau	Distribution			Production			Ressource	TOTAL
Type Schéma	As	D1C	D1C D2T CNP	P1C P2Z	P1C	As	RP	
Nb prél.	4	41	7	3	4	1	2	63

## 8.3 Le plan vigipirate

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable délégués, l'exploitant a mis en application les mesures gouvernementales exigées par le plan Vigipirate ; parmi les plus significatives :

- un dispositif de sur-chloration peut être activé garantissant une concentration de 0,3 mg/l de chlore libre au point de mise en distribution et 0,1 mg/l de chlore libre en tout point du réseau de distribution,
- la sécurisation et la surveillance des sites industriels,
- la sensibilisation du personnel à la Vigilance.

La révision des dispositifs anti-intrusion et des dispositifs de chloration a été lancée et conduira potentiellement l'exploitant à faire des propositions d'améliorations.

## 8.4 La ressource

### □ LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique de la ressource sont les suivants :

Statistiques sur la conformité en ressource							
Contrôle	Analyse	Bulletin			Paramètre		
		Global	Non conforme	% Conformité	Global	Non conforme	% Conformité
Contrôle sanitaire	Microbiologique	8	0	100,0%	20	0	100,0%
Contrôle sanitaire	Physico-chimique	10	3	70,0%	4 893	3	99,9%

### □ LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la ressource en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres non conformes								
Commune	Type de contrôle	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	26/04/2017	SOURCE MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	18/10/2017	SOURCE MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	18/10/2017	SOURCE MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	

## 8.5 La production

### □ LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en production sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en production						
Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	22	2	90,9%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	22	22	0,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	113	2	98,2%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	3 833	32	99,2%	0	100,0%

### □ LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES CONFORMES MAIS HORS REFERENCES

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la production en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BELLEFONT AINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/03/2017	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	89	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONT AINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	142	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONT AINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	SORTIE STATION VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	142	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2017	SORTIE STATION TROU VENT	CONDUCTIVITE A 25°C	140	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	SORTIE STATION TROU VENT	CONDUCTIVITE A 25°C	133	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	SORTIE STATION TROU VENT	CONDUCTIVITE A 25°C	133	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2017	SORTIE STATION URION	CONDUCTIVITE A 25°C	71	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	SORTIE STATION MOULING UET	CONDUCTIVITE A 25°C	123	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	SORTIE STATION URION	CONDUCTIVITE A 25°C	75	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	SORTIE STATION URION	CONDUCTIVITE A 25°C	75	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/12/2017	SORTIE STATION MOULING UET	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre/100 ml	=0	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/12/2017	SORTIE STATION MOULING UET	CONDUCTIVITE A 25°C	127	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/12/2017	SORTIE STATION MOULING UET	COLIFORMES "TOTAUX" à 36°	1	nombre/100 ml	=0	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	04/12/2017	SORTIE STATION MOULING UET	CONDUCTIVITE A 25°C	127	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/01/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/01/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	25.4	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/01/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	CONDUCTIVITE A 25°C	167	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/01/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	26	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/04/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	CONDUCTIVITE A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/04/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	28.5	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	165	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	26.1	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	SORTIE STATION MORESTI	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110

**Détail des paramètres conformes mais hors références**

Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
				N PECOUL					
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	27.9	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	27.9	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	SORTIE STATION MORESTIN (GOYAVE)	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	SORTIE STATION MORESTIN PECOUL	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	

## 8.6 La distribution

### □ LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : STATISTIQUES SUR LA CONFORMITE ET SUR LES REFERENCES DE QUALITE

Les statistiques sur la conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel et de la surveillance de l'exploitant sur les parties physico-chimique et microbiologique en distribution sont les suivants :

Statistiques sur les références de qualité et la conformité en distribution						
Type	Analyses	Contrôle sanitaire				
		Nbr.	Nbr. HR	% Référence	Nbr. NC	% Conformité
Bulletin	Microbiologique	71	0	100,0%	0	100,0%
Bulletin	Physico-chimique	71	71	0,0%	0	100,0%
Paramètre	Microbiologique	365	0	100,0%	0	100,0%
Paramètre	Physico-chimique	1 596	126	92,1%	0	100,0%

### □ LE CONTROLE SANITAIRE - SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT : DETAIL DES PARAMETRES NON CONFORMES ET HORS REFERENCES

Les paramètres ne respectant pas les limites de qualité définies dans le Code de la Santé Publique sur l'année civile pour la distribution en contrôle sanitaire et dans le cadre de la surveillance de l'exploitant sont les suivants :

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	87	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/01/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/01/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/01/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/02/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	92	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	82	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/03/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	178	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/03/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	TEMPERATURE	28	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Val eur	Uni té	Seuil Bas	Seuil Haut
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/04/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	178	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/04/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	TEMPERATURE	28	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2017	BELLEFONTAINE/PICABELCASE/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2017	BELLEFONTAINE/PICABELCASE/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2017	BELLEFONTAINE/PICABELCASE/POINT MOBILE	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	20/09/2017	BELLEFONTAINE/PICABELCASE/POINT MOBILE	TEMPERATURE	28.2	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/10/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	02/10/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	88	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DE BELLEFONTAINE	TEMPERATURE	26.9	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/11/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/11/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	90	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/11/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	15/11/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/12/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
BELLEFONTAINE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/12/2017	BELLEFONTAINE/VERRIER	CONDUCTIVITE A 25°C	86	µS/cm	>=200	<=1110
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2017	BOURG DE CASE PILOTE	CONDUCTIVITE A 25°C	179	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valueur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2017	BOURG DE CASE PILOTE	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25	
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIER FD BELLEMARE	CONDUCTIVITE A 25°C	179	µS/cm	>=200	<=1110
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIER FD BELLEMARE	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIER FD BELLEMARE	CONDUCTIVITE A 25°C	179	µS/cm	>=200	<=1110
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIER FD BELLEMARE	TEMPERATURE	28.8	degré Celsius	<=25	
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/12/2017	BOURG DE CASE PILOTE	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/12/2017	BOURG DE CASE PILOTE	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/12/2017	BOURG DE CASE PILOTE	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
CASE-PILOTE	Contrôle sanitaire	Hors référence	11/12/2017	BOURG DE CASE PILOTE	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/01/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	132	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	31/01/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	137	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	137	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	26.5	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	180	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	134	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/POINT MOBILE	TEMPERATURE	30.2	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINT-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	CONDUCTIVITE A 25°C	180	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valeur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
FONDS-SAINTE-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/BOURG	TEMPERATURE	25.6	degré Celsius	<=25	
FONDS-SAINTE-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	134	µS/cm	>=200	<=1110
FONDS-SAINTE-DENIS	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	FONDS SAINT DENIS/POINT MOBILE	TEMPERATURE	30.2	degré Celsius	<=25	
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/01/2017	BOURG DU CARBET	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	30/01/2017	BOURG DU CARBET	TEMPERATURE	27.5	degré Celsius	<=25	
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	BOURG DU CARBET	CONDUCTIVITE A 25°C	165	µS/cm	>=200	<=1110
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	BOURG DU CARBET	TEMPERATURE	27.2	degré Celsius	<=25	
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	BOURG DU CARBET	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	BOURG DU CARBET	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	BOURG DU CARBET	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
LE CARBET	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/09/2017	BOURG DU CARBET	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2017	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	75	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/01/2017	BOURG DU MORNE VERT	TEMPERATURE	25.8	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/02/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/02/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	28.1	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	21/02/2017	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2017	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	73	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/04/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	128	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/04/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	10/04/2017	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	129	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valueur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	75	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	107	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIER LA CROIX	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	75	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	25.1	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	107	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/10/2017	QUARTIER LA CROIX	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	76	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	76	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	76	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	28.9	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	MORNE VERT/BEL EVENT/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	MORNE VERT/BEL EVENT/POINT MOBILE	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	76	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	QUARTIERS BAS DU MORNE VERT	TEMPERATURE	28.9	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	MORNE VERT/BEL EVENT/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/11/2017	MORNE VERT/BEL EVENT/POINT MOBILE	TEMPERATURE	28.7	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	106	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	QUARTIER LA CROIX	CONDUCTIVITE A 25°C	106	µS/cm	>=200	<=1110

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valueur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/12/2017	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	76	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/12/2017	BOURG DU MORNE VERT	CONDUCTIVITE A 25°C	76	µS/cm	>=200	<=1110
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/12/2017	BOURG DU MORNE VERT	TEMPERATURE	33.7	degré Celsius	<=25	
LE MORNE-VERT	Contrôle sanitaire	Hors référence	12/12/2017	BOURG DU MORNE VERT	TEMPERATURE	33.7	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2017	BOURG DU PRECHEUR	CONDUCTIVITE A 25°C	170	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2017	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2017	PRECHEUR/POINT MOBILE	CONDUCTIVITE A 25°C	177	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	09/03/2017	PRECHEUR/POINT MOBILE	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DU PRECHEUR	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DU PRECHEUR	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
LE PRÊCHEUR	Contrôle sanitaire	Hors référence	06/11/2017	BOURG DU PRECHEUR	TEMPERATURE	27.7	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	170	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	25/01/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	25.9	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	177	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	16/03/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	27.3	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/03/2017	QUARTIER TROIS PONTS	CONDUCTIVITE A 25°C	176	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	28/03/2017	QUARTIER TROIS PONTS	TEMPERATURE	26.4	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	150	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	26/04/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	26.6	degré Celsius	<=25	

Détail des paramètres conformes mais hors références									
Commune	Type de contrôle	Type	Date prélèvement	Libellé PSV	Libellé Paramètre	Valueur	Unité	Seuil Bas	Seuil Haut
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	27	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	174	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	05/09/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	27	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	QUARTIER ST JAMES	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	QUARTIER ST JAMES	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	172	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	26.3	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	QUARTIER ST JAMES	CONDUCTIVITE A 25°C	171	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	18/10/2017	QUARTIER ST JAMES	TEMPERATURE	25.5	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	CONDUCTIVITE A 25°C	175	µS/cm	>=200	<=1110
SAINT-PIERRE	Contrôle sanitaire	Hors référence	14/11/2017	BOURG DE SAINT PIERRE	TEMPERATURE	26.7	degré Celsius	<=25	

#### □ LA REGLEMENTATION SPECIFIQUE SUR LA DISTRIBUTION

Le chlorure de vinyle monomère (CVM), également connu sous le nom de chlorure de vinyle ou de chloroéthène, est un composé chimique industriel, fabriqué à partir de l'éthylène et du chlore. Il est principalement utilisé pour produire son polymère, le polychlorure de vinyle (PVC).

Sa limite de qualité est de 0.5 µg/l.

Suite à la découverte de concentration anormale en CVM sur quelques sites en France, il a été mis en évidence le relargage, en lien avec leur processus de fabrication, de certaines conduites PVC datant des années antérieures à 1980.

Un groupe de travail spécifique a été créé au sein de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), piloté par la Direction Générale de la Santé (DGS), afin de consolider l'état des connaissances sur ce sujet et définir les modalités de gestion des dépassements. Lyonnaise des Eaux en est membre depuis l'origine et participe activement aux différentes actions menées.

Une instruction, DGS/EA4/2012/366, a été diffusée par la DGS en date du 18 octobre 2012.

Elle précise les modalités de :

- ⇒ Repérage des canalisations à risque
- ⇒ Adaptation du contrôle sanitaire
- ⇒ Modalités de gestion des risques sanitaires liés aux dépassements de la limite de qualité

Les ARS (Agences Régionales de Santé) ont lancé des démarches sur ce sujet. Lyonnaise des Eaux est à votre disposition pour vous accompagner.

## 8.7 Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau du décret du 2 mai 2007

Ces deux indicateurs représentent les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie. Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau du décret du 2 mai 2007			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	93	0	100%
Physico-chimique	29	0	100%

# 9 | Travaux de Renouvellement

## 9.1 Renouvellement fonctionnel et patrimonial

Le programme de renouvellement fonctionnel à la charge du Fermier porte sur les équipements électromécaniques, l'hydraulique, les vannes et organes de régulation, les huisseries, les dispositifs de mesure, le comptage et la télésurveillance, les enduits et peintures ainsi que les clôtures.

Le détail des opérations de renouvellement est présenté dans le tableau ci-dessous (axes 60 à 63) :

Axe 3	Intitulé	COMMUNE	Montant
RCC000	RNVLT Compteurs S.Client		12 382,77
RE16005	RESV BOURG SALLE MANŒUVRE	BELLEFONTA	-962,00
RE16006	SP SAINT-JAMES HUISSERIE	SAINT-PIER	-550,00
RE16007	RESV MNE DES CADETS HUISSERIE	FOND SAINT	-550,00
RE16008	RESV CHARMEUSE ECHELLE	PRECHEUR	-250,00
RE16009	RESV BEL EVENT ECHELLE	CARBET	-250,00
RE16090	URION Renvlt surpresseur eau	MNE-VERT	714,64
RE16091	URION PEINTURE SALLE DE CHLORE	MNE-VERT	383,20
RE17001	USINE VERRIER TURBIDIMETRE	BELLEFONTA	2 217,19
RE17002	POMPAGE CHOISEUL COMPTEUR	CASE-PILOT	622,51
RE17003	ADDUCTION PECOUL COMPTEUR	ST PIERRE	1 045,11
RE17036	USINE URION ACCESSOIRES HYDRA	MORNE-VERT	801,24
RE17037	USINE MOULINGUET ACCESSOIRES	MORNE-VERT	4 743,00
RE17038	USINE TROU VENT 1 ACCESSOIRES	FOND ST DE	4 743,00
RE17039	USINE VERRIER ACCESSOIRES HYD	BELLEFONTA	4 743,00
RE17040	USINE PECOUL/FORAGE FR8 POMPE	ST PIERRE	11 896,34
RE17041	USINE PECOUL /FORAGE FR1 BIS P	ST PIERRE	11 896,34
RE17048	RESERVOIR MORNE CHARLERY HUIS	CARBET	9 454,93
RE17050	USINE URION STABILISATEUR PRE	MORNE-VERT	1 200,00
RE17055	USINE URION CUVE	MORNE-VERT	1 118,53
RE17056	USINE URION DEMARREUR	MORNE-VERT	720,00
RE17058	USINE URION RENVLT MOTEURS PP	MORNE-VERT	103,51
RE17122	station de pompage ANSE BELLEV	PRECHEUR	40 500,00
RE17123	station de pompage ANSE BELLEV	PRECHEUR	15 120,00
RE17124	RESERVOIR CITRONELLE 2 ARMOIRE	CASE-PILOT	17 470,00
<b>Total général</b>			<b>139 313,31</b>

**Le programme de renouvellement patrimonial** à la charge du Fermier porte sur :

- ☞ les branchements qui ne sont pas renouvelés à l'occasion d'opérations de remplacement, déplacement, renforcement ou extension du réseau. Il s'agit donc généralement d'opérations ponctuelles de renouvellement total ou partiel de branchements fuyards ou à l'occasion, de travaux particuliers ;
- ☞ les mises à niveau de bouches à clé et de tampons hors opérations de voirie. Elles sont généralement dues à des réfections de revêtement routier réalisées sans que le fermier n'en soit préalablement informé ;
- ☞ les compteurs de vente d'eau aux abonnés. Le programme sera poursuivi d'année en année afin de respecter les engagements pris par la SME sur l'âge moyen et l'âge maximal du parc de compteurs en fin de contrat.
- ☞ les canalisations de réseau de distribution à hauteur des conditions contractuelles.

Le détail des opérations de renouvellement patrimonial est présenté dans le tableau ci-dessous (axes 64 à 66)

<b>Organe renouvelé</b>	<b>Montant</b>
<b>64 RE0000</b> Branchements	116 302,37
<b>65 RE0000</b> Accessoires hydrau Réseaux	597,00
<b>66 RE0000</b> Compteurs	68 120,17
<b>Total général</b>	<b>185 019,54</b>

La liste détaillée des compteurs renouvelés au cours de l'exercice 2017 est consultable en annexe.

## 9.2 Fonds de Renouvellement contractuel (Fonds de Travaux)

### 9.2.1 Situation du Fonds de Travaux au 31/12/2017

Au 31/12/2017, le fond de travaux était créditeur de 110 898,85€ HT.

Ce montant disponible a permis le démarrage de 6 chantiers d'amélioration du réseau, identifiés et initiés par le Fermier en 2017.

#### Suivi du fonds de renouvellement depuis l'origine du contrat SCCNO AEP

<b>Dotation de départ</b>	<b>80 000,00</b>
(Dotation : cf contrat p. 24 : 160 000 € HT par an)	
<b>Exercice 2006</b>	
Solde précédent	0
Dotation	80 000,00
Montant disponible	80 000,00
Montant des travaux	0,00
<b>Solde brut au 31 décembre</b>	<b>80 000,00</b>
<b>Exercice 2007</b>	
Solde précédent	80 000,00
Dotation	160 000,00
Montant disponible	240 000,00
Montant des travaux	<b>150 310,61</b>
<b>Solde brut au 31 décembre</b>	<b>89 689,39</b>
<b>Exercice 2008</b>	
Solde précédent	89 689,39
Dotation	160 000,00
Montant disponible	249 689,39
Montant des travaux	<b>142 760,66</b>
<b>Solde brut au 31 décembre</b>	<b>106 928,73</b>
<b>Exercice 2009</b>	
Solde précédent	106 928,73
Dotation	160 000,00
Montant disponible	266 928,73
Montant des travaux	<b>0,00</b>
<b>Solde brut au 31 décembre</b>	<b>266 928,73</b>
<b>Exercice 2010</b>	
Solde précédent	266 928,73
Dotation	160 000,00
Montant disponible	426 928,73
Montant des travaux	<b>323 414,01</b>
<b>Solde brut au 31 décembre</b>	<b>103 514,72</b>

<b>Exercice 2011</b>	
Solde précédent	103 514,72
Dotation	160 000,00
Montant disponible	263 514,72
Montant des travaux	<b>332 051,91</b>
Solde brut au 31 décembre	<b>-68 537,19</b>
<b>Exercice 2012</b>	
Solde précédent	-68 537,19
Dotation	160 000,00
Montant disponible	91 462,81
Montant des travaux	<b>437 907,38</b>
Solde brut au 31 décembre	<b>-346 444,57</b>
<b>Exercice 2013</b>	
Solde précédent	-346 444,57
Dotation	160 000,00
Montant disponible	-186 444,57
Montant des travaux	<b>53 276,80</b>
Solde brut au 31 décembre	<b>-239 721,37</b>
<b>Exercice 2014</b>	
Solde précédent	-239 721,37
Dotation	160 000,00
Montant disponible	-79 721,37
Montant des travaux	<b>0,00</b>
<b>Solde brut au 31 décembre</b>	<b>-79 721,37</b>
<b>Exercice 2015</b>	
Solde précédent	-79 721,37
Dotation	160 000,00
Montant disponible	80 278,63
Montant des travaux	<b>0,00</b>
Solde brut au 31 décembre	<b>80 278,63</b>
<b>Exercice 2016</b>	
Solde précédent	80 278,63
Dotation	160 000,00
Montant disponible	240 278,63
Montant des travaux	<b>96 233,13</b>
Solde brut au 31 décembre	<b>144 045,50</b>
<b>Exercice 2017</b>	
Solde précédent	<b>144 045,50</b>
Dotation	<b>160 000,00</b>
Montant disponible	<b>304 045,50</b>
Montant des travaux	<b>193 146,65</b>
Solde brut au 31 décembre	<b>110 898,85</b>

## 9.2.2 Travaux réalisés par le Fermier dans le cadre du Fonds de Travaux

### Liste des travaux engagés en 2017.

Ci-dessous, est présentée la liste des travaux proposés à la Collectivité, et mis en œuvre en 2017 dans le cadre de l'amélioration du rendement de réseau.

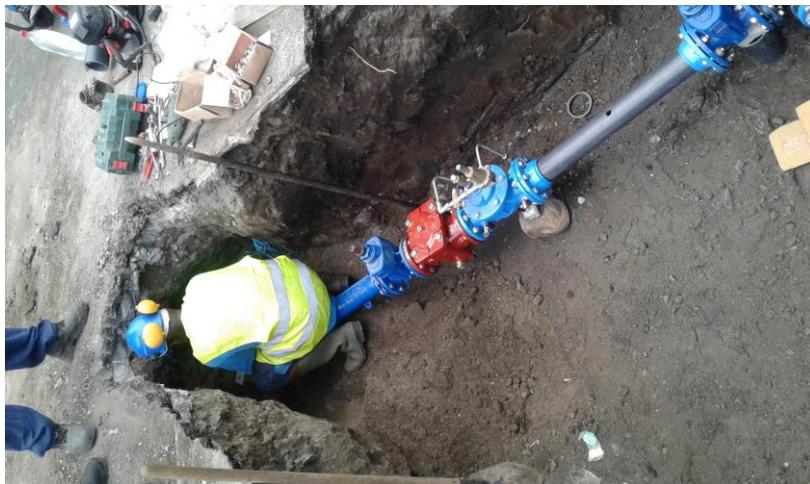
AVANCEMENT FOND DE TRAVAUX 2017-2018				
DEVIS FDT N°	DESIGNATION	COMMUNE	DETAILS CHANTIER	ETAT AVANCEMENT AU 31/12/2017
2017001707 - FG17004	ABYMES	PRECHEUR	Renouvellement de 200ML de cana diam 150 avec reprise de 15 branchements en diam 20 et 5 branchements en diam 40	260 ml de PE 160 posé. Essais de pression prévus le 1er Mars 2018; désinfection semaine 10. <b>Fin des travaux prévus semaine 12</b>
2017001717 - FG17002	STAB FOND BOUCHER	BELLEFONTAINE	FOURNITURE ET POSE D'UN STABILISATEUR DE PRESSION DIAMETRE 80 AVEC RENOUELEMENT DE 10ML CANALISATION DIAMETRE 100	<b>terminé (30/09/2017).</b>
2017001710 - FG17003	QUARTIER LAJUS Cité OZANAM	CARBET	Renouvellement de 150ML de cana diam 80 avec reprise de 5 branchements en diam 50 pour l'alimentation des immeubles de LAJUS (Ozanam)	Fin pose de 150 ml de PE prévu LE 3 Mars 2018 (Tx uniquement à la main). reste essai de pression, désinfection et raccordement. <b>Fin des Tx prévus semaine 12</b>
2017001716 - FG17001	STAB LES HAUTS DE MANIBA	CASE PILOTE	FOURNITURE ET POSE D'UN STABILISATEUR DE PRESSION DIAMETRE 80	<b>terminé (30/09/2017).</b>
2017001709 - FG17005	STAB MORNE SAVANE	CARBET	RENOUELEMENT DE 420 ML DE CANALISATIONS ET REPRISES DE BRANCHEMENTS AVEC POSE D'UN STABILISATEUR DE PRESSION	322 ml de PE 125 posés. Essais de pression et désinfection OK; Basculement des branchements semaines 9,10 et 11. <b>fin Tx prévus semaine 11</b>
2017001702 - FG17006	VANNES DE ST PIERRE PHASE 2	SAINT-PIERRE	Renouvellement de 6 vannes dans le bourg + 3 plaques pleines à poser	Début Tx prévu semaine 11, <b>Fin Tx prévus semaine 14</b>

### Quelques photos des travaux 2017 :

- BELLEFONTAINE, Fond Boucher (Travaux terminés en 2017), suite à la mise en place du STAB, pression d'alimentation du quartier passé de 8 bars à 3bars. Actuellement le débit de nuit est de 1m3/h alors qu'il était monté jusqu'à 6m3/h en début 2017, Diminution des interventions dû aux fuites et casses.



Mise en place de STAB DN 80 de Fond Boucher (BELLEFONTAINE)



Travaux réalisés entièrement par les agents SME du CARBET



Fin des travaux, mise en service du STAB

- CASE-PILOTE, Les Hauts de Maniba (Travaux terminés en 2017), suite à la mise en place du STAB. Diminution des interventions suite aux fuites et casses. Débit de nuit du réservoir des hauts de Maniba stabiliser à 5m<sup>3</sup>/h. La pose du STAB devrait être complété par le renouvellement d'une partie de la canalisation du lotissement. Travaux non effectué faute de budget.



Mise en place du STAB DN80 Les hauts de Maniba (CASE-PILOTE)



Mise en place du regard pour le STAB

### **Rappel de l'historique du Fond de Travaux contractuel :**

Il est utile de rappeler qu'en 2012 le programme de travaux, très dense, a été réalisé en quasi-totalité dans les 6 premiers mois de l'année.

La SME a souhaité réaliser rapidement ces travaux afin de pouvoir observer sans tarder les effets sur le rendement de réseau. Ce programme de travaux était ambitieux et a rendu le fond de travaux déficitaire, prenant plus d'un an et demi d'avance.

Le choix a donc été fait de ne pas réaliser le dernier chantier programmé sur le FDT 2012, à savoir celui des Hauts de Maniba à Case Pilote, et ce pour des raisons financières. Ce chantier n'a pas été abandonné pour autant car nous avons suggéré au SCCNO l'idée de la recherche de financements pour ces travaux, ainsi que d'autres travaux que nous avons estimés utiles pour améliorer le rendement de réseau (Ex : STAB Gros Couliroux et STAB Fond Savane).

Commune	Lieu-dit / Quartier	Opération	Diamètre	Linéaire (ml)
CASE PILOTE	Les Hauts de Maniba	Canalisations passant en terrain privé, fuyardes et de nombreuses difficultés d'accès pour intervention Renouvellement de canalisation en PEHD Mise en place d'un STAB	63 125	450 90

Ainsi, le 18/04/2012, nous avons transmis à la Collectivité un premier dossier de propositions de travaux en vue de demander le financement de ces travaux à l'ODE.

La SME a également suggéré au SCCNO l'idée de réinvestir en travaux le montant des pénalités de non atteinte du rendement de réseau.

Aussi, le 08/10/2012, nous avons remis un dossier de propositions de travaux au SCCNO pour présentation à l'ONEMA pour une demande de financement. Les travaux des Hauts de Maniba en faisaient partie également.

Au 31/12/2014, ce chantier de renouvellement de canalisations fuyardes en terrain privé n'était toujours pas réalisé.

Il reste une proposition clé pour l'amélioration du rendement de réseau.

Les pertes en eau, enregistrées sur ce secteur par l'intermédiaire du débit de nuit du réservoir de rattachement (Maniba), sont prises en compte dans le calcul du rendement de réseau et de l'ILP contractuels depuis 2014.

### **Utilisation du Fond de Travaux contractuel en 2015 et 2016 – problématique de Saint-Pierre :**

Le réseau de distribution de Pécoul (SAINT-PIERRE) étant l'un des plus fuyards du périmètre avec une augmentation du débit de nuit du réservoir de + 11m<sup>3</sup>/h en moyenne entre 2014 et 2015, et un débit de fuite estimé de 20 à 25 m<sup>3</sup>/h en moyenne, le Fermier a proposé de concentrer les actions d'utilisation du Fond e Travaux sur ce secteur.

La difficulté principale est la méconnaissance précise du réseau de Saint-Pierre. Le réseau de distribution de l'eau potable date de la construction de la ville et a été enterré sous les couches successives du développement des rues et des constructions dans le bourg.

Les plans SIG de ce secteur, dont nous disposons, ne correspondent pas à la réalité du terrain, ce qui rend impossible actuellement toute sectorisation et recherche de fuites efficace.

En outre, ce réseau a la particularité de présenter de très nombreux maillages, la plupart des vannes étant inaccessibles et les canalisations passant sous chaussée goudronnée, pavée ou trottoirs, à des profondeurs importantes avec croisement d'autres réseaux sensibles (EDF, Orange...).

Toute intervention sur le réseau nécessite actuellement l'interruption du service sur l'ensemble du bourg, faute de disposer de vannes intermédiaires accessibles dans le bourg.

A ces problématiques s'ajoutent, lors des interventions sur le réseau, les difficultés liées à la circulation automobile et piétonne puisque l'on se trouve en plein centre bourg.

Ces problématiques ont été présentées au SCCNO lors de la réunion technique du 5 juin 2014 et le Fermier a suggéré à la Collectivité la nécessité de réaliser la détection des réseaux de Saint-Pierre et la production de plans en classe A, conformément à la législation en vigueur.

Dans un second temps, les vannes ainsi repérées pourraient être remises à niveau et renouvelées pour permettre de réaliser des sectorisations et recherches de fuites.

Il a donc été convenu que le SCCNO prendrait en charge la réalisation des plans du réseau en classe A, dans le cadre d'un marché spécifique, puis que le Fermier prendrait en charge le renouvellement des vannes sur le bourg de Saint-Pierre, à hauteur du Fond de Travaux disponible.

Le marché de réalisation des plans du réseau en classe A n'ayant pas pu être finalisé par la Collectivité en 2015 et afin de gagner en temps et en efficacité, le Fermier a proposé, lors de la réunion technique du 22 septembre 2015, d'entamer sans attendre le renouvellement de 14 vannes du centre-bourg, dans un premier temps. Les vannes renouvelées seront bien évidemment géo localisées en classe A et intégrées au SIG.

Un rapport de présentation des travaux projetés, accompagné d'un décompte estimatif et de plans projets ont ainsi été remis à la Collectivité le 29/10/2015. Les travaux de renouvellement des vannes dans le bourg de Saint-Pierre, dans le cadre du fond de travaux contractuel, ont démarré en janvier 2016.

### Quelques exemples illustrant la problématique des vannes dans le bourg de Saint-Pierre :



Localisation présumée de 4 vannes à l'angle des rues Général de Gaulle et rue Victor HUGO :  
Les vannes sont recouvertes sous une épaisseur d'enrobé et de pavés.



Localisation présumée de 3 vannes à l'angle des rues Victor Hugo et rue de l'Impératrice  
Les vannes sont peut-être sous la chaussée ou sous le trottoir. Impossible d'être plus précis sans avoir ouvert la chaussée.

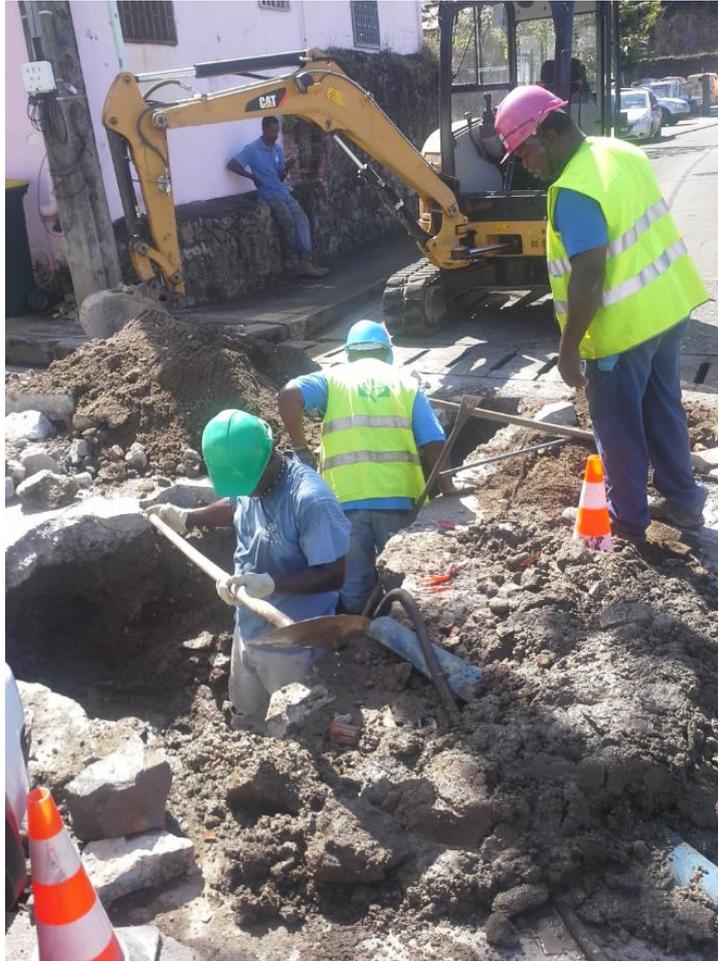
### Les travaux de renouvellement de vannes réalisés de janvier à mars 2016 :

En 2016, nous avons donc renouvelé 11 vannes au total, dont deux vannes (angle des rues du PRECIPE et SAINT-ROSE) qui ne faisaient pas partie initialement des travaux projetés mais dont le renouvellement s'est avéré indispensable après démarrage des travaux et lors des premiers essais de fermeture / ouverture de premières vannes renouvelées.

Les travaux réalisés au mois de mars 2016 ont dû être faits de nuit.

L'ensemble des 11 vannes renouvelées ont été géolocalisées en classe A et intégrées au SIG.

Un décompte actualisé a été établi à la fin des travaux portant à **96 233,13 € HT** le montant final des travaux réalisés. Ce montant a été imputé au fond en 2016.



Terrassement sous chaussée goudronnée pour atteindre les vannes



Dégagement d'une vanne existante



Mise en place de vannes neuves

Travaux de nuit du 4 mars 2016 :



Démolition de la chaussée pour mettre à nu les vannes.



Mise à nu de plusieurs vannes, jusqu'alors inaccessibles



Tests de fonctionnement avant remise à niveau

## **Réalisation des plans du réseau de Saint-Pierre en classe A (travaux SCCNO), où en sommes-nous en 2017 ?**

La réalisation des plans du réseau en classe A est une action prise à la charge de la Collectivité dans le cadre du marché à bon de commande.

Cette action va de pair avec les travaux de renouvellement de vannes réalisés par le Fermier et est indispensable à la réalisation d'une détection précise des fuites actuellement présentes sur le réseau du bourg de Saint-Pierre. L'entreprise RESEAU DETECT, attributaire du marché devait démarrer les opérations de repérage des réseaux en semaine 24 (juin 2016) mais a pris du retard sur le planning initial.

La prestation s'est finalement déroulée du 28 juillet au 8 août 2016 et la phase de détection sur le terrain a démarré effectivement le 4 août 2016.

Un premier jet de plans a été remis par RESEAU DETECT à la SME pour vérification et de nombreux correctifs ont été demandés à l'entreprise afin de se câler sur la réalité du terrain.

Le 17/10/2016, une première réunion s'est tenue pour vérification du premier jet de plans fourni par l'entreprise RESEAU DETECT, titulaire du marché. Un certain nombre de réserves ont été énumérées planche par planche par le Fermier. Cf. CR de réunion.

En novembre 2016, la SME a effectué des vérifications sur le terrain avec l'entreprise, RESEAU DETECT, et a émis un certain nombre de remarques.

Au 31/12/2017, la SME restait dans l'attente du retour et des rectifications de l'entreprise RESEAU DETECT sur ce sujet.

Aucune remise officielle des plans n'a été faite par la Collectivité.

Remarque importante : les plans de RESEAU DETECT sont calés sur le fond de plan du cadastre qui est imprécis. RESEAU DETECT a demandé à la Collectivité à ce que les fonds de plans soient corrigés par un relevé terrain fait par un géomètre. Cette option a été rejetée par le SCCNO. De ce fait certaines conduites apparaissent sur les plans comme passant en terrain privé, alors qu'en réalité elles sont bien sur le domaine public.

La seconde tranche de travaux de mise à nue et de renouvellement des vannes débutera au mois de mars 2018.

## 9.3 Perspectives de renouvellement

- Poursuite du programme de renouvellement fonctionnel et patrimonial prévu au contrat avec un focus sur le renouvellement de tous les compteurs vétustes ou défectueux notamment :
  - o Les compteurs de vente d'eau de plus de 15 ans
  - o Les débitmètres de production sur Morestin et Urion.

# 10 | Limites des installations et améliorations proposées

## 10.1 Chantiers identifiés par le Fermier

Sont listées ci-dessous les principales opérations mentionnées par le Fermier lors des exercices précédents, qui restent à réaliser pour fiabiliser, en quantité et qualité, la distribution de l'eau potable dans la Région Nord Caraïbe.

### 10.1.1 Production

- ☞ La mise en exploitation des nouveaux forages définitifs avec des crépines en inox et des diamètres égaux ou supérieurs à 300 mm n'est à ce jour pas encore réalisée sur le site dont le SCCNO est propriétaire ;
- ☞ L'exercice 2017 n'a pas vu aboutir la démarche de recherche de nouvelles ressources. Au vu des opérations immobilières d'envergure sur le territoire du SCCNO en cours de réalisation ou au stade de projet, il convient de prioriser cette activité au cours de l'exercice 2016 afin que la ressource puisse répondre à cette demande grandissante (MORNE-VERT, FOND-SAINT-DENIS) ;
- ☞ Renforcement de la branche Sud : au vu des problèmes effectifs de transit dans la branche maîtresse d'adduction et singulièrement dans le tronçon fonte Ø 175 mm entre le CARBET et BELLEFONTAINE, 6 000 ml de canalisation sont à renouveler;
- ☞ Interconnexion entre les réseaux : assurer la liaison entre la distribution du réservoir Lacroix (MORNE-VERT) et le réservoir du Sanatorium (CARBET). Mettre en place la station de pompage de la branche Sud vers Jeannot (BELLEFONTAINE)
- ☞ Mise en place des périmètres de protection :

**ATILLA** : La traversée de la ravine au lieu-dit Capelet à l'aide de câbles métalliques reste précaire. Une autre solution consiste à mettre un pompage à la source, un réservoir à Capelet et mettre en place une nouvelle adduction qui suivrait la route.

**SOURCE VERRIER** : Bien que des travaux aient été effectués sur l'adduction et le captage, l'accès à cette ressource reste très dangereux pour les agents de la SME et de ce fait prolonge les temps d'intervention. Une solution partielle pour pallier ce problème serait de mettre une station de pompage et un réservoir à Jeannot afin de desservir les habitants de ce quartier, ce qui minimiserait l'impact d'un dysfonctionnement de la source de Verrier.

### 10.1.2 Réservoirs et Stations

- Au cours de l'année 2014, le réservoir de TROU-VENT 1 à FONDS SAINT-DENIS a été réhabilité par le SCCNO. La mise en place de la conduite de vidange a été réalisée en 2017. Enfin une clôture mieux adaptée devrait être mise en place. En effet la clôture actuelle ne protège pas contre l'intrusion d'animaux tel que des chats ou des chiens.

Nous rappelons les remarques des exercices précédents :

- Difficultés d'accès aux réservoirs de Choiseul à Case-Pilote ;
- L'alimentation des quartiers Derrières L'enclos et Micolo à Case-Pilote se fait par l'intermédiaire d'une petite bâche de 4 m<sup>3</sup>. Il conviendrait de créer un réservoir d'au moins 200 m<sup>3</sup> pour desservir convenablement ces quartiers
- Mise en place de voies bétonnées pour l'accès aux réservoirs de Moulinguet au Morne-Vert et de Cheval Blanc à Bellefontaine
- Mise en place d'un escalier avec main courante pour l'accès au réservoir de LACROIX MORNE-VERT à prévoir afin de garantir la sécurité du personnel intervenant sur ce réservoir.
- Le réservoir du Lotissement la Caraïbe à CASE-PILOTE est fuyard. Sa réhabilitation par la Collectivité a démarré en 2017.
- La SME a réalisé des travaux de réhabilitation de la salle de manœuvre du réservoir de Gendarmerie à CASE-PILOTE avec mise en place des compteurs de d'adduction et de distribution ainsi que le renouvellement d'un stabilisateur de pression amont. Il conviendrait que le SCCNO réalise pour ce réservoir les travaux de génie civil extérieur.
- Le réservoir de MOULINGUET au MORNE-VERT est fuyard. Il conviendrait d'effectuer sa réhabilitation
- Les canalisations de trop plein et de vidange, la clôture complète, ainsi que l'étanchéité sont à reprendre sur le réservoir de MORNE CAROLINE à CASE-PILOTE.
- Un écoulement des eaux peut apparaître dans la salle de manœuvre de la bâche de Citronnelle 2 à CASE-PILOTE : vidange salle de manœuvre à reprendre: à prolonger pour que l'écoulement se fasse le long de la route.
- Au réservoir de Citronnelle à CASE-PILOTE la mise en place d'un portail ainsi que la reprise totale de la clôture sont à effectuer.

- Réservoir LES HAUTS DE MANIBA à CASE-PILOTE : clôture à réhabiliter entièrement
- Sur le réservoir de PECOUL à SAINT-PIERRE: l'étanchéité est à reprendre ainsi que le déplacement des hydrosavy vers le sol (sécurité d'interventions des exploitants avec risque de pollution lors des interventions). De même l'accès au réservoir est à sécuriser et à reprendre.
- Une télésurveillance (télétransmetteurs SOFREL) est à mettre en place sur la station de pompage et le réservoir d'ANSE BELLEVILLE au PRECHEUR.
- De manière générale, il convient de mettre en conformité les réservoirs dont l'accès se fait à plus de 3ML de hauteur en posant une crinoline sur les échelles ainsi qu'un garde-corps sur le toit de l'installation. La majorité des sites du périmètre ex-SCCNO sont concernés.

### **IMPORTANT : Remplacement des équipements de désinfection au chlore gazeux**

Compte tenu de l'abandon des importations du chlore gazeux en Martinique, une attention toute particulière doit être portée en 2018 sur le remplacement des installations de désinfection existantes sur les unités de traitement du périmètre, à savoir :

- Morestin
- Urion
- Moulinguet
- Verrier
- Trouvent

La technologie électro-chloration est à privilégier.

### **10.1.3 Réseaux**

Voici la liste des points d'amélioration et de renforcement de réseau recensés par la SME :

- **Logements de Préville au PRECHEUR**

Nous rappelons que les points hauts de ce lotissement connaissent des difficultés d'alimentation importantes et régulières vis-à-vis de la côte du réservoir de Pécoul. Il conviendrait donc d'y installer un réservoir, en surpressant l'adduction au niveau du réservoir du Bourg PRECHEUR.

- **Anse BELLEVILLE au PRECHEUR**

Les canalisations de refoulement provenant de la station de pompage d'anse Belleville ainsi que la distribution provenant du réservoir d'Anse BELLEVILLE ont été repris par le SCCNO dans le cadre du marché à bon de commande en 2016. Cependant nous restons dans l'attente des plans de recollement ainsi que du PV de réception des travaux.

▪ **Quartier Godinot au CARBET**

Le déplacement d'une conduite 125 mm en fonte existante, située en domaine privé et difficilement accessible, doit être envisagé. Le linéaire concerné est de l'ordre de 400 ml.

▪ **Quartier Beauregard au CARBET (BOUT-BOIS)**

Ces quartiers, appelés à se développer rapidement, sont alimentés par des raccordements sur des canalisations d'adduction. Les variations de pression importantes constatées sur le réseau ne permettent pas une alimentation pérenne en eau. Des extensions du réseau de distribution sont nécessaires afin de sécuriser la desserte de ces quartiers.

Les travaux de BOUT-BOIS, dont le marché avait été lancé le 12/06/2015 par le SCCNO, ont démarré en avril 2017 (attributaire : entreprise ERIDAN). Ils consistent en :

- ✓ Pose d'une canalisation de distribution depuis la station de BOUT-BOIS 1 (environ 2 300 ml en PE 160 et 600 ml en PE 110), avec l'installation d'au moins 4 réducteurs de pression s.
- ✓ Renouvellement en fonte 150 sur 2 300 ml de l'adduction située en amont de la station de pompage de BOUT-BOIS 1.

▪ **Quartier Morne Savane au CARBET**

Le réseau de distribution alimentant la partie basse de ce quartier reçoit une pression trop importante (environ 10 bars sur les branchements provenant du réservoir du SANATORIUM) provoquant de nombreuses fuites. De plus l'adduction branche sud passe en zone privé dans ce quartier. Il conviendrait d'effectuer un déplacement de l'adduction branche en zone publique et d'assurer la distribution de Morne savane par le réservoir de Fromager qui devrait être réhabilité.

▪ **Quartier Vié MAZI au CARBET**

Le réseau de distribution alimentant le quartier Vié MAZI (fonte de diamètre 125) passe en terrain privé. Il a été repris partiellement par le SCCNO en 2006 jusqu'au bout du réseau. Il conviendrait de poursuivre ce déplacement jusqu'à la départemental RD19 environ 765 ml à reprendre.

▪ **Quartier Sainte Philomène à SAINT-PIERRE**

La conduite de distribution provenant du réservoir de PECOUL et assurant l'alimentation en eau potable de l'ensemble du PRECHEUR passe dans le lit de la rivière sèche. Elle est soumise aux mouvements de terrain du cours d'eau, de plus les engins chargés du curage peuvent l'endommager très facilement. Il conviendrait de la faire passer en encorbellement sur le pont.

- **Quartier Bourg à FOND SAINT-DENIS**

Les travaux de renouvellement de la conduite de distribution alimentant le bourg de FONDS SAINT-DENIS ont commencé fin 2016 et se sont achevés en 2017.

- **Adduction branche sud à SAINT-PIERRE**

Il n'existe pas de vanne permettant la fermeture de l'adduction en aval de la traversée de la rivière Roxelane. En cas d'intervention sur la conduite, cela oblige à fermer au niveau du réservoir de PECOUL (en amont de la rivière Roxelane) nécessitant la vidange d'une quantité d'eau non négligeable. De plus la conduite est mise en dépression, favorisant le risque de casse au niveau de la traversée de la rivière. Il est serait souhaitable de mettre une vanne PN 25 Bars à l'entrée du boulevard LAIGRET à SAINT-PIERRE.

- **Refoulement / Distribution MORNE DES CADETS à FOND SAINT-DENIS**

La canalisation située entre la bêche de pompage et le réservoir de MORNE DES CADETS à FONDS SAINT-DENIS assure à la fois le refoulement et la distribution des habitants du quartier MORNE DES CADETS. Nous avons pu constater de nombreuses casses sur cette conduite, et donc les limites de cette dernière, en particulier lorsqu'il a fallu secourir SAINT-PIERRE (quartier Saint-James) lors de la casse sur l'adduction au quartier SAINT-JAMES. Il conviendrait de renouveler cette canalisation en posant une canalisation de refoulement et une canalisation de distribution avec des régulateurs de pression appropriés.

- **Distribution des quartiers MICOLO et PLAISANCE à CASE-PILOTE**

Les riverains de ces quartiers reçoivent une eau avec plus de 14 bars de pression. Il conviendrait de placer un réducteur de pression afin de limiter la pression au compteur des particuliers à 6 bars de pression maximum.

## 10.2 Chantiers prioritaires retenus par la Collectivité (Marché à Bon de Commande 2015 -2016).

Nous avons reproduit ci-dessous la liste des chantiers prioritaires retenus par le SCCNO dans le cadre du Marché à Bon de Commande, suite à la séance de travail menée le 12 avril 2016 en présence du SCCNO et de la SME.  
Cf. Compte-rendu complet établi par le SCCNO en Annexe.

Commune	Chantier	Remarque
CARBET	Dévoisement de la canalisation d'eau potable à VIEMAZI	
CARBET	Dévoisement canalisation PEHD 125 au quartier Longvillers	En attente autorisation de passage
CASE PILOTE	Reprise de la canalisation d'eau potable au CAP – Case Pilote	
SAINT-PIERRE	Pose d'une canalisation Fonte DN200 en encorbellement à Fond Cannonville	
MORNE VERT	Mise en place d'un débitmètre à la source ATTILA	
CARBET	Maillage des réseaux de distribution de la rue Jude Turiaf à la rue des délices	
CASE PILOTE	Mise en place d'une canalisation PEHD DN63 à Derrière Enclos	(en Standby)
CASE PILOTE	Reprise de la distribution des réservoirs CHOISEUL	(en Standby)
CARBET	Dévoisement AEP en terrain privé (Mme BEATRIX Régine et Mr CAPRON)	

## 10.3 Rappel des chantiers identifiés lors des exercices précédents

Pour mémoire, le tableau ci-après dresse la liste des propositions de travaux identifiés comme prioritaires pour la Collectivité au cours des exercices précédents (avec estimation du coût et des prévisions d'échéances) :

Année	Type travaux	Commune (site)	Libellé	Observations	Estimation montant
2014	Canalisation	CARBET (Lotissement Valentin)	Canalisation à sortir du domaine privé	Autorisation de passage à demander en mairie	180 k€
2014	Canalisation + pompage	CARBET (Fromager)	Raccordement du réservoir Fromager sur la branche Sud + distribution depuis ce réservoir	Etude à faire sur l'état du réservoir au préalable	300 k€
2014	Canalisation	BELLEFONTAINE (Cheval Blanc)	Reprise de l'alimentation des immeubles OZANAM en aval du STAB	Autorisation de passage à obtenir auprès d'OZANAM	22,5 k€
2014	Ressource	SAINT-PIERRE (Pécoul)	Forages définitifs (FR1 BIS) à effectuer	Mise en place DUP + achat terrain	600 k€
2014	Ressource	SAINT-PIERRE (PECOUL)	Forages définitifs à équiper (FR8)	-	250 k€
2014	Ressource	BELLEFONTAINE et CASE-PILOTE	Recherche en eau sur secteur sud du SCCNO	Suivant études BRGM	250 k€
2015	Génie Civil	CASE-PILOTE (Les Abymes)	Réservoir définitif à créer + station de pompage	Bâche actuel de 7 m <sup>3</sup>	1200 k€
2015	Ressource	SAINT-PIERRE (Pécoul)	Surpresseurs alimentant la branche sud depuis le réservoir	Secours en cas d'indisponibilité de la source Morestin	300 k€
2015	Génie Civil	PRECHEUR (Préville)	Création d'une station de pompage et d'un réservoir	Voir projet d'urbanisation de la mairie	1 000 k€
2014	Ressource	BELLEFONTAINE et CASE-PILOTE	Forages définitifs et équipements hydrauliques	-	400 k€

Année	Type travaux	Commune (site)	Libellé	Observations	Estimation montant
2014	Canalisation	CARBET	Reprise de l'adduction DN 175 en DN 400	Passage en terrain privé : tracé cana peut être à revoir	3 000 k€
2014	Ressource	MORNE-VERT (Atilla)	Station de pompage sur la source + réservoir + canalisation de liaison avec Moulinguet	Achat terrain + autorisation ONF	1 500 k€
2014	Canalisation	CASE-PILOTE	Reprise d'une partie de la distribution du lotissement les hauts de MANIBA : 500 ml en PE 63 et 100 ml en PE 125	Réseau fuyard	155 k€

# 11 | Annexes

**Annexe 1** - Synthèse Réglementaire

**Annexe 2** - Organigramme du service

**Annexe 3** – Document unique SME

Le Document Unique est un fichier de 110 pages.

Dans une démarche de développement durable, ce fichier n'est pas systématiquement imprimé.

Il est disponible dans la version numérique du RADE qui vous est remise avec le RADE version papier.

**Annexe 4** – Liste des branchements neufs

**Annexe 5** – Justificatifs du calcul du rendement de réseau

**Annexe 6** – Liste des compteurs renouvelés